Assumer le leadership

Rapport annuel 2007

Canada

en tant que
banque de
développement,

c'est...

Ce que nous sommes

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada. Nous faisons rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie.

Ce que nous faisons

Nous faisons la promotion de l'entrepreneurship en fournissant aux Canadiens qui créent et développent des petites et moyennes entreprises (PME) des services de financement, de consultation et de capital de risque. Ces services complètent ceux offerts par les institutions financières du secteur privé.

Pourquoi nous le faisons

Quand ils ont du succès, les entrepreneurs apportent une contribution inestimable à l'économie canadienne. Il est dans notre intérêt national de les appuyer.

Table des matières

Message du président du conseil [6
Message du président [8
Indicateurs de rendement clés et objectifs [11
Les PME et le contexte économique [18
Rapport de gestion [22
Rôle, stratégie et activités [23
Indicateurs de rendement clés [31
Gestion du risque [34
Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles [41
Analyse des résultats financiers [43
États financiers consolidés [54
Régie d'entreprise [83
Conseil d'administration [88
Équipe de la haute direction [92
Résultats financiers et d'exploitation – Rétrospective quinquennale [94
Glossaire [96
Succursales [98

Faits saillants

Exercice 2007

- Nombre total d'entrepreneurs auxquels BDC a accordé du soutien : 27 000
- Total des autorisations en faveur de ces entrepreneurs : 2,8 milliards de dollars
- Portefeuille total : 9,8 milliards de dollars
- Taux de satisfaction de la clientèle : 93 %

Février – BDC crée un nouveau fonds de développement des entreprises autochtones.

Septembre – BDC lance le programme Transition qui fournit du financement et des services de consultation aux entrepreneurs qui prennent leur retraite afin de les aider à gérer la transmission de leur entreprise.

Octobre – BDC décerne ses Prix aux jeunes entrepreneurs lors d'une cérémonie qui a eu lieu dans le Grand Moncton, durant la Semaine de la PME[MD].

Une année de renouveau et de continuité dans l'excellence

Octobre – BDC se classe au Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada.

Novembre – BDC met sur pied le fonds Go Capital, un fonds de coinvestissement de 100 millions de dollars géré par BDC afin de financer la création et le démarrage d'entreprises du secteur de la haute technologie au Québec.

Décembre – En partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, BDC crée un deuxième fonds AlterInvest, lequel est doté d'un capital de 330 millions de dollars destiné aux PME canadiennes. BDC est le gestionnaire du fonds.

Les services de BDC profitent à des clients à l'étape du démarrage.

oser

prendre des chemins peu fréquentés

Quand BDC Capital de risque investit dans une entreprise, d'autres investisseurs en capital de risque s'y intéressent.

avoir

un effet d'entraînement

BDC travaille avec les entrepreneurs même dans les périodes difficiles.

être

là quand ça compte

Les clients de BDC ont confiance en l'avenir. La plupart d'entre eux se perçoivent comme étant en croissance rapide.

croire en l'avenir

Message du président du conseil

Terry B. Grieve
Président du conseil par intérim

Je suis heureux de vous faire part que BDC a connu encore une fois un excellent exercice.

27 000 entrepreneurs canadiens ont bénéficié de son soutien durant l'exercice écoulé.

En 1995, le Parlement a identifié des lacunes au sein du marché en ce qui concerne les services offerts aux petites et moyennes entreprises (PME). Afin de soutenir les entrepreneurs affectés par ces lacunes, le Parlement a voté la *Loi sur la Banque de développement du Canada*.

BDC est la seule institution financière au Canada entièrement vouée à la promotion de l'entrepreneuriat.

Notre rôle, comme membres du conseil d'administration, en est un d'intendance. Nous veillons à ce que BDC accomplisse ce pour quoi elle a été créée. Nous nous acquittons de cette tâche avec vigilance et nous assurons que BDC remplit ses obligations en respectant les limites de son mandat. Nous rendons compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie.

Nous supervisons BDC pour nous assurer qu'elle atteint ses résultats de manière efficace, éthique et efficiente.

Nous :

- approuvons l'orientation stratégique, le Plan d'entreprise et les priorités de BDC;
- nous assurons que BDC identifie et gère les risques auxquels elle est exposée;
- examinons et approuvons le plan de relève de la direction;
- veillons à ce que la régie d'entreprise respecte les normes les plus élevées;
- passons en revue les contrôles internes et les systèmes d'information de gestion de BDC;
- supervisons les communications et la divulgation de l'information;
- surveillons les régimes de retraite de BDC et établissons les politiques et les pratiques relatives à la caisse de retraite.

Nous cherchons à obtenir l'assurance que BDC anticipe et comble les besoins – sans cesse changeants – des PME canadiennes. De toutes les forces qui incitent les PME à évoluer, la plus puissante est sans contredit la mondialisation.

La mondialisation recèle à la fois des défis et des occasions et oblige les PME à monter dans la chaîne de valeur. C'est pourquoi nous avons donné notre aval à la nouvelle stratégie Manufacturiers Plus de BDC, qui procurera aux PME manufacturières du Canada un soutien personnalisé pour leur permettre d'affronter les multiples défis que pose la mondialisation.

Les PME canadiennes doivent apprendre à être concurrentielles sur le marché mondial et ne ménager aucun effort en ce sens. BDC est là pour les épauler.

Durant l'exercice écoulé, l'équipe de la haute direction de BDC a également subi des changements importants. Nous avons, en tant qu'administrateurs, pris une part active à ce processus avec le chef de la direction. Notre but est de veiller à ce que BDC ait à son bord des gens compétents qui sauront assurer une gestion continue de grande qualité, aujourd'hui et à l'avenir.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les décisions prises par le conseil d'administration au cours du dernier exercice, veuillez vous reporter à la page 83.

En terminant, je joins ma voix à celle de mes collègues pour remercier Cedric Ritchie, qui a quitté le conseil d'administration en janvier 2007 après en avoir assumé la présidence pendant six ans. Ce fut pour nous un plaisir et un privilège de travailler aux côtés de Cedric. Nous avons beaucoup appris sous sa gouverne, et nos meilleurs vœux l'accompagnent. Merci aussi à Louis Duhamel, qui a siégé pendant trois ans au conseil de BDC.

Au nom de mes collègues, je tiens enfin à remercier le Parlement de nous accorder le privilège de faire partie du conseil d'administration de BDC. Participer à la contribution de BDC à la société canadienne est pour nous non seulement une responsabilité, mais aussi un honneur.

Terry B. Grieve
Président du conseil par intérim

Message du président

Jean-René Halde
Président et chef de la direction

Lorsqu'il a créé BDC, le Parlement s'est doté d'un instrument de politique publique autonome et souple pour promouvoir l'entrepreneurship au Canada en soutenant la création et la croissance des entreprises d'ici. Je suis convaincu que le présent rapport répondra aux questions que vous vous posez sur la façon dont nous remplissons ce mandat d'une manière efficace, éthique et efficiente.

Nous offrons aux entrepreneurs canadiens des services de prêt, d'investissement et de consultation qui *complètent* ceux offerts par les institutions financières du secteur privé. Ces services soutiennent les entrepreneurs qui sont gênés par les lacunes au sein du marché des services financiers. Nous sommes viables sur le plan commercial et nous ne recevons pas de subvention annuelle du Parlement.

L'exercice écoulé a été très fructueux. Les 1 700 employés de BDC ont apporté leur soutien à 27 000 entrepreneurs par l'intermédiaire de 94 succursales au Canada.

Résultats d'exploitation

Nos clients ont jugé nos services à la hauteur de leurs attentes : leur taux de satisfaction, mesuré dans le cadre d'un sondage réalisé par un tiers, s'est en effet élevé à 93 %. Notre portefeuille total se chiffre à 9,8 milliards de dollars. La majeure partie de cette somme, soit 9,1 milliards de dollars, a été accordée sous forme de prêts. Elle comprend également 148 millions de dollars en financement subordonné et 505 millions de dollars au titre des placements de capital de risque. Nos revenus de consultation ont atteint cette année un nouveau sommet de 23,5 millions de dollars.

Le rendement de notre capital-actions ordinaire s'est élevé à 8,5 %, ce qui permettra de payer un dividende de 21,5 millions de dollars à notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada. Depuis 1997, nous avons aussi versé 118,7 millions de dollars en dividendes.

Dans l'ensemble, BDC a connu une très bonne année. Nos portefeuilles de financement, de financement subordonné et de consultation affichent des résultats assez favorables, qui ont amplement compensé les pertes non réalisées à l'intérieur de notre portefeuille de capital de risque.

BDC n'a qu'un seul et unique client : les PME. Nous nous centrons exclusivement sur leurs besoins. Nous entretenons des relations d'affaires continues avec plus de 27 000 propriétaires de PME et effectuons en permanence des recherches sur ce marché. Nous possédons une mine de renseignements sur les PME et leur environnement concurrentiel.

Compétitivité

Pour survivre et prospérer, les PME d'ici doivent relever le défi et devenir aussi concurrentielles que leurs homologues des États-Unis, qui constituent le plus important partenaire commercial du Canada et son principal marché.

Les PME canadiennes doivent également faire face à la montée du pouvoir économique de pays comme la Chine et l'Inde. Il leur faut non seulement s'adapter au défi que pose la main-d'œuvre abondante et productive de ces nations mais, ce qui est tout aussi important, saisir les occasions générées par le pouvoir d'achat de leurs vastes classes moyennes en pleine expansion. Elles doivent enfin tirer profit des hausses de productivité offertes par les chaînes de production mondiales et exploiter davantage la technologie à mesure que les coûts continuent de baisser et que de plus en plus de gens ont accès aux télécommunications et à Internet.

Des défis stimulants se posent aux manufacturiers canadiens du fait de la mondialisation et plus particulièrement en raison de l'appréciation du dollar canadien. Notre approche consiste à aider les PME de ce secteur à devenir plus innovatrices et plus concurrentielles. Notre nouvelle stratégie Manufacturiers Plus leur propose des services financiers et de consultation personnalisés pour les aider à cerner la source des difficultés auxquelles elles se heurtent et les inciter, de différentes manières, à prendre des mesures pour aiguiser leur compétitivité.

Nous aidons par ailleurs les PME en soutenant leurs investissements dans la recherche-développement, la formation en gestion et la réingénierie des processus. Contrairement à la machinerie ou à l'outillage, ces actifs sont de nature intangible. Ils jouent toutefois un rôle crucial dans le succès d'une entreprise.

La mondialisation pousse les PME vers une économie mondiale fondée sur le savoir et axée sur l'innovation, et BDC est là pour les aider à monter dans la chaîne de valeur.

Les PME financées par du capital de risque : un créneau important

Nous accordons une attention particulière aux entrepreneurs qui s'emploient à commercialiser le fruit des travaux de recherche et de développement menés dans les universités ou les laboratoires afin de créer des produits attrayants et des entreprises qui réussissent sur le marché mondial. Ces entrepreneurs, qui forment un groupe relativement restreint, sont ceux qui ont d'emblée une vision mondiale et qui planifient en conséquence. Ce sont les clients auxquels nous fournissons du capital de risque.

Le Canada a besoin de PME capables de se mesurer avec succès à la concurrence mondiale dans des secteurs comme les sciences de la vie et les technologies de l'information. La commercialisation d'idées innovatrices est cependant complexe, difficile et risquée. Le succès requiert du temps, de l'argent et un ensemble de compétences distinctes très pointues. Les entrepreneurs doivent trouver une application commerciale pour leur innovation, créer et gérer efficacement une entreprise, réaliser des études de marché, concevoir un prototype, fabriquer, distribuer et vendre. Enfin et surtout, ils doivent attirer du capital de risque afin de financer les solutions nécessaires pour surmonter ces difficultés. C'est là que notre soutien entre en jeu.

BDC aide ces entrepreneurs à vaincre un grand nombre de ces obstacles. En vue de combler une importante lacune du marché, nous autorisons une large proportion de tous les investissements en prédémarrage au pays. Nous collaborons en outre avec d'autres investisseurs en capital de risque – canadiens et étrangers – afin d'aller chercher davantage de soutien pour nos clients.

À la demande de notre ministre responsable, nous avons confié à un spécialiste externe le mandat d'évaluer nos activités et nos résultats dans le secteur du capital de risque. Cette évaluation a révélé, entre autres, que BDC exerce une influence très favorable et de plus en plus marquée sur le montant des financements en capital de risque au Canada de même que sur la participation d'investisseurs étrangers à ces financements. Pour en savoir plus à ce sujet, je vous invite à consulter la page 29.

L'équipe BDC

J'aimerais en terminant saluer deux collègues, André Bourdeau et Alan Marquis, qui ont pris leur retraite durant l'année. Au cours d'une carrière échelonnée sur trois décennies, André a exercé plusieurs fonctions – dont celle de président et chef de la direction par intérim avant mon arrivée – en plus d'être un mentor très estimé pour un nombre incalculable de collègues. Alan, notre chef des finances, était admiré pour ses connaissances et sa présence d'esprit. Les contributions qu'ils ont apportées l'un comme l'autre tout au long de leur carrière continuent de profiter à BDC. Nous leur souhaitons une agréable retraite.

J'ajouterai pour conclure que, depuis mon entrée en fonction il y a presque deux ans, le talent, le professionnalisme et le dévouement des employés de BDC n'ont cessé de m'impressionner. Le Parlement peut compter sur le soutien efficace, efficient et solide qu'ils apportent aux entrepreneurs canadiens.

Jean-René Halde
Président et chef de la direction

Indicateurs de rendement clés et objectifs

BDC exerce ses activités en s'appuyant sur les éléments suivants :

- clients
- employés
- efficience
- viabilité financière

Nous traduisons nos stratégies en mesures de rendement équilibrées.

Objectifs institutionnels

Clients : Établir une relation privilégiée et unique avec les entrepreneurs canadiens pour soutenir la création de leur entreprise et les accompagner en cours de croissance (mesuré d'après la satisfaction de la clientèle).

Employés : Favoriser une culture axée sur l'engagement, l'apprentissage et la croissance (mesuré d'après l'engagement des employés).

Efficience : Établir un coefficient efficace et efficient des frais d'exploitation et d'administration par rapport au revenu net d'intérêts et autres revenus (mesuré d'après le ratio d'efficience).

Viabilité financière : Pour remplir notre mandat, nous devons obtenir une rentabilité suffisante pour financer la croissance de notre portefeuille, générer un rendement du capital-actions ordinaire (RCO) au moins égal au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement et être en mesure de surmonter les périodes économiques défavorables sans avoir recours à une aide financière du gouvernement (mesuré d'après le RCO).

Rendement

Satisfaction de la clientèle

- Nous fournissons à nos clients des renseignements, des conseils et des services utiles. En outre, nous nous efforçons systématiquement de communiquer souvent avec eux. La cote globale de satisfaction des clients est de 93 %.

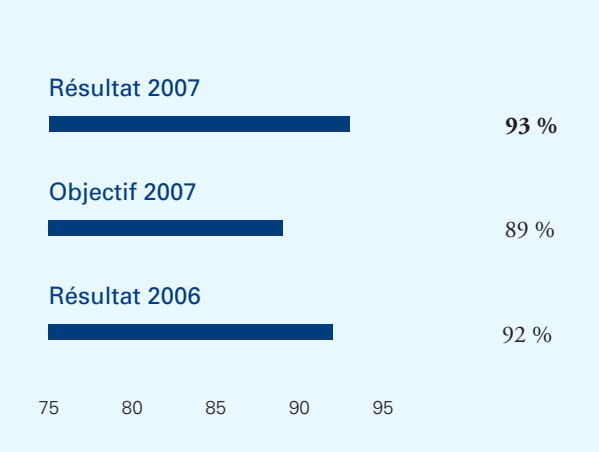

Engagement des employés

- Les leaders à l'échelle de BDC visent à obtenir l'engagement des employés en tirant parti de leurs précieux commentaires. La cote d'engagement des employés est passée à 80 %, en hausse de 2 % par rapport à celle de l'an dernier.

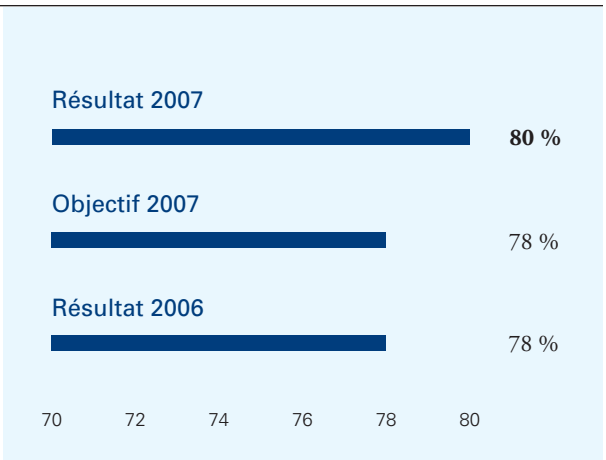

Ratio d'efficience*

- Nous avons obtenu un ratio d'efficience de 50,2 %; nous avons donc atteint notre objectif selon le Plan d'entreprise (51 %), mais pas notre objectif interne révisé (49,7 %). Ces résultats sont principalement attribuables à l'accroissement du nombre de succursales et d'employés pour faire face à la hausse du volume d'activité.

* Un ratio plus bas dénote une plus grande efficience.

** Représente le nouvel objectif interne. Selon le Plan d'entreprise : 51 %.

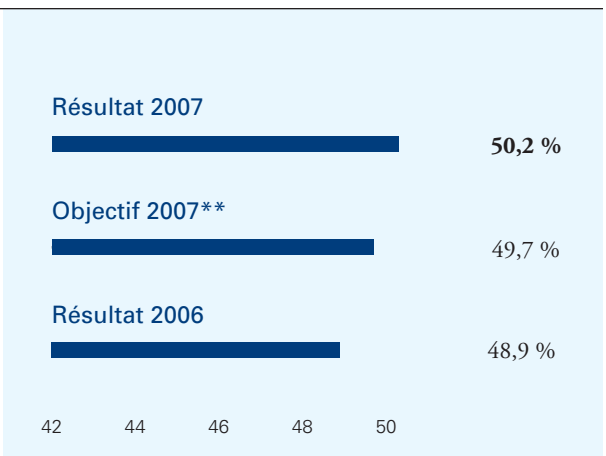

Objectifs pour 2008

90 %

- Objectif pour 2008 : 90 %, en hausse de 1 % par rapport à l'objectif de l'an dernier.

78 %

- Objectif pour 2008 : maintenir une cote égale ou supérieure à 78 %.
  - Attirer, développer et retenir des personnes de talent.
  - Développer des leaders de haut calibre.
  - Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement.

51 %

- Objectif pour 2008 : 51,0 %. Nous investissons dans les ressources humaines, les processus et la technologie. À court terme, ces investissements nuiront au ratio d'efficience, tendance qui s'inversera à long terme.

Rendement / Viabilité financière

Encours du portefeuille
en milliards de $

- Les autorisations de financement et de financement subordonné ont dépassé les 2,6 milliards de dollars.
- À 9,3 milliards de dollars, le portefeuille de financement et de financement subordonné constitue l'élément moteur de la viabilité financière de BDC.

* Représente le nouvel objectif interne. Selon le Plan d'entreprise : 9,0 milliards de $.

** Exclut BDC Financement subordonné.

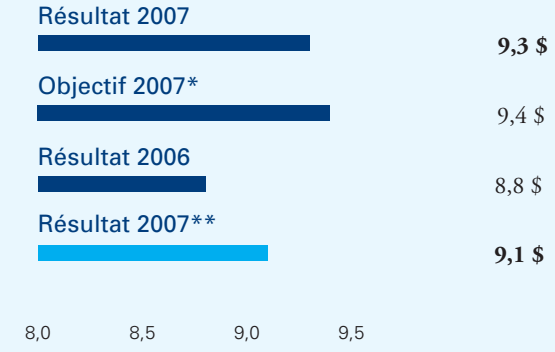

Revenus de BDC Consultation
en millions de $

- Ils ont augmenté de 9 % en 2007, pour atteindre 23,5 millions de dollars. Ils sont supérieurs à notre objectif.

* Représente le nouvel objectif interne. Selon le Plan d'entreprise : 22,0 millions de $.

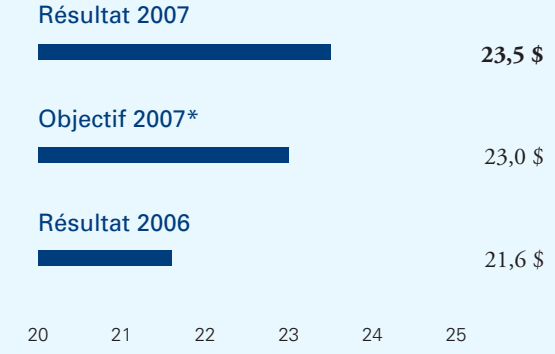

Rendement du capital-actions ordinaire (RCO)

- 8,5 % : supérieur à notre objectif de 8,2 % et au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement, qui s'établit à 4,1 %.

* Représente le nouvel objectif interne. Selon le Plan d'entreprise : 7,5 %.

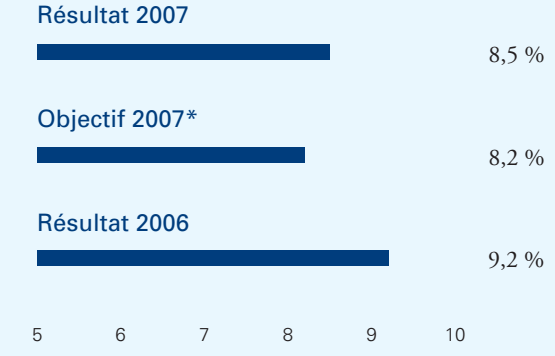

Taux de rendement interne (TRI) sur 10 ans – BDC Capital de risque

- La juste valeur inférieure du portefeuille et les occasions de dessaisissement limitées ont influé sur le TRI des placements directs et totaux.

■ Placements directs
■ Placements totaux

* Représente le nouvel objectif interne. Selon le Plan d'entreprise : 3,1 % – placements directs et 2,0 % – placements totaux.

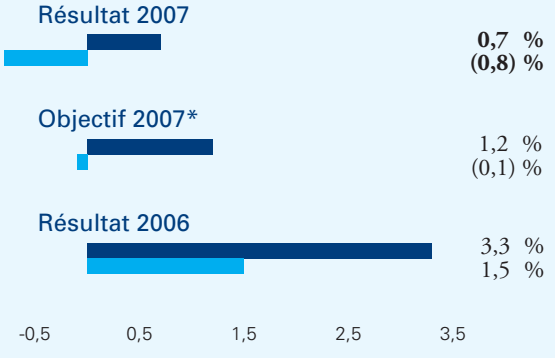

Objectifs pour 2008

9,7 G$

- Objectif pour 2008 : 9,7 milliards de dollars excluant le portefeuille de BDC Financement subordonné.

26 M$

- Objectif pour 2008 : 26,0 millions de dollars. Un aspect clé de notre plan stratégique consiste à accroître le volume d'activité et à diversifier nos services de consultation.

7,1 %

- Objectif pour 2008 : 7,1 %, ce qui est supérieur au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement, estimé à 4,4 %.

- Nous retirerons cet indicateur au début du prochain exercice, car des doutes entourent sa validité comme indicateur du rendement de notre portefeuille. Le portefeuille de placements de BDC compte un pourcentage disproportionné de jeunes entreprises. Le TRI s'appliquait donc à des entreprises trop jeunes pour générer un rendement. Nous sommes à élaborer un nouvel indicateur.

Il existe plus de un million d'établissements employeurs au Canada :

97,5 %

sont de petites entreprises

2,2 %

sont de moyennes entreprises

0,3 %

sont de grandes entreprises

Définition des PME selon Industrie Canada : une petite entreprise compte de 6 à 99 employés et une moyenne entreprise en compte de 100 à 500.

La Chine dépasse maintenant le Canada à titre de principale source d'importations des États-Unis. En 2006, les exportations canadiennes aux États-Unis ont fléchi de 2 % pour s'établir à 358,7 milliards de dollars.

Cependant, nos échanges commerciaux avec le reste du monde se sont hissés à 80,8 milliards de dollars, en hausse de 15 %. C'est la première fois en plus de 10 ans qu'un fléchissement des exportations vers les États-Unis est largement compensé par une augmentation des exportations à destination d'autres pays.

De façon générale, et si on la compare avec les économies de la plupart des pays du G8, le Canada offre un environnement propice à la création et à la croissance d'entreprises. Le Canada continue d'afficher l'un des taux de croissance les plus rapides et l'un des niveaux de vie les plus élevés du monde industrialisé. Il est d'ailleurs le seul pays industrialisé à combiner un excédent budgétaire, une dette publique en baisse et des taux d'inflation et d'intérêt historiquement bas.

C'est dans ce contexte relativement positif que nos PME sont contraintes de s'adapter aux forces irrépressibles – en particulier l'influence grandissante de pays en développement comme la Chine, l'Inde et la Russie – qui sont à l'œuvre à l'échelle internationale. Les PME canadiennes souffrent également du ralentissement de l'économie américaine et de l'appréciation du dollar canadien. Les PME manufacturières commencent à progresser le long de la chaîne de valeur et à rechercher des occasions d'affaires partout dans le monde.

Les forces à l'œuvre à l'échelle mondiale obligent les PME canadiennes à devenir plus innovatrices et plus productives.

Résilience de l'économie : L'an dernier, l'économie canadienne a montré sa résilience face à l'économie américaine, qui tournait au ralenti. Elle a enregistré une croissance de 2,7 % en 2006, aidée en cela par une hausse de 4,5 % des dépenses de consommation et par une croissance de 5,4 % de l'économie mondiale.

Faiblesse des taux d'intérêt : Les entrepreneurs continuent de bénéficier des faibles coûts d'emprunt. Les taux d'intérêt à court terme se situent à des planchers historiques depuis plusieurs années et, après une remontée au début de 2006, ils ont terminé légèrement au-dessous des taux à long terme. Ces derniers n'ont subi aucune variation par rapport à l'an dernier.

Rentabilité : Le taux de croissance de la rentabilité des entreprises a reculé à 6,7 %, alors qu'il dépassait 10 % en 2004 et en 2005.

Vigueur du huard : La valeur du dollar canadien a dépassé les 0,90 $ US au cours de 2006, mais elle a terminé l'année sensiblement au même niveau que l'an dernier, à 0,86 $ US. Le dollar canadien reste néanmoins de 40 % supérieur au plancher de 0,62 $ US atteint en 2002. Un dollar vigoureux fait en sorte que les produits manufacturés au Canada coûtent plus cher aux acheteurs étrangers, mais donne en revanche aux entrepreneurs canadiens la possibilité d'importer à meilleur prix la machinerie et l'outillage nécessaires à l'accroissement de leur productivité. Il pose également un défi aux entreprises du secteur touristique au Canada.

Coûts d'exploitation : Le prix des produits de base a de nouveau augmenté en 2006; le cours du pétrole brut a clôturé l'année à 60 $ US le baril, soit le triple de son prix plancher de 20 $ US le baril en 2001. Le coût des matières industrielles a grimpé de près de 25 %, ce qui constitue la plus forte hausse en plus de 10 ans.

Ces facteurs alourdissent le coût de production et de transport des biens. Il est de plus en plus difficile de répercuter ces coûts sur les consommateurs. Enfin, la concurrence mondiale fait qu'il est impossible pour les entreprises d'ici de soutenir la concurrence uniquement par les prix.

Une tendance de fond laisse présager des moments difficiles pour les entreprises au Canada : leur retard sur le plan de la productivité.

Lorsque nous nous comparons aux États-Unis, notre marché le plus important et le plus proche, en même temps que notre concurrent le plus acharné, les chiffres sont éloquents : notre PIB par habitant est de 42 400 $, tandis que le leur se chiffre à 51 600 $, ce qui révèle un écart de 9 200 $[1].

Un tel écart signifie que nous parvenons moins bien que les Américains à ajouter de la valeur à nos ressources humaines, matérielles et naturelles. Des recherches démontrent que ce décalage s'est creusé au cours des 10 dernières années, et ce, malgré la vigueur relative de notre économie au cours de la même période.

Cette productivité relativement faible constitue l'une des caractéristiques fondamentales de l'économie canadienne. Les PME qui ont été créées et qui ont prospéré dans ce contexte doivent, pour devenir compétitives à l'échelle mondiale, surmonter des obstacles plus considérables que les PME d'autres pays plus concurrentiels.

---

[1] MARTIN, Roger. *Agenda for Canada's Prosperity: Report on Canada 2007* (Toronto: Institute for Competitiveness and Prosperity, 2007).

assumer

le leadership avec des chefs de file

- 1 700 employés
- 27 000 clients
- d'un bout à l'autre du Canada

« BDC a pratiquement financé chaque avion que nous avons acheté ces dernières années. Lorsque notre entreprise a dû changer de propriétaire, nous nous sommes évidemment tournés vers BDC pour obtenir du financement lié à la transmission d'entreprise. Grâce à elle, nous avons pu conclure l'affaire rapidement. »

Hugh Kitchen
Président
Alkan Air Ltd.
Whitehorse (Yukon)

« Grâce au financement de BDC, nous avons lancé notre gamme de produits axés sur le style de vie, ce qui a accru notre potentiel de croissance. Passant des chaussures aux produits « style de vie », nous sommes devenus l'entreprise ayant affiché la croissance la plus rapide au Canada l'an dernier. Nous vendons désormais nos produits dans plus de 35 pays. »

Joyce Groote
Présidente et chef de la direction
Holey Soles Holdings Limited
Vancouver (Colombie-Britannique)

« Comme entreprise en démarrage, nous cherchions un prêteur qui saurait déceler notre potentiel : nous avons trouvé BDC. Nous offrons des services de consultation et de gestion des opérations à l'industrie du soufre. Grâce au prêt de fonds de roulement de BDC, nous nous sommes dotés d'une stratégie de marketing à l'international rigoureuse pour accroître notre chiffre d'affaires. »

John MacDonald
Président et chef de la direction
The Brimrock Group Inc.
Calgary (Alberta)

« BDC nous a aidés à financer nos installations de fabrication de moules de plastique à Saskatoon, ce qui nous permettra de satisfaire la demande accrue des États-Unis. Nous avons également demandé à BDC Consultation d'instaurer des méthodes de production à valeur ajoutée dans notre entreprise; nous en voyons désormais clairement les résultats sur notre chaîne. »

Craig McIntosh
Président et chef de la direction
Acrylon Plastics
Winnipeg (Manitoba)

« Nous proposons aux visiteurs de Yellowknife le meilleur site d'observation d'aurores boréales du monde. BDC a vite compris que nous avions trouvé un créneau fort intéressant dans l'industrie du tourisme. Grâce à son financement, nous avons pu développer ce marché florissant. »

Don Morin
Propriétaire exploitant
Aurora Village
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

« Étant une des principales entreprises de traitement des produits de la pêche au Canada, la poursuite de notre expansion est notre priorité absolue. BDC Financement subordonné nous a permis d'obtenir un prêt de fonds de roulement et d'acquérir ce qui était essentiel à notre croissance. BDC a toujours été là pour nous. »

Bill Barry
Président
The Barry Group of Companies
Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador)

« Nous nous sommes adressés à BDC en tant que jeune entreprise de menuiserie préfabriquée sur mesure pour financer notre équipement et d'autres biens. BDC a compris que notre plan d'affaires était solide et elle nous a donné la souplesse nécessaire pour faire progresser nos activités. Quand votre prêteur vous fait confiance, vous avez confiance aussi. »

Rob Roy
Copropriétaire
Wood Millers Inc.
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

« La formation en gestion des ressources humaines de BDC Consultation nous a permis de mieux recruter, fidéliser et perfectionner nos employés. Nous avons également obtenu des conseils judicieux sur l'instauration de méthodes de production à valeur ajoutée dans notre entreprise, pour faire en sorte de maximiser notre capacité de production. »

Alex MacLellan
Président et chef de la direction
Atlantic Neon and Plastic Signs
Saint John (Nouveau-Brunswick)

« Lorsqu'on prend de l'expansion à la vitesse où nous le faisons, il faut recourir à des organisations comme BDC.

À nos débuts, nous cultivions des fines herbes et fabriquions des produits dans ma cuisine.

Nous sommes maintenant un fabricant de produits à base d'herbes médicinales biologiques et nous possédons une certification ISO. BDC nous a aidés à financer l'acquisition d'une nouvelle installation de fabrication, d'équipement et d'un système de transformation à haute pression, ce qui permet de nous démarquer dans l'industrie et d'améliorer la qualité de nos produits. »

Nancy Smithers
Chef de la direction
NATURALLY NOVA SCOTIA
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

et

Ed Handler
Directeur principal, Prêts
BDC
Halifax (Nouvelle-Écosse)

« J'ai démarré cette entreprise seul dans mon sous-sol. Deux ans plus tard, nous étions plus de 50 à l'origine de la première technologie optique au monde qui, jumelée aux machines à rayons X des points de contrôle, permet de détecter les objets ou les liquides potentiellement dangereux. Bref, sans la première ronde de financement en capital de risque de BDC, nous n'existerions pas. Le marché ne rend pas le financement très accessible aux entreprises en démarrage comme la nôtre.

Cependant, BDC a su déceler notre potentiel et nous a accordé sa confiance et son soutien. Grâce à BDC, nous avons également pu susciter l'intérêt d'autres investisseurs. »

Eric Bergeron
Président et chef de la direction
OPTOSECURITY INC.
Québec (Québec)

et

Jacques Dénommée
Directeur, Capital de risque
BDC Capital de risque
– Technologies de pointe
(Québec)

« Notre entreprise emballe, transforme et réemballe, sur mesure, du papier de qualité pour utilisation industrielle. Notre réussite repose sur notre capacité à répondre rapidement aux besoins de nos clients.

BDC nous a aidés à financer notre équipement et nos bâtiments, afin que nous puissions continuer à accroître notre capacité et à livrer rapidement des produits de qualité.

Nous avons en outre suivi les conseils avisés de BDC sur la production à valeur ajoutée, ce qui nous a permis de travailler plus intelligemment et plus efficacement. Aujourd'hui, nous sommes fiers de notre saine croissance.

L'avenir est prometteur. »

Steve Massis
Chef de la direction
GLOBOPRO PAPER INC.
Beamsville (Ontario)

et

Francis Sajed
Directeur, Comptes majeurs
BDC
Toronto (Ontario)

« Pour nous, ce n'est pas qu'une question de prêts. Ce qui compte, c'est de nouer une relation à long terme, et c'est là que BDC s'illustre.

BDC a établi un cadre financier pour bon nombre de nos principaux achats d'immobilisations, comme de l'équipement neuf et des bâtiments pour nos installations de fabrication de remorques. Nous faisons affaire avec BDC, car ses employés savent vraiment ce que c'est que de traverser de bonnes périodes, mais aussi des périodes plus difficiles. Elle a toujours été là pour nous, et aujourd'hui nos investissements nous permettent de continuer à accroître l'efficacité de notre entreprise et notre capacité à répondre aux besoins de nos clients. »

Gurcan Kocdag
Président
DOEPKER INDUSTRIES LTD.
Annaheim (Saskatchewan)

et

James Limin
Directeur principal, Prêts
BDC
Saskatoon (Saskatchewan)

Déclarations prévisionnelles

Le rapport annuel de BDC et les communiqués et autres types de communication qu'elle publie comprennent souvent des déclarations prévisionnelles, écrites ou verbales. Ces déclarations portent notamment sur les objectifs fixés et les stratégies à appliquer pour les atteindre, de même que sur les perspectives, les prévisions, les attentes, les estimations et les intentions.

De par leur nature, les déclarations prévisionnelles comportent de nombreux facteurs et hypothèses, ainsi que des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et particuliers; il est donc possible que les prévisions et autres déclarations prévisionnelles ne se matérialisent pas. Les résultats réels risquent de différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prévisionnelles, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent notamment les risques de crédit et de marché, le risque opérationnel et d'autres risques décrits à la section Gestion du risque, les variations des taux d'intérêt, les occasions de dessaisissement de placements et les modifications apportées aux normes, aux politiques et aux estimations comptables.

Table des matières

– 1 – Rôle, stratégie et activités] **23**

– 2 – Indicateurs de rendement clés] **31**

– 3 – Gestion du risque] **34**

– 4 – Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles] **41**

– 5 – Analyse des résultats financiers] **43**

– 1 –

Rôle, stratégie et activités

BDC n'a qu'un seul client : les entrepreneurs canadiens.

Nous comptons 1 700 employés qui répondent aux besoins de 27 000 PME par l'intermédiaire de 94 succursales à l'échelle du pays.

Rôle

Quand ils ont du succès, les entrepreneurs apportent une contribution irremplaçable à l'économie canadienne. Il est donc dans l'intérêt national de les appuyer.

En 1995, le Parlement a identifié des lacunes au sein du marché en ce qui concerne les services offerts aux petites et moyennes entreprises (PME). Afin de soutenir les entrepreneurs gênés par ces lacunes, le Parlement a adopté la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, laquelle a confié à BDC le mandat de promouvoir l'entrepreneurship en fournissant aux PME des services de financement, de consultation et de capital de risque qui complètent ceux offerts sur le marché.

Dans ses activités de financement, BDC agit comme prêteur complémentaire sur le marché. Nous intervenons là où le marché accuse des lacunes afin de compléter les services offerts par les prêteurs commerciaux. Enfin, nous œuvrons de concert avec d'autres institutions financières et des partenaires pour servir les entrepreneurs.

Comment nous exerçons notre rôle

Nous nous acquittons de notre mandat en fournissant aux entrepreneurs du financement et des services de consultation. Ces services sont commercialement viables et efficaces.

Nous choisissons et personnalisons nos services en fonction des besoins des PME. Notre structure organisationnelle reflète ces services : BDC Financement, BDC Financement subordonné, BDC Consultation et BDC Capital de risque.

BDC est responsable sur le plan environnemental. Depuis 1991, nos décisions sont guidées par une Politique de gestion des risques en matière d'environnement. Depuis juin 2006, nous nous conformons en outre aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Notre objectif est de nous assurer de ne pas financer les projets susceptibles de porter atteinte à l'environnement.

BDC a exercé ses activités sous des noms différents et son mandat d'intérêt public a évolué depuis 1944. Pour en savoir plus, visitez le www.bdc.ca.

Financement* autorisé par BDC

Pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de $)

La demande à l'égard des services de financement de BDC croît de façon constante.

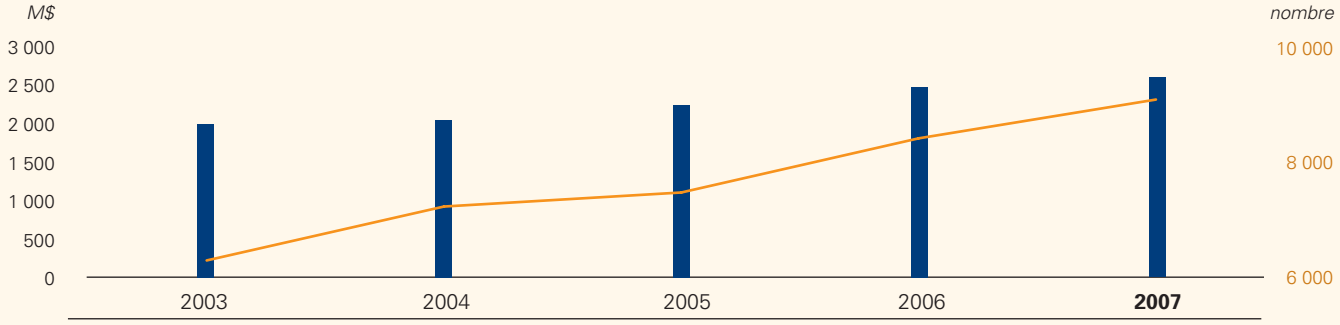

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Montant autorisé	1 982	2 034	2 230	2 462	**2 586**
Nombre d'autorisations	6 271	7 212	7 457	8 402	**9 079**

* *Excluant les prêts et les placements de financement subordonné.*

Financement accordé par BDC aux entreprises aux étapes du démarrage, du développement et de l'expansion

Pour les exercices terminés le 31 mars (nombre d'autorisations)

Nos clients cherchent du financement pour assurer le démarrage, le développement et, pour un grand nombre, l'expansion de leur entreprise.

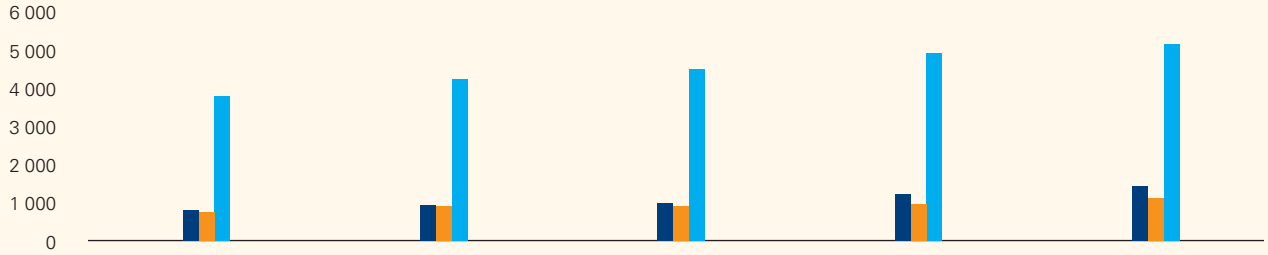

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Démarrage	809	917	993	1 217	**1 438**
Développement	744	901	905	959	**1 123**
Expansion	3 770	4 238	4 501	4 907	**5 145**

Financement autorisé par BDC selon l'objet principal du prêt

Pour les exercices terminés le 31 mars (en nombre)

Nos clients sont de plus en plus nombreux à solliciter du capital aux fins du fonds de roulement pour financer la croissance de leur entreprise. Ils cherchent également à obtenir du soutien pour financer un changement de propriétaire.

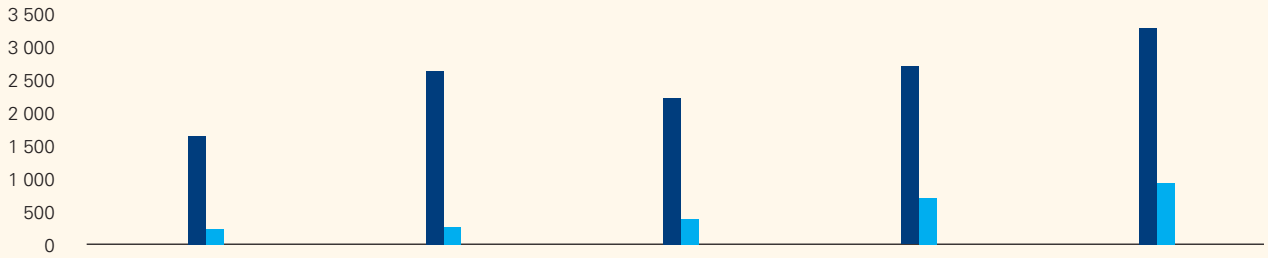

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Fonds de roulement	1 641	2 618	2 208	2 686	**3 270**
Changement de propriétaire	228	258	381	698	**923**

Nous soutenons les entreprises en expansion

Pour les entreprises dont la croissance rapide engendre des besoins de fonds de roulement et qui ne disposent pas des garanties tangibles exigées par les prêteurs traditionnels, ou pour les entrepreneurs qui sont réticents à diluer leur participation dans l'entreprise, nous offrons un instrument hybride qui réunit des éléments du financement par emprunt et du financement par actions : le financement subordonné.

BDC est un chef de file au Canada en matière de financement subordonné. La place prépondérante qu'elle occupe dans ce marché est confirmée par notre partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse), qui a été renouvelé cette année. Au cours de l'exercice, la valeur totale du financement autorisé par BDC Financement subordonné s'est chiffrée à 108 millions de dollars (incluant la part de la Caisse).

Nous soutenons le renforcement des compétences en gestion des entrepreneurs

Les entrepreneurs canadiens font face à des défis qui vont de la planification stratégique à la gestion opérationnelle. BDC Consultation propose des services abordables et de grande qualité pour répondre à ces besoins. Ces services sont une partie intégrante de la valeur que nous apportons à chaque client. Au cours de l'exercice 2007, nous avons entrepris 2 451 mandats de consultation, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

BDC Financement subordonné – Autorisations

pour les exercices terminés le 31 mars

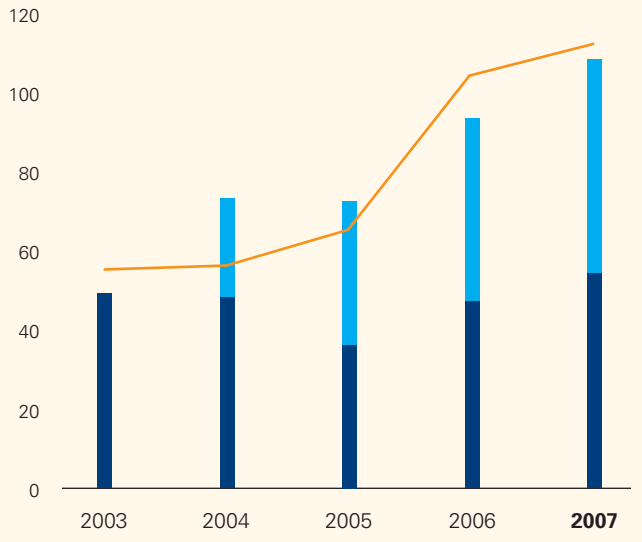

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Montant – Part de BDC *(en millions de $)*	49	48	36	47	**54**
Montant – Part de la Caisse *(en millions de $)*	–	25	36	46	**54**
Nombre d'autorisations	55	56	66	104	**112**

Mandats de BDC Consultation

pour les exercices terminés le 31 mars (en nombre)

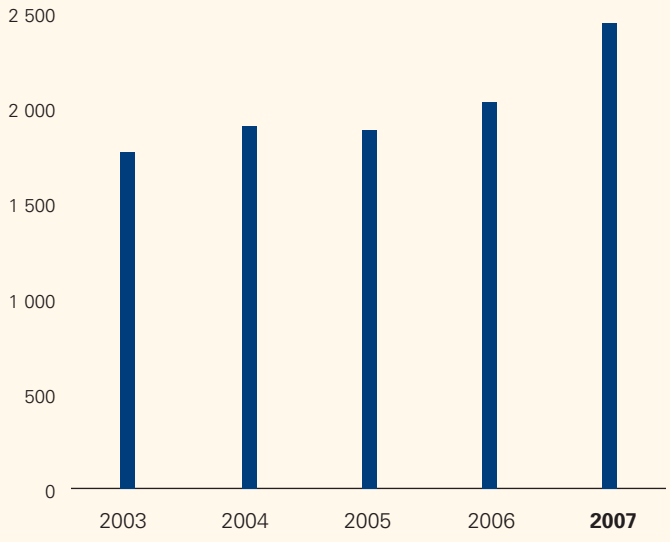

2003	2004	2005	2006	**2007**
1 774	1 909	1 886	2 037	**2 451**

Nous offrons du soutien pour commercialiser les innovations

BDC Capital de risque soutient les propriétaires d'entreprises qui transforment les idées et les nouvelles technologies en produits recherchés et en entreprises qui ont du succès sur la scène internationale. Nous sommes un chef de file au Canada auprès des entreprises qui sont aux premières étapes critiques de leur développement (y compris le prédémarrage). À l'exercice 2007, 81 % de nos investissements directs, en dollars, ont bénéficié à des entreprises dans cette catégorie, comparativement à 42 % en moyenne pour l'industrie.

Au cours du dernier exercice, les investissements en prédémarrage au Canada ont totalisé 64,3 millions de dollars. De cette somme, BDC a autorisé 6,6 millions de dollars dans huit projets de prédémarrage.

Environ 40 % des entreprises qui composent notre portefeuille de placements de capital de risque ont été créées et se sont développées dans des universités et des laboratoires. Ces entreprises ont besoin de l'expertise et du soutien à long terme de BDC.

Au cours de l'exercice 2007, BDC Capital de risque a autorisé 68 placements directs totalisant 106 millions de dollars. Nous avons aussi autorisé trois fonds d'investissement dont le montant total s'élève à 45 millions de dollars. Nous estimons que ces 151 millions de dollars investis par BDC a permis d'aller chercher 690 millions de dollars auprès d'autres investisseurs.

Nombre de placements directs autorisés par BDC Capital de risque Répartition par stade de développement

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

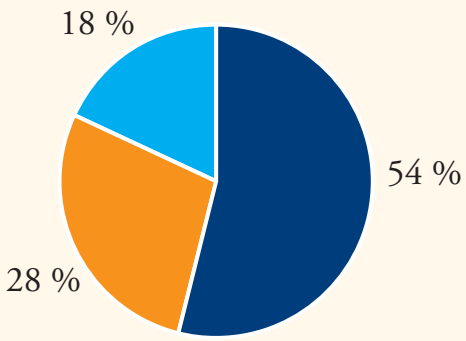

- Démarrage / Prédémarrage
- Développement
- Expansion

Valeur totale des projets financés par BDC Capital de risque

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de $)

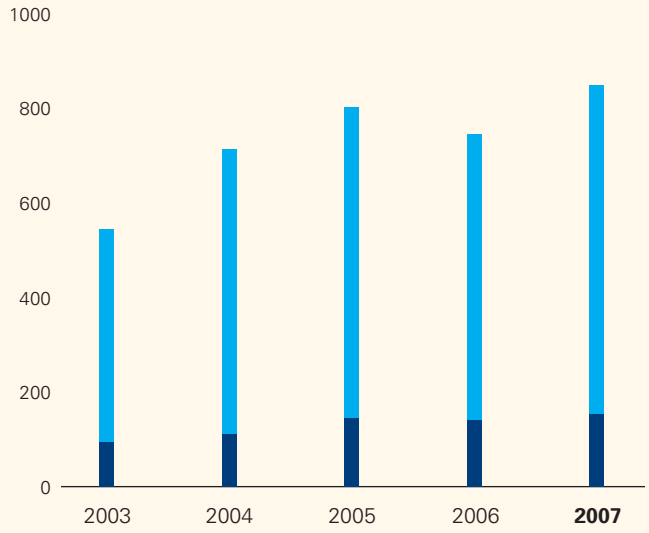

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Autorisations de BDC Capital de risque	93	109	143	140	**151**
Autres sources d'investissement (estimation)	446	598	652	598	**690**
Total	539	707	795	738	**841**

Nous sommes au service des entrepreneurs de toutes les franges de la population canadienne

Pour BDC, la diversité consiste à s'assurer que notre effectif est représentatif de la société et que notre approche vis-à-vis des clients est aussi ouverte que possible à tous les groupes. Cela nous permet de cibler nos services de manière à répondre aux besoins des PME, qui varient selon la communauté visée. Cette approche nous permet aussi de stimuler la fibre entrepreneuriale de gens qui sont arrivés au Canada en provenance des quatre coins du monde. Notre action dans ces communautés culturellement diversifiées est proactive. Elle repose sur une approche locale qui nous amène à collaborer avec des associations locales de gens d'affaires.

Les femmes entrepreneurs sont à la tête d'entreprises de toutes tailles, présentes dans tous les secteurs. Elles créent en outre deux fois plus de PME que les hommes. Au cours des 20 dernières années, le nombre de PME appartenant à des femmes a grimpé de plus de 200 %. La preuve la plus éloquente de l'appui consenti par BDC aux femmes entrepreneurs est le fait que celles-ci constituent environ le quart de sa clientèle et représentent un portefeuille de financement et de financement subordonné engagé et en cours de 1,8 milliard de dollars. Notre portefeuille compte plus de 6 600 entreprises détenues par des femmes, soit le double d'il y a dix ans.

Nos 21 Centres de l'entrepreneurship répartis dans tout le Canada offrent du financement spécialisé, des services de consultation et des ressources conçus pour répondre aux besoins particuliers des entreprises plus jeunes et de plus petite taille. Au cours de l'exercice 2007, les Centres ont autorisé 208 millions de dollars en prêts.

Nous avons forgé des partenariats officiels avec plus de 200 Sociétés d'aide au développement des collectivités, qui forment un réseau pancanadien de points de contact situés principalement dans les zones rurales. Ces partenariats nous permettent d'atteindre les entrepreneurs qui habitent dans ces régions. Par l'intermédiaire de ce réseau, nous avons aidé près de 500 entrepreneurs.

Les jeunes entrepreneurs gèrent environ 9 % des PME canadiennes. Un bon nombre ont du mal à obtenir du financement parce qu'ils sont à l'étape du démarrage, qu'ils ont peu d'expérience en gestion, sinon aucune, et qu'ils n'ont pas encore fait leurs preuves. Au cours des cinq dernières années, nos autorisations en faveur de jeunes entrepreneurs partout au pays ont totalisé plus de 715 millions de dollars.

Dans le but de promouvoir l'esprit d'entreprise des jeunes Canadiens, BDC récompense chaque année la créativité et la réussite en affaires des jeunes entrepreneurs par des initiatives telles que les Prix aux jeunes entrepreneurs, une activité phare de la Semaine de la PME[MD]. Nous appuyons aussi les concours dans les universités et les collèges qui font la promotion de l'entrepreneuriat et des compétences requises pour rédiger un plan d'affaires.

Nous sommes particulièrement fiers du succès remporté par BDC Enterprize 2007. Dans le cadre de ce concours national de plans d'affaires, des étudiants universitaires de partout au pays se sont affrontés lors des concours régionaux et de la finale nationale. Le jury était constitué de spécialistes en matière de crédit et de risque de BDC. Les trois grandes gagnantes sont des équipes de l'Université Dalhousie, de l'Université Simon Fraser et de l'Université du Manitoba.

Nous contribuons aussi au développement économique dans les communautés autochtones par l'entremise d'une approche locale appelée Cercle pour le succès entrepreneurial. Cette stratégie consiste à offrir des prêts, dont le montant se situe entre 5 000 $ et 20 000 $ et dont les conditions reposent sur les flux de trésorerie anticipés du projet, de même que de la formation en gestion et un mentorat continu. Afin d'encourager l'esprit d'entreprise des jeunes Autochtones, BDC a conçu par ailleurs E-Spirit, un concours de plans d'affaires sur Internet qui s'adresse aux jeunes Autochtones. Jusqu'ici, au-delà de 3 500 étudiants provenant de plus de 600 écoles secondaires ont participé au concours. Certains d'entre eux ont terminé leurs études depuis et gèrent maintenant une entreprise qu'ils ont mise sur pied en s'appuyant sur ces plans d'affaires. La remise des prix E-Spirit de 2006 a eu lieu à Québec.

Soutien de BDC à la commercialisation : évaluer notre rendement

BDC joue un rôle actif sur le marché canadien du capital de risque parce que les entrepreneurs qui commercialisent des idées pour en faire des produits et services vendus partout dans le monde favoriseront dans une large mesure, par leur succès, la prospérité future du Canada.

La commercialisation des fruits de la recherche est complexe et comporte des risques. Pour espérer transformer une découverte en une entreprise qui connaît du succès dans le monde entier, les entrepreneurs doivent relever un ensemble de défis qui requièrent tous du financement : définir une application commerciale, réaliser des études de marché, construire un prototype, produire, distribuer et vendre. En somme, ils doivent réussir à créer et à gérer une entreprise. Le succès nécessite plusieurs années, des millions de dollars et une gamme ordonnée de compétences distinctes et spécialisées.

L'an dernier, le ministre de l'Industrie nous a demandé de confier à un évaluateur externe le soin d'évaluer nos activités et nos résultats dans le secteur du capital de risque. Le point de départ de cette évaluation a été la stratégie mise en place par BDC en 2001, qui mettait l'accent sur les industries fondées sur le savoir, la commercialisation de la recherche et le financement d'entreprises au stade du prédémarrage et en début de croissance, au moyen d'investissements directs et indirects. (Depuis 2001, cette orientation a été accentuée. Elle a également été soutenue par des injections de capitaux.)

Les responsables de l'évaluation ont constaté que, sur le plan des investissements et des efforts, BDC a déployé la nouvelle stratégie avec énergie et relevé certains défis qui se présentent à l'industrie :

- en jouant un rôle anticyclique déterminant pendant des périodes difficiles pour l'industrie;
- en concentrant ses activités dans les provinces où les réserves de capitaux sont moins importantes;
- en se concentrant sur les industries fondées sur le savoir, notamment les sciences de la vie;
- en se concentrant sur les entreprises en début de croissance et en devenant un chef de file aux étapes du prédémarrage et du démarrage;
- en augmentant la taille des investissements;
- en attirant davantage d'investisseurs étrangers avec qui nous avons négocié des financements d'envergure;
- en engageant des sommes importantes dans des fonds d'investissement privés consacrés principalement aux stades du prédémarrage et du début de croissance;
- en attirant des directeurs qui possèdent une expérience approfondie du domaine et de l'industrie.

En somme, l'évaluateur a conclu que BDC exerce une incidence croissante et très positive sur la taille des investissements en capital de risque au Canada, de même que sur la participation recherchée d'investisseurs étrangers à ces investissements. Les résultats, sur le plan de la création de partenariats et d'un levier financier, de l'attraction d'investisseurs étrangers et de la participation à des financements d'envergure, sont tangibles. Il est par contre encore trop tôt pour se prononcer en ce qui concerne les dessaisissements et les rendements.

Soutien aux entrepreneurs qui prennent leur retraite – combler un besoin

Nous avons fait état, dans le rapport annuel de l'an dernier, du vieillissement de la population canadienne et du fait que beaucoup de propriétaires de petites entreprises approchent de l'âge de la retraite sans avoir planifié le transfert de la propriété et de la direction de leur entreprise. La survie de ces PME est en jeu. Bien gérée, la transmission peut aider à maintenir la prospérité de l'entreprise. En revanche, l'absence de planification ou une piètre gestion du processus peut entraîner le déclin de l'entreprise. Ceci met en péril le principal actif de retraite de l'entrepreneur.

En septembre 2006, nous avons lancé notre nouveau programme Transition. Ce service fournit du financement et une expertise en consultation en vue d'aider les entrepreneurs qui prévoient prendre leur retraite à planifier et à gérer la transmission de leur entreprise.

Notre rôle d'intérêt public à long terme : évaluer notre rendement

Le rapport annuel de l'an dernier indiquait que nous sommes en train d'élaborer, en réponse à la volonté exprimée par le gouvernement de réaffirmer le rôle d'intérêt public des sociétés d'État, des indicateurs de rendement pour évaluer comment nous nous acquittons, à long terme, de notre mandat d'intérêt public. Nous prévoyons utiliser ces indicateurs pour identifier et communiquer nos réalisations spécifiques en matière d'intérêt public et veiller à ce que nos stratégies futures cadrent avec les politiques gouvernementales.

Voici quels sont les indicateurs proposés :

Création d'entreprises

Il s'agit ici d'évaluer la contribution de BDC à la création d'entreprises canadiennes comparativement au marché.

- Au cours des cinq dernières années, environ 13 % des autorisations de BDC ont profité à des clients à l'étape du démarrage. Les données sur le marché montrent qu'environ 5 % des entreprises canadiennes sont en phase de démarrage. De là, il ressort que l'appui consenti par BDC pour cette phase de développement est plus de deux fois supérieur à ce qu'on retrouve dans l'ensemble du marché.

Effet de levier sur le marché

Chaque dollar prêté ou investi par BDC suscite l'intervention d'autres investisseurs du secteur privé. Le suivi de cette activité permet de connaître la valeur totale des projets destinés aux PME qui sont appuyés par BDC.

- Actuellement, nos données d'exploitation montrent que chaque dollar investi par BDC Capital de risque suscite des investissements de plus de 4 $ de la part d'autres investisseurs en capital de risque.

Survie des entreprises

BDC travaille en collaboration avec les entrepreneurs même dans les périodes difficiles. Les taux de survie des clients en démarrage de BDC sont meilleurs que ceux de l'industrie.

- Seuil de survie de deux ans : Après la deuxième année de soutien par BDC, seulement 9 % des prêts autorisés par BDC à des entreprises en démarrage ont été radiés et liquidés. Selon les recherches de Statistique Canada, 25 % des entreprises cessent leurs activités avant leur deuxième année.
- Seuil de survie de cinq ans : Après cinq ans, 67 % des entreprises en démarrage financées par BDC survivent, par rapport à 36 % pour l'ensemble de l'industrie, selon Statistique Canada.

Croissance des entreprises

Cet indicateur permet de surveiller la croissance des clients de BDC comparativement à l'ensemble du marché des PME.

- En comparant les réponses fournies lors d'enquêtes menées à l'interne et à l'externe, on constate que deux fois plus de clients de BDC se perçoivent comme étant en phase de croissance rapide que l'ensemble du marché des PME (28 % contre 13 %).

Il convient de souligner que ces indicateurs ne sont pas définitifs. Nous travaillons présentement à l'élaboration d'un système permettant de mesurer avec précision nos incidences à long terme sur le marché, et nous collaborons à cette fin avec d'autres spécialistes des PME. Si nous jugeons que les indicateurs sont moins utiles que prévu, nous les modifierons ou les supprimerons. Nous pourrions aussi, le cas échéant, en ajouter d'autres que nous jugeons plus utiles ou valables.

– 2 –

Indicateurs de rendement clés

Nous comparons notre rendement aux objectifs du Plan d'entreprise (PE) 2007-2011 et aux objectifs internes.

Clients

Le premier des résultats clés escomptés par BDC vise l'établissement d'une relation unique et privilégiée avec les entrepreneurs canadiens. Nous pouvons, grâce à ces relations, soutenir la création de leur entreprise et les accompagner en cours de croissance. Nous utilisons une cote de satisfaction de la clientèle pour mesurer notre succès.

Chaque année, un tiers réalise le Sondage sur la satisfaction de la clientèle pour évaluer le rendement de notre approche centrée sur le client.

Satisfaction de la clientèle

2006 Résultat	2007 Objectif	2007 Résultat	2008 Objectif
92 %	89 %	93 %	90 %

Rendement à l'exercice 2007
La cote globale de satisfaction de la clientèle à l'exercice 2007 est de 93 %. Ce résultat est de 1 % supérieur à celui de l'exercice 2006 et de 4 % supérieur à l'objectif de 2007. L'augmentation est largement attribuable à une hausse de 5 % du taux de satisfaction des clients de BDC Consultation et à un accroissement de 1 % du taux de satisfaction des clients de BDC Financement.

Les nouveaux clients de BDC se se sont dits « satisfaits », dans une proportion de 94 %, du service que nous leur offrons. Ce pourcentage est stable depuis deux ans. Cependant, le taux de satisfaction des nouveaux clients quant aux taux d'intérêt a régressé de 8 % depuis l'exercice 2006. Nous expliquons ce recul par la grande disponibilité de capital sur le marché.

Objectif pour l'exercice 2008
L'objectif relatif à la satisfaction de la clientèle pour l'exercice 2008 est de 90 %, en hausse de 1 % par rapport à l'objectif de l'an dernier. Nous prévoyons un léger recul par rapport aux résultats de cette année, en raison du réalignement nécessaire de nos frais d'administration, qui n'ont pas été revus depuis longtemps, à un niveau plus conforme à la dynamique actuelle du marché.

En tant que société d'État, BDC est tenue de soumettre son Plan d'entreprise quelques mois avant le début de son exercice. Comme les résultats peuvent varier durant les derniers mois de l'exercice précédent, nous devons parfois, avec l'approbation du conseil, ajuster nos objectifs de rendement pour qu'ils demeurent à la fois exigeants et stimulants. Ces objectifs révisés deviennent alors les objectifs internes que nous nous efforçons d'atteindre.

Employés

Nous recherchons des employés dont l'énergie, le dévouement et l'efficacité professionnelle font en sorte que nos clients sont bien servis. Ces trois caractéristiques constituent ce que nous appelons l'engagement des employés. Nous favorisons cet engagement en créant une culture d'entreprise axée sur l'apprentissage et la croissance.

Engagement des employés

2006 Résultat	2007 Objectif	2007 Résultat	2008 Objectif
78 %	78 %	80 %	78 %

Rendement à l'exercice 2007
À l'exercice 2007, la cote d'engagement des employés a augmenté de 2 points par rapport à celle de l'exercice 2006. Elle se situe désormais à 80 %. Les résultats de 2007 se comparent avantageusement à l'objectif de 78 %. Ils découlent directement des efforts soutenus des leaders à l'échelle de l'organisation visant à tirer parti des précieux commentaires des employés. Dans l'ensemble du pays, le fait de mettre l'accent sur l'engagement demeure l'une des façons les plus efficaces de lancer et d'entretenir un dialogue qui produit un environnement de travail coopératif pour tous.

En 2007, MediaCorp Canada Inc. a admis BDC dans son *Palmarès des 100 meilleurs employeurs du Canada*, liste prestigieuse qui souligne l'engagement des employeurs qui créent et maintiennent un environnement de travail exceptionnel pour leurs employés. Pour déterminer la liste des finalistes, l'équipe de rédaction de MediaCorp a convié plus de 10 000 employeurs à poser leur candidature. Plus de 1 500 employeurs ont fourni des renseignements détaillés sur leurs activités, leurs pratiques en ressources humaines, ainsi que leur participation à des œuvres de bienfaisance et à des activités communautaires. Après examen des candidatures, MediaCorp a sélectionné les 100 meilleurs employeurs, dont BDC.

Objectif pour l'exercice 2008
Pour l'exercice 2008, nous visons à maintenir une cote d'engagement des employés égale ou supérieure à 78 %. Pour atteindre cet objectif, BDC continuera à communiquer sa vision avec conviction, afin qu'elle puisse :

- Attirer, développer et retenir les employés engagés : Le marché du travail est très concurrentiel et BDC doit attirer et retenir des personnes de talent. Notre stratégie de gestion des talents et nos pratiques de gestion en ressources humaines visent à accroître la capacité d'un effectif diversifié. Nous voulons continuer à embaucher des personnes de différents horizons professionnels et culturels.
- Développer un leadership de haut calibre : Les bons leaders embauchent, forment et encadrent leurs employés. Ils favorisent également un environnement de travail stimulant où les employés peuvent se dépasser. Nous continuerons à former d'excellents leaders grâce à nos programmes de développement du leadership.
- Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement : Nous encourageons l'apprentissage et le perfectionnement volontaires grâce à une série de programmes d'apprentissage et de programmes techniques.

Efficience

BDC vise à être la plus efficiente possible. Pour mesurer notre niveau d'efficience, nous utilisons un ratio qui établit les frais d'exploitation et d'administration comme pourcentage du revenu net d'intérêts et des autres revenus (incluant les gains ou les pertes réalisés à la cession des placements de financement subordonné). Plus le ratio d'efficience est bas, plus grande est l'efficience.

Ratio d'efficience

2006 Résultat	2007 Objectif	2007 Résultat	2008 Objectif
48,9 %	49,7 %	50,2 %	51,0 %

Rendement à l'exercice 2007
Le ratio d'efficience de l'exercice 2007 est de 50,2 %, comparativement au nouvel objectif interne de 49,7 % (l'objectif du PE était de 51 %). Le revenu net d'intérêts et les autres revenus ont dépassé de 500 000 $ l'objectif interne, qui s'établissait à 504,0 millions de dollars; cependant, les dépenses ont également excédé de 2,9 millions de dollars l'objectif interne à ce chapitre.

Deux facteurs importants ont influé sur la variation du ratio d'efficience de l'exercice 2007 par rapport à celui de l'exercice 2006 : une augmentation de 31,9 millions de dollars du revenu net d'intérêts et des autres revenus, en raison de la croissance du portefeuille de BDC Financement et de BDC Financement subordonné, et une hausse de 22,2 millions de dollars des frais d'exploitation et d'administration, principalement attribuable à :

- un accroissement de 16,2 millions de dollars des traitements et des avantages sociaux, autres que les prestations de retraite, pour faire face à la hausse du volume d'activité. Au cours de l'année, le groupe Financement et Financement subordonné a embauché 120 employés. Cette augmentation s'explique par notre objectif visant à passer plus de temps avec les clients, l'ouverture de six nouvelles succursales et notre soutien accru aux PME à l'aide de petits prêts.
- une hausse de 3,3 millions de dollars des charges de retraite, en raison de l'application d'un taux d'actualisation réduit aux obligations futures découlant des régimes de retraite.
- une augmentation nette de près de 2,7 millions de dollars des autres dépenses, comme le marketing, la formation, et autres.

Objectif pour l'exercice 2008
Le ratio d'efficience visé pour 2008 est de 51,0 %. Bien que nous prévoyons que certaines initiatives amélioreront l'efficience de BDC au fil du temps, les investissements actuels dans les domaines des ressources humaines, des processus et de la technologie nuiront, à court terme, au ratio.

Nous avons lancé, à l'exercice 2007, le projet Valeur de BDC Financement, qui vise à accroître la valeur offerte à ses clients, en éliminant les activités non créatrices de valeur et en tirant parti de la technologie pour améliorer l'efficience. Cette stratégie met l'accent sur la relation avec la clientèle. Le projet Valeur et les investissements technologiques augmenteront l'efficience à long terme, mais ils lui nuiront à court terme.

Viabilité financière :

Encours du portefeuille de BDC Financement et de BDC Financement subordonné

BDC doit être rentable pour croître tout en remplissant son mandat d'intérêt public. Le principal élément d'actif productif de revenu de BDC constitue son portefeuille de financement et de financement subordonné. Le portefeuille doit obtenir un taux de rendement suffisant, après créances irrécouvrables, pour couvrir ses frais d'exploitation et générer assez de bénéfices et de capital pour appuyer la croissance future.

Encours du portefeuille *(en milliards de $)*

Incluant BDC Financement subordonné			Excluant BDC Fin. sub.	
2006 Résultat	2007 Objectif	2007 Résultat	2007 Résultat	2008 Objectif
8,8 $	9,4 $	9,3 $	9,1 $	9,7 $

Rendement à l'exercice 2007
Le portefeuille brut à la clôture est passé de 8,8 milliards de dollars à 9,3 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de plus de 500 millions, ou 5,7 %. Le portefeuille de financement et de financement subordonné brut, qui s'est établi à 9,3 milliards de dollars, a été l'élément moteur de la viabilité financière de BDC. Il est légèrement inférieur à l'objectif interne de 9,4 milliards de dollars, ce qui s'explique principalement par des déboursements moindres que prévu, mais il est bien supérieur à l'objectif du PE, qui s'élevait à 9,0 milliards de dollars.

Objectif pour l'exercice 2008
À partir de l'exercice 2008, cet indicateur ne tiendra plus compte du portefeuille de BDC Financement subordonné. Pour l'exercice 2008, l'objectif de BDC à l'égard du portefeuille de BDC Financement est de 9,7 milliards de dollars, soit 6 % supérieur au résultat de 9,1 milliards de dollars de l'exercice 2007.

Revenus de BDC Consultation

BDC Consultation constitue un de nos éléments de différenciation sur le marché. Ce secteur offre des solutions de consultation personnalisées aux entrepreneurs canadiens pour les aider à relever les défis complexes auxquels ils font face au quotidien. Les activités de consultation forment une part intégrante de la proposition de valeur de BDC au client.

Revenus de BDC Consultation *(en millions de $)*

2006 Résultat	2007 Objectif	2007 Résultat	2008 Objectif
21,6 $	23,0 $	23,5 $	26,0 $

Rendement à l'exercice 2007
Les revenus de consultation ont augmenté de 9 % en 2007, pour atteindre 23,5 millions de dollars. Ils sont légèrement supérieurs à l'objectif interne de 23,0 millions de dollars, alors que l'objectif du PE se chiffrait à 22,0 millions de dollars.

Objectif pour l'exercice 2008
Les revenus visés pour BDC Consultation sont de 26,0 millions de dollars, en hausse de 11 % par rapport à 2007. Un aspect clé de notre plan stratégique consiste à diversifier nos services de consultation en les répartissant en six offres de services majeures. Nous offrons aux PME canadiennes des services en planification et gestion d'entreprise, en innovation, en ressources humaines, en développement des marchés, en efficacité opérationnelle et en transmission d'entreprise.

Taux de rendement interne sur 10 ans – BDC Capital de risque

BDC souhaite rester un chef de file dans l'industrie du capital de risque au Canada. Cette dernière utilise le taux de rendement interne (TRI) pour mesurer le succès des fonds ou des placements d'une année particulière. Le TRI correspond au taux d'actualisation annuel auquel les valeurs des flux de trésorerie du portefeuille égalent le placement initial. Les objectifs pour l'exercice 2007 comprenaient le TRI sur 10 ans des placements directs, de même que celui des placements totaux de BDC Capital de risque.

TRI sur 10 ans – BDC Capital de risque

	2006 Résultat	2007 Objectif	2007 Résultat
Placements directs	3,3 %	1,2 %	0,7 %
Placements totaux	1,5 %	(0,1) %	(0,8) %

Rendement à l'exercice 2007
À l'exercice 2007, la juste valeur inférieure du portefeuille et les occasions de dessaisissement limitées ont influé sur le TRI des placements directs et totaux.

Objectif pour l'exercice 2008
La mesure du rendement des placements de BDC Capital de risque pose des difficultés étant donné qu'il s'agit, par nature, d'opérations à long terme comportant des risques élevés.
Le TRI est une mesure standard de l'industrie dont BDC se sert à des fins de comparaison. Cependant, vu le rôle que BDC joue en tant qu'investisseur patient dans des entreprises aux premières étapes de leur développement, le fait de comparer notre TRI à celui de l'industrie ne se révèle pas un indicateur de rendement clé adéquat ou utile. C'est pourquoi BDC a supprimé le TRI de BDC Capital de risque de sa liste d'indicateurs institutionnels clés pour les années à venir.

Rendement du capital-actions ordinaire (RCO)

BDC n'accorde pas de subventions et n'effectue pas de contributions. Elle ne reçoit pas non plus de crédits parlementaires annuels. Afin de générer la rentabilité nécessaire pour maintenir notre croissance, nous visons à obtenir un RCO au moins égal au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement.

Rendement du capital-actions ordinaire

2006 Résultat	2007 Objectif	2007 Résultat	2008 Objectif
Total BDC			
9,2 %	8,2 %	8,5 %	7,1 %

Rendement à l'exercice 2007
Le RCO total de BDC est de 8,5 %. Il est supérieur à notre objectif interne de 8,2 % et à l'objectif du PE, qui s'établit à 7,5 %. La dépréciation de 26,0 millions de dollars de la juste valeur du portefeuille de BDC Capital de risque a réduit le RCO.

Le RCO de 8,5 % dépasse le coût moyen à long terme des fonds du gouvernement, qui s'établit à 4,1 % pour l'année.

Objectif pour l'exercice 2008
Nous visons à obtenir un RCO de 7,1 %, supérieur au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement, estimé à 4,4 % pour 2008. Un bénéfice net de 123,0 millions de dollars est prévu pour 2008.

– 3 –
Gestion du risque

Dans l'exercice de notre mandat, nous assumons des risques en offrant des solutions qui ne sont pas couramment disponibles sur le marché.

Introduction

Le risque fait foncièrement partie du secteur financier. BDC s'attache à répondre aux besoins des entrepreneurs qui ne sont pas facilement comblés. Or, la réponse à ces besoins passe habituellement par des prêts ou des investissements à plus haut risque.

Comme l'exige notre actionnaire, nous sommes viables sur le plan commercial. La viabilité commerciale nous permet de nous acquitter de notre mandat, de croître et d'investir dans les services que nous offrons aux entrepreneurs. Elle nous évite aussi d'avoir à faire appel au soutien du Parlement en périodes de ralentissement économique. Nous sommes plus particulièrement tenus de générer un rendement à long terme du capital-actions ordinaire qui soit au moins égal au coût moyen à long terme du capital du gouvernement.

Il est important, pour les membres du Parlement et de la fonction publique, de savoir que BDC utilise son capital de base solide, en même temps que des systèmes de gestion du risque très évolués pour gérer plusieurs types de risques spécifiques dont, plus particulièrement, le risque de crédit du portefeuille de prêts. Nous appliquons à cette fin un cadre de gestion du risque très élaboré, qui repose sur les principes d'autonomie et de viabilité commerciale.

À l'instar des autres banques, BDC doit conserver une base de capital solide. Le capital que nous détenons actuellement dépasse nos obligations réglementaires. Le montant des capitaux propres dont BDC dispose dicte le soutien financier que nous pouvons fournir à nos clients. En règle générale, dans le cadre du financement traditionnel, chaque dollar de capitaux propres nous permet de prêter 10 $ à un entrepreneur. En revanche, un dollar de capitaux propres nous donnerait la possibilité d'accorder 4 $ à un entrepreneur dont la proposition comporte des risques plus élevés. Nous pourrions enfin, pour chaque dollar de capitaux propres, investir 1 $ dans le projet d'un entrepreneur ayant besoin de capital de risque. Le Conseil du Trésor établit ces ratios actif/capitaux propres standards (10:1, 4:1 et 1:1) à des niveaux conçus pour assurer une couverture adéquate des pertes.

Notre mandat nous oriente vers des projets à plus haut risque. Nous fournissons à nos clients le maximum de soutien possible compte tenu des exigences en matière de capital.

– Risque financier –

Risque de crédit lié aux prêts

Risque de concentration du portefeuille de prêts

Risque de marché – portefeuille de capital de risque

Risque de trésorerie

↑

[Modèle de risque]

↓

– Risque opérationnel –

Ressources humaines

Gestion des processus

Gestion des systèmes

Risque juridique

Risque de non-conformité

Comment nous gérons les risques : gestion des risques de l'entreprise (GRE)

La gestion des risques de l'entreprise (GRE) est une politique cadre dont nous nous servons pour assurer une gestion des risques méthodique et constante dans toutes nos activités de planification, nos prises de décision et nos opérations. La GRE empêche que la gestion des risques de BDC soit faite de façon désordonnée ou improvisée.

Les premières étapes consistent à détecter et à identifier les risques. BDC procède constamment à des balayages de ses risques, un peu comme le ferait un radar.

Les directeurs responsables de chacune des unités de BDC effectuent les premiers balayages. Ils déterminent chaque année leurs principaux risques liés aux activités et rédigent, pour chacun, un plan d'action visant à le réduire, à l'éviter ou à l'accepter. Ils transmettent ensuite les plans d'action au siège social, accompagnés d'une estimation des fonds ou des ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

Au siège social, le groupe de la GRE compile, quantifie et évalue les risques des unités fonctionnelles dans un rapport exhaustif destiné au Comité de la haute direction. Ce rapport résume les risques et détermine ceux qui sont susceptibles d'affecter BDC dans son ensemble. Le groupe de la GRE travaille ensuite avec chaque unité fonctionnelle à l'établissement des priorités et à la mise en œuvre des plans d'action individuels.

Chaque année, BDC évalue ses principaux risques. Nous analysons la probabilité que chaque risque se matérialise et l'impact qu'il pourrait avoir sur les objectifs d'affaires de BDC. Nous examinons également les mesures employées pour atténuer ces risques. Des employés représentant plusieurs services identifient, évaluent et classent les risques par ordre d'importance. Les cadres de direction élaborent des plans d'action à l'égard des principaux risques et en discutent avec le conseil d'administration.

Tous les trois mois, les cadres de direction envoient au conseil un rapport sur la GRE à jour, qui illustre dans les grandes lignes le rendement des portefeuilles de prêts, de financement subordonné et de capital de risque, leur conformité aux limites de tolérance au risque fixées par BDC et la situation des indicateurs de risque faisant l'objet d'un suivi.

En 2007, BDC a créé un comité interne de GRE pour identifier, évaluer et quantifier les risques et les occasions continus dans nos activités quotidiennes. Les membres du Comité de gestion des risques de l'entreprise représentent plusieurs disciplines et services de BDC. Ils ont pour mandat de préparer et de mettre en œuvre des plans d'action qui couvrent les différentes unités fonctionnelles de BDC.

Risque de crédit du portefeuille de prêts

Le risque le plus important que BDC doit gérer est le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts à terme commerciaux. Les prêts à terme commerciaux constituent la majeure partie du portefeuille de BDC. Ce portefeuille est extrêmement diversifié et couvre l'ensemble du Canada. Nous détenons les prêts jusqu'à l'échéance et nous n'utilisons pas d'instruments du marché tels que des produits dérivés de crédit ou des pratiques de titrisation du portefeuille pour contrebalancer ce risque.

Les directeurs de BDC font usage d'un système de surveillance très évolué, qui balaie constamment les nouveaux prêts et le portefeuille de prêts existants. Chaque semaine, ce système fournit une analyse en profondeur et des avertissements relatifs aux tendances qui pourraient exiger des mesures correctives rapides. Il donne aussi aux directeurs des renseignements permettant de cerner les causes des problèmes : détails propres au secteur d'activité, à la situation géographique, à la succursale ou encore au montant ou au type de prêt.

L'avantage de ce système réside dans le fait qu'il met les renseignements entre les mains des directeurs des unités qui ont la responsabilité de surveiller le risque en même temps qu'il tient les cadres de direction au courant de l'évolution de la situation.

Chaque jour, BDC gère la qualité de ses prêts individuels en cultivant des relations de travail solides avec ses clients entrepreneurs, en surveillant leur situation financière et en vérifiant l'observation des politiques et des contrôles. Tous les trois mois, nos cadres de direction se réunissent officiellement pour examiner les tendances, les concentrations, les indicateurs de risque et les évaluations de la qualité des prêts ainsi que pour ajuster les stratégies de marché de manière à ce qu'elles satisfassent à des niveaux de risque commercial que BDC juge acceptables. Après ces réunions trimestrielles, les cadres de direction discutent des constatations et des décisions qu'ils ont prises avec le Comité de crédit et d'investissement et du risque du conseil d'administration.

Cet apport constant de renseignements précis comporte deux avantages. Le premier réside dans l'information visant à susciter une plus grande réactivité à l'échelle de l'unité fonctionnelle locale. Le second est une surveillance accrue de la part de la direction. Ensemble, celles-ci permettent à BDC de prendre en toute confiance des risques plus élevés afin d'appuyer les entrepreneurs.

BDC possède un comité, formé d'employés de niveau supérieur, qui examine minutieusement le portefeuille et les décisions en matière de crédit présentant des risques plus élevés. Le Comité de risque de crédit (CRC) est composé d'employés de niveau supérieur qui sont nommés par le président. Le quorum est formé de trois membres. Leur rôle est de faire en sorte que ces décisions de crédit à haut risque bénéficient des connaissances, des compétences et de l'expérience de prêteurs chevronnés. Le CRC a pour principale responsabilité de statuer sur les demandes de crédit selon les limites prescrites.

Le CRC soumet à l'approbation du Comité de crédit et d'investissement et du risque les transactions de montant élevé. Il examine également toutes les transactions concernant des parties apparentées à un membre du Parlement ou du Sénat ou à un autre membre du conseil d'administration ou qui sont adressées à BDC par un membre du Parlement ou du Sénat ou un autre membre du conseil d'administration.

Deux équipes, soit celles de la Vérification interne et de la Gestion du risque du portefeuille, procèdent à des examens mensuels de la qualité des prêts. Ces examens, qui portent sur un échantillonnage de prêts, visent à s'assurer que les employés qui les ont approuvés ont respecté les politiques de BDC, exercé la diligence raisonnable nécessaire et effectué une évaluation appropriée des risques. Nous utilisons les résultats de ces examens pour former les employés et améliorer ainsi continuellement leur rendement.

L'équipe de la Vérification interne passe également en revue les activités des succursales pour déterminer le risque de crédit du portefeuille de prêts et pour obtenir l'assurance qu'elles respectent les politiques et méthodes de BDC. Elle prévient la direction de toute tendance négative des risques opérationnels ou procéduraux, et les directeurs veillent à ce que les employés responsables prennent des mesures correctives. Nous nous servons de toutes ces conclusions pour cerner les possibilités d'améliorer nos processus ou pour offrir davantage de formation en vue de réduire nos risques opérationnels.

Le risque de crédit lié aux prêts est le risque que BDC perde de l'argent en cas de non-paiement d'un prêt. Il faut se rappeler que nous sommes tenus, en vertu de notre mandat, d'accorder des prêts à un segment du marché national des prêts commerciaux qui présente des risques élevés. Nous fondons nos décisions sur l'évaluation d'autres clients semblables, selon notre expérience, et nous nous appuyons sur des politiques, des méthodes et des outils d'évaluation du risque pour nous aider à prendre ces décisions. Nous évaluons tous les prêts au moyen d'un cadre d'évaluation du risque qui nous aide à établir la tarification appropriée selon le risque assumé et selon nos antécédents de pertes à l'égard de transactions similaires. La cote de risque est à la base de la compréhension du risque lié à notre analyse-rédaction et de la gestion de tous les prêts qui composent notre portefeuille.

Nous soumettons des rapports officiels aux cadres de direction et au conseil d'administration sur une base trimestrielle régulière; des rapports informels sont également présentés au besoin aux directeurs. Nous décentralisons nos décisions en matière d'analyse-rédaction et les soumettons à une vérification et à un examen indépendants. Tous nos directeurs ont reçu une formation sur l'évaluation globale du risque de crédit.

Le risque de concentration du portefeuille de prêts est le risque que BDC perde de l'argent advenant que plusieurs emprunteurs d'une même industrie ou d'un même secteur géographique fassent défaut en même temps. Nous diversifions notre portefeuille de prêts par secteur d'activité, par territoire géographique ainsi que par stade de développement. Lorsqu'il y a lieu, nous établissons des limites à l'intérieur de notre portefeuille afin de gérer le risque de crédit associé sur une base globale. De cette façon, nous gérons l'incidence des corrélations entre les engagements et protégeons BDC contre l'impact négatif potentiel d'événements – tels que des pandémies ou des différends commerciaux internationaux – qui pourraient avoir des conséquences économiques néfastes. L'équipe de la Gestion du risque du portefeuille propose les limites au Comité de la haute direction, qui les approuve, ou les soumet à l'approbation du conseil d'administration.

Le système d'information de gestion du portefeuille nous permet de déceler rapidement les tendances en fournissant une information hebdomadaire sur cinq indicateurs de risque pour les nouveaux prêts et neuf indicateurs de rendement du portefeuille global. Les indicateurs de risque sont décomposés par industrie, secteur géographique, solution d'affaires, taille du prêt, objet du prêt ou toute combinaison de ces facteurs. Des rapports de détection permettent aux directeurs de mettre l'accent sur les mesures correctives, suivant les besoins.

Le Comité des perspectives du portefeuille analyse les indicateurs de rendement du portefeuille et recommande des stratégies, selon les nécessités. Ce comité est composé de représentants de différents groupes de BDC, dont l'Exploitation, le Développement des marchés, la Gestion du risque du portefeuille et la Gestion du risque de crédit. La vaste expertise de ses membres permet de s'assurer que nous avons une vision intégrée équilibrée des stratégies à l'égard du marché et du risque.

Risque de marché : le portefeuille de capital de risque

Les placements de capital de risque dans des entreprises à des stades précoces comportent, par essence, des risques élevés. Ils constituent par ailleurs un impératif d'intérêt public : la vigueur de l'économie du savoir canadienne en dépend. La recette pour assurer la prospérité nationale à long terme exige notamment des entreprises qui se spécialisent dans des secteurs hautement innovateurs comme les sciences de la vie et les technologies de l'information et qui réussissent sur la scène mondiale.

Les placements de capital de risque exigent de la patience. Il faut plusieurs années, des millions de dollars et un ensemble ordonné de compétences distinctes et spécialisées pour transformer une idée ou une technologie innovatrice en une entreprise rentable. Les investisseurs doivent attendre que l'innovation fasse place à une entreprise profitable avant de pouvoir vendre leur participation à profit. Cela signifie que les placements de capital de risque consomment initialement plus de capitaux qu'ils n'en génèrent.

Les profits que nous réalisons sont affectés par le moment où nous nous dessaisissons de nos placements de capital de risque. Ce moment est dicté par les tendances et les caprices des marchés financiers, ainsi que par la présence et l'appétit des acheteurs.

Nous atténuons les risques associés à notre portefeuille de capital de risque en appliquant un processus de diligence rigoureux préalablement à toutes nos décisions d'investissement. Nous enquêtons sur les produits et services de l'entreprise avant d'investir et accordons la préférence aux produits et services révolutionnaires uniques en leur genre ou présentant un net avantage par rapport aux solutions existantes. Nous évaluons de surcroît l'expérience, l'expertise et l'engagement des directeurs de l'entreprise. Nous étudions enfin la taille et la dynamique du marché de l'entreprise de même que sa situation concurrentielle actuelle et dans un avenir prévisible. Par mesure de prudence, nous faisons parfois appel à des spécialistes externes indépendants pour valider nos conclusions.

Nous réduisons aussi le risque lié à nos activités de placement de capital de risque en effectuant des évaluations prudentes, en investissant conjointement avec d'autres investisseurs en capital de risque et en procédant à un suivi régulier. Nous nous dessaisissons des placements de capital de risque fructueux lorsque l'entreprise émettrice fait l'objet d'une prise de contrôle ou qu'elle réalise un premier appel public à l'épargne. Nous étudions la conjoncture et procédons à une vente échelonnée de nos actions pour éviter de perturber le marché.

Nous appliquons un processus rigoureux pour autoriser nos placements de capital de risque. Le Comité de capital de risque (CCR) interne, composé de cadres de direction, examine toutes les opérations de placement et les approuve à l'intérieur des limites qui lui ont été déléguées. Si le montant du placement recommandé est élevé, le CCR le transmet au Comité de crédit et d'investissement et du risque du conseil d'administration aux fins d'approbation.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes imputables à une erreur humaine, à une défaillance des processus, à une panne des systèmes, ou à des événements extérieurs liés au marché qui sont indépendants de notre volonté. BDC a un cadre de contrôle interne, composé de systèmes et de processus, sur lequel elle s'appuie pour effectuer ses transactions d'affaires. Des politiques et des procédures exhaustives régissent la façon dont nous traitons l'information, administrons les prêts, gérons les ressources humaines et exécutons nos activités. Lorsque nous examinons nos principaux risques, nous incluons les plans d'action conçus pour gérer les risques opérationnels.

Nous procédons à une révision des dossiers radiés et identifions les risques opérationnels relatifs aux opérations de prêt. En compilant ces risques, nous sommes en mesure de modifier, au besoin, nos méthodes de contrôle interne.

BDC s'est dotée d'un processus exhaustif de planification de la reprise des activités pour assurer la continuité de ses principales fonctions d'affaires en cas de catastrophe, et elle revoit et teste régulièrement la planification des mesures d'urgence. En 2007, nous avons élaboré un plan de préparation détaillé pour faire face à une éventuelle pandémie de grippe.

BDC gère les risques associés aux défaillances techniques et aux pannes des systèmes de télécommunication en remplaçant et en mettant à niveau le matériel informatique et l'équipement. Nous disposons de procédures de contrôle et de sécurité pour respecter les lois et les normes sur la protection des renseignements personnels et pour nous assurer que notre information est gérée avec précision et efficacité. Nous testons régulièrement ces systèmes pour en vérifier la fiabilité.

Le risque de crédit est le risque que BDC perde de l'argent en cas de non-paiement d'un prêt. Ce type de risque est inhérent aux nouvelles autorisations de prêt, ainsi qu'à notre important portefeuille de prêts déjà approuvés. Il est également inhérent à nos activités de trésorerie. Lorsque nous prévoyons recevoir un paiement d'un tiers avec lequel nous avons conclu une transaction financière, le risque que ledit tiers ne puisse effectuer ce paiement est toujours présent. Afin de gérer ce risque, nous diversifions nos engagements et établissons des limites à nos transactions.

Le risque de marché est le risque que BDC perde de l'argent lorsque la valeur de l'actif, du passif ou d'autres instruments financiers – comme les produits dérivés des taux d'intérêt ou la couverture contre les risques de change – varie en raison de l'évolution des conditions du marché. Pour gérer ce risque dans nos activités de capital de risque, nous appliquons un processus de sélection rigoureux et travaillons étroitement avec les sociétés émettrices. Étant donné que les risques de marché liés aux activités de trésorerie sont dus à des événements externes indépendants de notre volonté, nous utilisons des instruments financiers très évolués afin de garder le risque auquel BDC est exposée à l'intérieur des limites approuvées.

Le risque opérationnel est le risque de pertes imputables à une erreur humaine, à une défaillance des processus, à une panne des systèmes, ou à des événements extérieurs liés au marché qui sont indépendants de notre volonté. Nous employons, pour atténuer ce risque, des systèmes, des politiques et des procédures de contrôle interne. Ceux-ci sont surveillés à divers échelons de notre organisation et soumis à une vérification interne.

Le risque lié à l'environnement est le risque que BDC perde de l'argent en raison d'un problème environnemental, ce qui comprend les problèmes qui n'ont pas été prévus ou gérés comme il se doit. Nous avons un processus bien défini pour recenser et évaluer les risques liés à l'environnement au moment où nous autorisons un prêt. Nous disposons également d'un processus de surveillance pour nous assurer que nous continuons de suivre et de gérer correctement ces risques potentiels.

Gestion des risques de trésorerie

Les risques inhérents aux activités de trésorerie de BDC sont surveillés quotidiennement à divers échelons de BDC, conformément aux politiques établies. Le Comité de gestion de l'actif et du passif se réunit sur une base trimestrielle afin d'examiner les activités de trésorerie et de veiller à ce que nous gérions les risques financiers d'une manière responsable. Le Comité fait aussi rapport au conseil d'administration une fois par trimestre.

Les risques de trésorerie découlent de l'émission sur le marché, par BDC, de titres d'emprunt pour financer ses activités de prêt. BDC utilise son cadre de gestion des risques de trésorerie pour identifier, mesurer, surveiller et atténuer les risques de trésorerie, qui comprennent le risque de liquidité, le risque de marché, le risque de crédit lié à la contrepartie, le risque opérationnel et le risque juridique et réglementaire.

Le risque de liquidité est le risque que BDC soit incapable de dégager les fonds nécessaires pour faire face à tous ses engagements contractuels lorsqu'ils arrivent à échéance.

La principale responsabilité de la Trésorerie relativement à la gestion des liquidités est de s'assurer que BDC est capable de satisfaire à ses obligations de paiement dans les délais voulus et d'une manière rentable. Nous avons, en matière de gestion des liquidités et des placements, une politique bien définie comprenant des limites relatives aux liquidités qui sont surveillées quotidiennement par le groupe de la Gestion des risques de trésorerie. La politique de BDC donne également des lignes directrices claires à l'égard des institutions émettrices, qui ont toutes une cote de crédit égale ou supérieure à A, attribuée par une agence de notation externe. Nous nous assurons de cette façon que nos placements à court terme sont effectués dans des actifs liquides auxquels nous pouvons avoir accès lorsque c'est nécessaire.

Le risque de marché est le risque que BDC perde de l'argent si la valeur de ses actifs, de ses passifs ou d'autres instruments financiers varie en raison d'un changement de la conjoncture du marché.

BDC obtient les fonds dont elle a besoin pour financer ses activités en émettant des effets commerciaux et des billets à moyen et à long terme. BDC est autorisée à émettre des titres d'emprunt sur les marchés canadiens et étrangers, en utilisant différentes devises et structures, pourvu que nous éliminions le risque lié aux fluctuations des devises ou des taux d'intérêt étrangers, conformément aux exigences du ministère des Finances. Nous concluons toutes les transactions de couverture avec des contreparties approuvées, de grande qualité, ayant une cote de crédit égale ou supérieure à A-, attribuée par une agence de notation externe.

Le risque de taux d'intérêt réside dans la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt du marché entraînent une perte de valeur des instruments financiers. Nous accordons des prêts à taux flottant et à taux fixe, essayons d'apparier dans la mesure du possible nos stratégies d'emprunt à ces genres de prêts et utilisons des instruments dérivés pour gérer les écarts. Le diagramme à la page suivante illustre la situation de l'actif et du passif de BDC au 31 mars 2007, après effet des transactions sur des instruments dérivés.

La politique de gestion des risques de trésorerie guide la gestion proactive du risque de marché résultant des fluctuations potentiellement défavorables des taux d'intérêt. Cette politique a pour objet de minimiser l'impact de ces variations sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique de BDC. Cette politique prévoit une certaine latitude relativement à la sensibilité du revenu net d'intérêts projeté au cours des 12 prochains mois lorsque celui-ci est soumis à un mouvement parallèle de 200 points de base de la courbe de rendement du Canada.

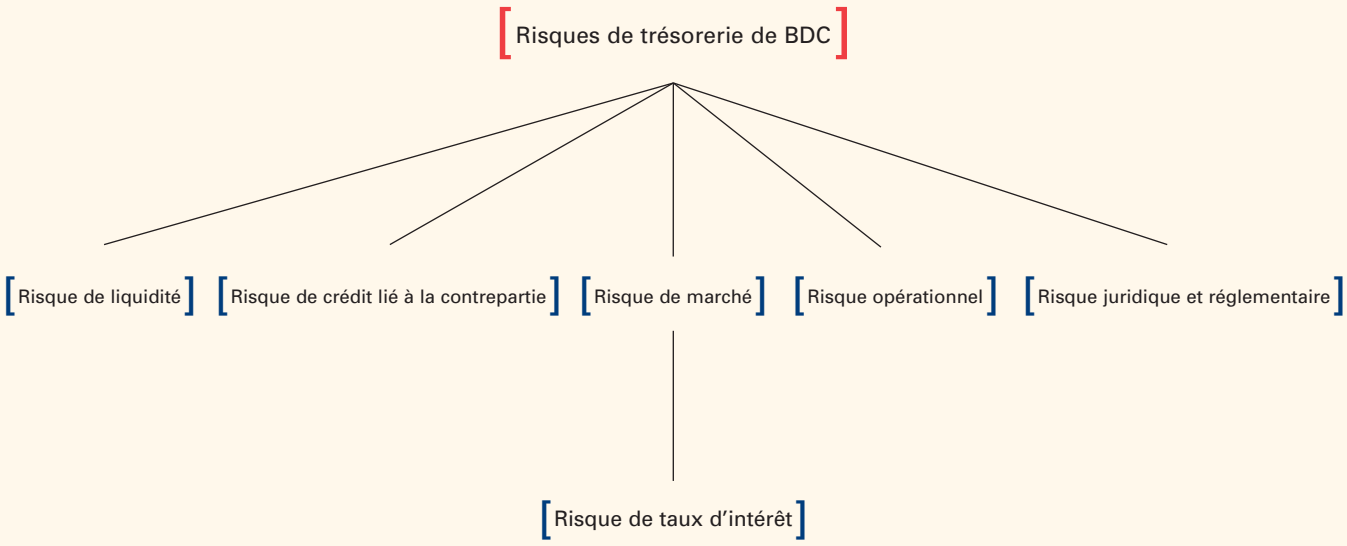

Le risque de crédit lié à la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier subisse une décote ou qu'elle manque à ses obligations, entraînant de ce fait une réduction de la valeur des instruments financiers en circulation ou une perte financière potentielle, si la contrepartie n'est pas capable de respecter ses obligations contractuelles.

Afin de réduire le risque de crédit inhérent aux activités de trésorerie, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie identifie et mesure le risque de crédit de BDC lié aux émetteurs et aux contreparties à des instruments dérivés. Le groupe de la Gestion des risques de trésorerie veille également à ce que les transactions prescrites sur des instruments dérivés soient conclues par BDC avec des contreparties qui ont une cote de crédit acceptable et avec lesquelles un accord-cadre de l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association) a été dûment signé. L'accord-cadre de l'ISDA comprend également une annexe de soutien du crédit qui définit une limite au-delà de laquelle une cession de garantie est requise de la part de la contrepartie pour ramener la valeur du risque de crédit qu'elle encourt sous le seuil permis. Enfin, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé de titres émis ou garantis par des entités ayant une cote de crédit acceptable.

Le risque juridique et réglementaire survient lorsque BDC conclut une opération avec une contrepartie qui n'a pas la capacité juridique ou réglementaire de conclure l'opération, que des changements aux lois ou règlements affectent la valeur d'une série d'opérations ou que la documentation d'une opération sur des instruments dérivés – telle qu'un accord-cadre de l'ISDA – est manquante ou inappropriée.

Écart de sensibilité aux variations des taux d'intérêt des éléments d'actif et de passif relatifs à la trésorerie

au 31 mars 2007 (en millions de $)

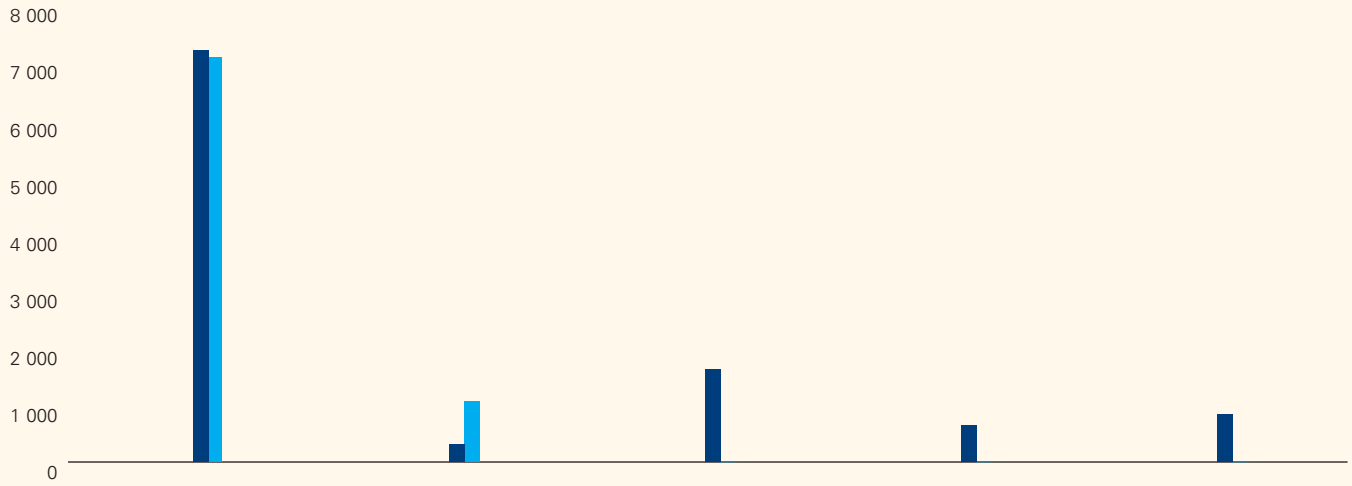

	À l'intérieur de 3 mois	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux**
Éléments d'actif*	7 280	313	1 630	654	835
Éléments de passif	7 158	1 070	0	0	0

* *Avant la provision cumulée pour créances irrécouvrables.*

** *Excluant les actifs liés aux dérivés, les autres éléments d'actif, les passifs liés aux dérivés et les autres éléments de passif.*

– 4 –

Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

Conventions et estimations comptables critiques

Les conventions comptables importantes appliquées par BDC sont résumées dans la note 2 afférente aux états financiers consolidés. Ces conventions sont considérées comme critiques parce qu'elles nécessitent d'importantes estimations pour les appliquer. BDC a établi des mécanismes de contrôle interne, dont des déclarations et des attestations formelles par les cadres de direction, afin de s'assurer que les conventions et les estimations comptables sont passées en revue et appliquées de façon uniforme d'un exercice à l'autre. Les conventions comptables critiques comprennent celles qui sont liées à la provision cumulée pour créances irrécouvrables, à la juste valeur des placements, ainsi qu'aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs des employés.

Provision cumulée pour créances irrécouvrables

La provision cumulée pour créances irrécouvrables représente l'estimation par la direction des pertes probables liées au crédit qui existent dans le portefeuille de financement. Elle comprend la provision spécifique cumulée et la provision générale cumulée. La direction constitue la provision spécifique cumulée en se fondant sur l'identification et la détermination des pertes liées aux prêts douteux, et établit la provision générale cumulée à partir de l'évaluation des pertes probables existant dans le portefeuille rentable.

BDC détermine la provision cumulée en se fondant sur des évaluations quantitatives et qualitatives qui reposent sur les renseignements de crédit actuels et les antécédents en la matière. Ce processus exige que BDC pose certaines hypothèses et certains jugements, portant notamment sur : i) l'évaluation de la moins-value et le risque d'un prêt; ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des garanties; iii) l'établissement des taux de délinquance et de pertes selon les données historiques; iv) l'ajustement des taux de pertes selon la pertinence des résultats historiques; v) l'évaluation des changements dans les stratégies, les processus et les politiques en matière de crédit; vi) l'évaluation de la qualité du crédit actuelle du portefeuille à partir des tendances de la qualité du crédit en ce qui a trait aux prêts douteux, aux radiations et aux recouvrements, ainsi qu'aux caractéristiques et à la composition du portefeuille; enfin, vii) la détermination de la position actuelle dans le cycle économique et de crédit. Des changements dans les hypothèses, ou l'utilisation d'autres jugements, peuvent affecter le montant de la provision cumulée d'une manière appréciable.

BDC maintient sa provision cumulée pour créances irrécouvrables à un niveau adéquat en tenant compte du profil de risque relativement élevé de ses activités de financement.

La note 2 afférente aux états financiers consolidés expose en détail les méthodes employées pour calculer la provision cumulée pour créances irrécouvrables.

Juste valeur des placements

Selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), les placements détenus par des sociétés de placement du groupe consolidé sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur est définie comme le prix qu'un tiers non apparenté averti paierait pour un placement. BDC fonde son approche relativement à l'évaluation de la juste valeur sur les lignes directrices de l'industrie.

Pour calculer la juste valeur, BDC emploie les méthodes suivantes : i) des méthodes fondées sur le marché, telles que le cours des actions inscrites en bourse ou le prix de placements récents; ii) les bénéfices ou les flux de trésorerie actualisés lorsque l'entreprise affiche des bénéfices prévisibles ou des flux de trésorerie positifs prévisibles; enfin, iii) la méthode de la valeur de liquidation ou de la valeur de l'actif lorsque l'entreprise éprouve des difficultés financières.

La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction et fait intervenir des hypothèses importantes, portant notamment sur le taux de capitalisation ou le taux d'actualisation. Elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

La note 2 afférente aux états financiers consolidés expose en détail les méthodes employées par BDC pour estimer la juste valeur de ses placements.

Régime de retraite et autres avantages sociaux futurs des employés

BDC offre aux salariés admissibles des régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres avantages sociaux à la retraite. Ces régimes incluent un régime de retraite agréé, des régimes supplémentaires de retraite et d'autres avantages sociaux, prévoyant notamment des avantages postérieurs à l'emploi ou à la retraite.

Des actuaires calculent les dépenses liées au régime de retraite et aux autres avantages sociaux futurs des employés suivant les différentes hypothèses posées par la direction. Ces hypothèses portent notamment sur le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu des actifs, la tendance des coûts des soins de santé, le taux d'inflation, les hausses salariales projetées et les taux de mortalité. Les résultats réels qui diffèrent des hypothèses actuarielles auront une incidence sur les obligations de BDC au titre des prestations, et les dépenses pourraient augmenter ou diminuer considérablement au cours des exercices futurs.

Les notes 2 et 20 des états financiers consolidés présentent les principales hypothèses employées et leur caractère sensible.

Changements futurs dans les conventions comptables

Instruments financiers

En 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié trois nouvelles normes comptables : *Résultat étendu; Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*; et, *Couvertures*. Vous trouverez ci-dessous un résumé de ces normes, qui entreront en vigueur pour BDC le 1er avril 2007.

Résultat étendu

Le chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA, *Résultat étendu*, présente le nouvel état « État du résultat étendu », qui sera ajouté aux états financiers consolidés de BDC. Le résultat étendu comprend le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu comprennent les changements apportés à la juste valeur des instruments financiers classés disponibles à la vente, ainsi que ceux apportés à la juste valeur de la partie efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie. Le « cumul des autres éléments du résultat étendu » sera présenté à titre d'élément séparé de l'avoir de l'actionnaire.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

Le chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, établit des normes portant sur la comptabilisation et l'évaluation des éléments d'actif financiers, du passif financier et des dérivés non financiers. La nouvelle norme exige que tous les éléments d'actif financiers soient classés comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente ou comme des prêts et créances. Les éléments du passif financier doivent être classés comme détenus à des fins de transaction ou non, selon le cas.

Couvertures

Le chapitre 3865, *Couvertures*, établit des exigences rigoureuses quant à la comptabilité de couverture. Suivant cette norme, BDC comptabilisera immédiatement aux résultats toute inefficacité d'une opération de couverture.

Transition

Le 1er avril 2007, BDC comptabilisera, dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu, les changements dans la valeur comptable des instruments financiers et des soldes reportés correspondants découlant de l'adoption de ces nouvelles normes. BDC détermine l'incidence que l'adoption de ces normes aura sur ses états financiers consolidés suivant les indications publiées récemment. On ne s'attend pas à ce que les montants transitoires qui seront inscrits au solde d'ouverture des bénéfices non répartis et au solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1er avril 2007 soient importants.

Régime de retraite et autres avantages sociaux futurs des employés

En mars 2007, le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage sur des révisions proposées au chapitre 3461, intitulé *Avantages sociaux futurs*. En vertu des révisions proposées, une entité doit comptabiliser au bilan la situation de la capitalisation (différence entre l'actif de la caisse de retraite et les obligations) de tous ses régimes à prestations déterminées. Elle doit en outre évaluer l'actif et les obligations du régime à la date du bilan, et comptabiliser les changements apportés à la situation de la capitalisation au titre du résultat étendu dans l'année où les changements se produisent. Les dispositions sur la comptabilisation et les dispositions correspondantes sur la divulgation entreront en vigueur pour BDC pendant l'exercice 2008. Les dispositions relatives à la date d'évaluation prendront effet à l'exercice 2009.

Conformément aux nouvelles règles, tous les régimes surcapitalisés seront comptabilisés ensemble à l'actif du bilan consolidé, tandis que tous les régimes sous-capitalisés (et non capitalisés) seront comptabilisés séparément au passif, alors que le montant net sera inscrit à titre d'ajustement du solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu. Au 31 mars 2007, BDC estime à 146 millions de dollars le montant net des insuffisances de capitalisation liées au régime de retraite agréé, aux régimes supplémentaires de retraite et aux autres avantages sociaux.

Contrôles et procédures

Pour faire preuve d'initiative et respecter les pratiques exemplaires en matière de régie d'entreprise, BDC a lancé son projet de certification des contrôles internes (CCI) pendant l'exercice 2006. Le projet de CCI vise à resserrer les contrôles financiers et les contrôles contre la fraude, et à déterminer l'état de préparation afin de satisfaire aux exigences liées à un régime de certification des contrôles. Le projet a également franchi les étapes de définition, de planification et de l'établissement de l'étendue.

BDC prévoit terminer la prochaine étape du projet de CCI, centrée sur les contrôles et les procédures en matière de divulgation, au début de l'exercice 2008. Cette étape comprend l'établissement d'une politique sur la divulgation; la mise sur pied d'un comité sur la divulgation; l'examen du processus de certification en vigueur; l'établissement d'un répertoire des éléments à divulguer; enfin, la documentation des processus et des contrôles clés en matière de divulgation. Les contrôles et les procédures en matière de divulgation sont destinés à fournir une assurance raisonnable que BDC a réuni toutes les informations pertinentes et qu'elle les a présentées à la direction de manière à lui permettre de prendre des décisions opportunes sur les éléments à divulguer.

BDC prévoit terminer la dernière étape du projet de CCI, centrée sur les contrôles internes de la communication de l'information financière, à la fin de l'exercice 2009. Cette étape comprend trois types de contrôles : les contrôles à l'échelle de l'entité; les contrôles à l'échelle des processus; enfin, les contrôles généraux en matière de technologies de l'information. Les contrôles internes de la communication de l'information financière sont destinés à fournir à BDC une assurance raisonnable que son information financière est fiable et qu'elle a préparé ses états financiers conformément aux PCGR du Canada.

– 5 –

Analyse des résultats financiers

Nous comparons notre rendement financier avec celui de l'exercice précédent et nous l'évaluons par rapport aux objectifs du Plan d'entreprise (PE) 2007-2011 et aux objectifs internes.

Secteurs d'activité

En 2006, BDC a produit de l'information à l'égard de trois secteurs d'activité, soit le Financement, le Capital de risque et la Consultation. Avec prise d'effet en 2007 et en vue d'accroître la clarté de l'analyse des résultats financiers, le secteur Financement est réparti en deux groupes, soit Financement, incluant les prêts, et Financement subordonné, comprenant surtout des financements sous forme de placements.

Bénéfice net consolidé

Le bénéfice net consolidé de l'exercice 2007 s'est élevé à 138,0 millions de dollars, soit un montant sensiblement le même que celui de 138,2 millions de dollars affiché l'an dernier. Le portefeuille brut du secteur Financement est passé de 8,6 milliards de dollars à 9,1 milliards de dollars, soit une hausse de 5,8 %. Compte tenu de la qualité globale du portefeuille, la provision pour créances irrécouvrables s'est chiffrée à seulement 67,9 millions de dollars, contre 88,1 millions de dollars durant l'exercice 2006. Ce résultat explique la majeure partie de la hausse du bénéfice du secteur Financement, qui est passé de 141,1 millions de dollars l'an passé à 168,0 millions de dollars cette année.

Bénéfice net de BDC

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de $)

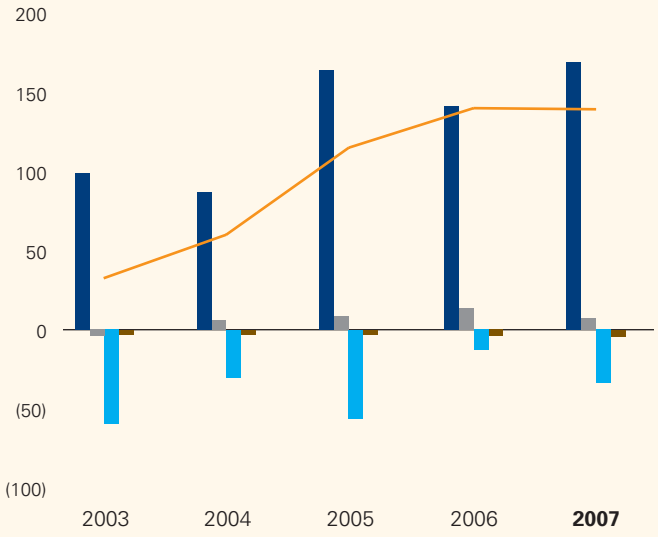

	2003	2004	2005	2006	**2007**
BDC Financement*	98,6	86,7	163,7	141,1	**168,0**
BDC Financement subordonné	(4,1)	5,8	8,8	13,7	**7,9**
BDC Capital de risque	(59,5)	(30,3)	(56,1)	(12,8)	**(33,6)**
BDC Consultation	(3,1)	(3,1)	(2,9)	(3,8)	**(4,3)**
Bénéfice net total	31,9	59,1	113,5	138,2	**138,0**

* *Excluant BDC Financement subordonné.*

Le bénéfice tiré du secteur Financement subordonné s'est établi à 7,9 millions de dollars, en baisse par rapport au montant de 13,7 millions de dollars de l'exercice 2006, en raison principalement du montant de 7,3 millions de dollars au titre de la moins-value non réalisée de la juste valeur par rapport à une plus-value de 1,5 million de dollars durant l'exercice 2006.

Malgré une augmentation de son portefeuille, le secteur Capital de risque a constaté une perte de 33,6 millions de dollars par rapport à une perte de 12,8 millions de dollars durant l'exercice 2006. Bien que la variation de 26,0 millions de dollars de la moins-value non réalisée des placements ait été comparable à celle du précédent exercice, les cessions de placements n'ont déclenché aucun gain net durant l'exercice 2007.

Dividendes

BDC a déclaré des dividendes de 21,6 millions de dollars durant l'exercice 2007, dont 12,1 millions de dollars se rapportaient aux résultats de 2006, la différence étant constituée de dividendes sur les actions privilégiées. BDC a versé des dividendes de 20,8 millions de dollars durant l'exercice 2007 au gouvernement du Canada.

Rendement par rapport aux objectifs

Le bénéfice net consolidé de l'exercice 2007 a atteint 138,0 millions de dollars, ce qui se compare bien à l'objectif du Plan d'entreprise de 123,0 millions de dollars et à l'objectif interne de 134,0 millions de dollars. Les résultats du secteur Capital de risque affichaient un manque à gagner d'environ 38 millions de dollars par rapport à l'objectif, la différence ayant été compensée par le rendement supérieur des secteurs Financement, Financement subordonné et Consultation.

Perspectives pour l'exercice 2008

Nous nous attendons à ce que le bénéfice net consolidé s'établisse à 123,0 millions de dollars. Sur la base de nos résultats financiers pour l'exercice 2007, nous avons déclaré, après la clôture de l'exercice, un dividende sur les actions ordinaires de 12,0 millions de dollars. Ce dividende sera comptabilisé et payé durant l'exercice 2008.

Nous prévoyons en outre un dividende de 9 millions de dollars sur les actions privilégiées, lequel sera déclaré au cours de l'exercice 2008.

Dividendes

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de $)

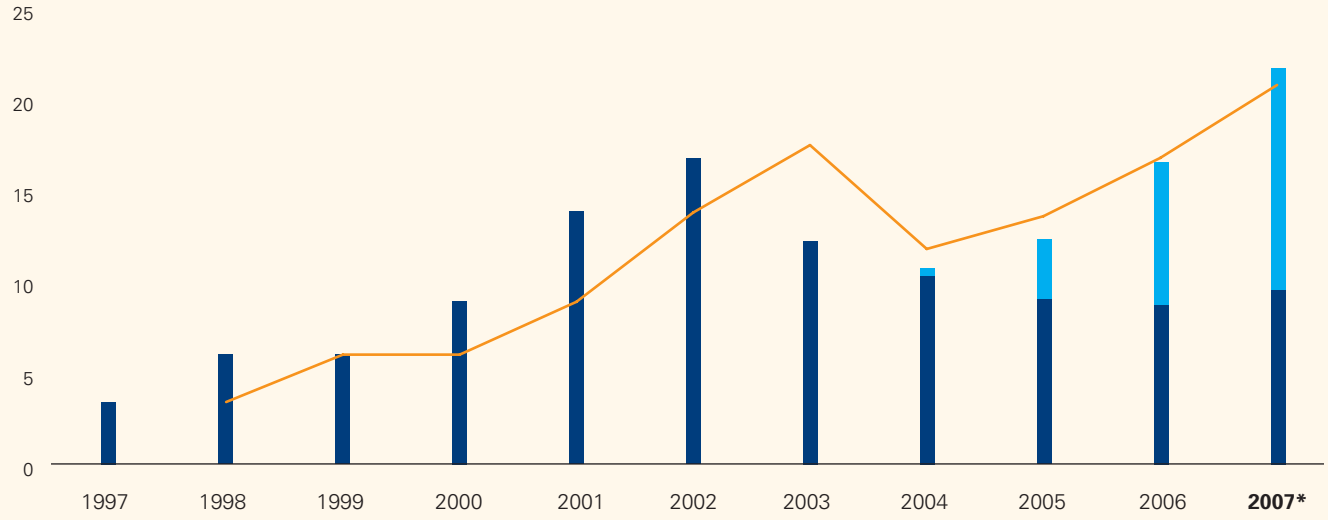

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	**2007***
Dividendes privilégiés déclarés	3,4	6,0	6,0	8,9	13,8	16,7	12,2	10,3	9,0	8,7	**9,5**
Dividendes ordinaires déclarés	–	–	–	–	–	–	–	0,4	3,3	7,8	**12,1**
Total des dividendes déclarés	3,4	6,0	6,0	8,9	13,8	16,7	12,2	10,7	12,3	16,5	**21,6**
Total des dividendes versés	–	3,4	6,0	6,0	8,9	13,8	17,5	11,8	13,6	16,8	**20,8**

* *De plus, compte tenu des résultats de BDC pour l'exercice 2007, des dividendes ordinaires de 12,0 millions de dollars ont été déclarés après le 31 mars 2007. Ces dividendes seront versés et comptabilisés à l'exercice 2008.*

BDC Financement

Durant l'exercice 2007, BDC a entrepris l'analyse des résultats de BDC Financement séparément de ceux de BDC Financement subordonné. Cette approche était justifiée par le volume croissant du portefeuille et des bénéfices de même que la variabilité des initiatives du secteur Financement subordonné.

Portefeuille du secteur Financement

Compte tenu de la demande de solutions de prêt spécialisées adressée à BDC, le portefeuille de BDC Financement à la clôture avant provision cumulée pour créances irrécouvrables est passé de 8,6 milliards de dollars à 9,1 milliards de dollars, soit une hausse de plus de 500 millions de dollars ou de 5,8 %. Le portefeuille moyen de l'exercice a progressé de 7,6 %. Les déboursements de 2,4 milliards de dollars ont représenté le principal facteur contribuant à cette hausse. Le taux de paiement et de paiement anticipé correspondait à 21,7 % du portefeuille à l'ouverture, soit 0,5 % de plus que l'an dernier.

Les clients peuvent choisir un taux fixe ou un taux flottant pour leurs prêts. BDC emprunte les fonds sur les marchés monétaires canadiens et internationaux qui déterminent le coût des fonds. Par la suite, ces coûts servent à établir le taux que BDC impute à ses clients, de même que les facteurs permettant de couvrir les frais d'exploitation et les risques de chaque prêt. Comme il est indiqué dans le graphique de gauche ci-dessous, 72 % du portefeuille de prêts rentables est composé de prêts à taux variable.

Revenu net d'intérêts et autres revenus

Le revenu net d'intérêts de 448,5 millions de dollars reflète les revenus d'intérêts moins les frais d'intérêts sur les emprunts. Il comprend également des intérêts gagnés sur les placements à court terme et les valeurs mobilières de 41,4 millions de dollars. Les autres revenus de 28,5 millions de dollars comprennent principalement les frais imputés aux emprunteurs. Le revenu net d'intérêts et les autres revenus ont totalisé 477,0 millions de dollars, soit 27,4 millions de dollars ou 6,1 % de plus que l'an dernier.

Cette hausse de 27,4 millions de dollars représente le résultat net d'une augmentation de 34,1 millions de dollars liée à la croissance du portefeuille et d'un recul de 6,7 millions de dollars à cause des marges moindres par rapport à l'exercice 2006. La marge sur le revenu net d'intérêts et les autres revenus, sous forme de pourcentage du portefeuille moyen, s'établissait à 5,36 %, contre 5,43 % durant l'exercice 2006.

Portefeuille de prêts rentables

au 31 mars (en millions de $)

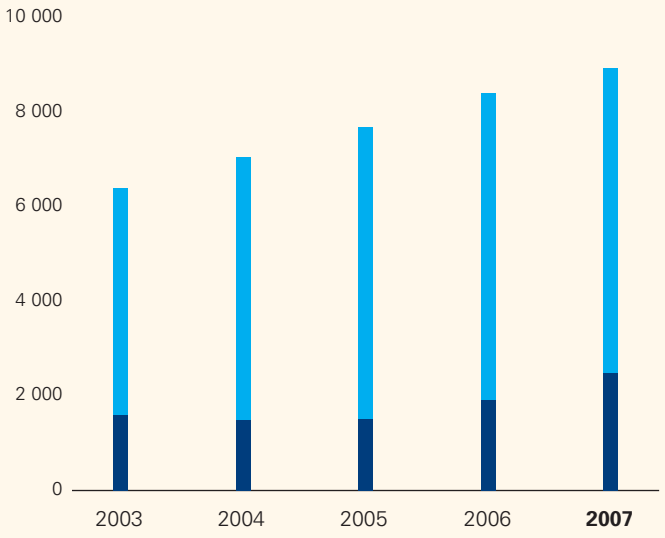

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Portefeuille à taux fixe	1 580	1 478	1 500	1 902	**2 464**
Portefeuille à taux flottant	4 741	5 508	6 117	6 426	**6 378**
Portefeuille rentable total	6 321	6 986	7 617	8 328	**8 842**

Excluant les prêts et les placements de financement subordonné.

Revenu net d'intérêts et autres revenus provenant de BDC Financement

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de $)

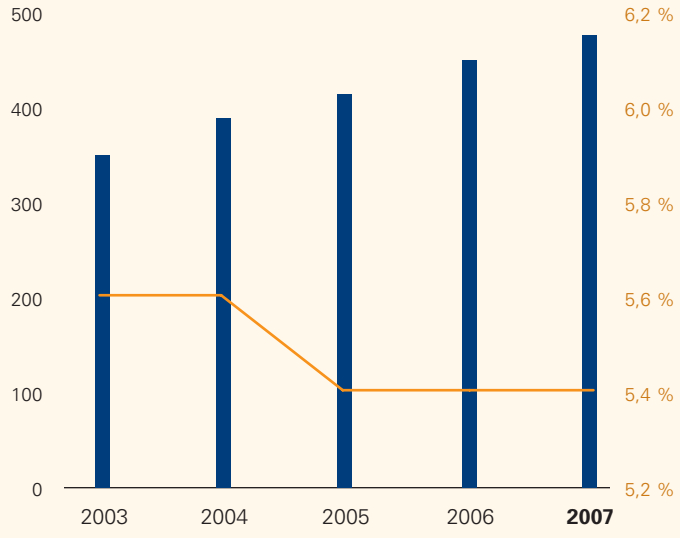

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Revenu net d'intérêts et autres revenus	349,9	389,0	413,5	449,6	**477,0**
En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	5,59 %	5,58 %	5,45 %	5,43 %	**5,36 %**

Excluant les prêts et les placements de financement subordonné.

Provision pour créances irrécouvrables

Les conditions du crédit sont demeurées favorables durant l'exercice 2007. BDC a inscrit une provision spécifique pour créances irrécouvrables de 67,9 millions de dollars et aucune provision générale. Ces frais représentent 0,8 % du portefeuille de prêts moyen, par rapport à 1,1 % l'an dernier. Pour l'exercice 2006, la provision spécifique s'élevait à 61,4 millions de dollars et la provision générale à 26,7 millions de dollars, soit une provision totale pour créances irrécouvrables de 88,1 millions de dollars.

Le niveau des prêts douteux représente le principal facteur influant sur la provision pour créances irrécouvrables. Lorsque des prêts sont en défaut, ils sont classés comme des prêts douteux, et un montant correspondant au risque net est inscrit à titre de provision spécifique et ajouté à la provision spécifique cumulée. Les prêts radiés contribuent à réduire la provision spécifique cumulée une fois qu'il est déterminé que tous les recouvrements possibles ont été obtenus du débiteur en détresse. Les prêts douteux, sous forme de pourcentage du portefeuille, ont été ramenés de 3,5 % à 3,1 % entre les exercices 2006 et 2007. Les radiations et les autres ajustements ont totalisé 60,1 millions de dollars, contre 65,1 millions de dollars l'an dernier.

BDC maintient une provision cumulée pour créances irrécouvrables à un niveau qui tient compte de ses pertes à long terme. La provision cumulée totalisait 505,5 millions de dollars, contre 497,3 millions de dollars il y a un an. Elle représentait une tranche de 5,5 % de l'encours du portefeuille de prêts à la fin de l'exercice, contre 5,8 % durant l'exercice 2006. Ce recul est principalement imputable à la qualité accrue du crédit dans le portefeuille de prêts rentables et aux niveaux moindres des prêts douteux. La provision générale est demeurée suffisante, s'établissant au même montant que l'an dernier, soit 399,2 millions de dollars.

Frais d'exploitation et d'administration

Les frais d'exploitation et d'administration ont totalisé 241,1 millions de dollars, contre 220,4 millions de dollars l'an dernier, soit une augmentation de 9,4 %. Le coût des salaires a augmenté de près de 14,8 millions de dollars ou de 12,5 % en raison surtout du fait que BDC a embauché de nouveaux employés afin de soutenir sa croissance. Plus particulièrement, BDC a ouvert six succursales durant l'année pour assurer une présence dans des communautés mal desservies. Les charges de retraite ont augmenté de 3,2 millions de dollars ou de 23,8 % en raison d'une réduction du taux d'actualisation appliquée aux engagements contractés au titre du régime de retraite. Les autres frais n'ont augmenté que de 2,7 millions de dollars ou de 3,1 %.

Portefeuille de prêts douteux

au 31 mars (en millions de $)

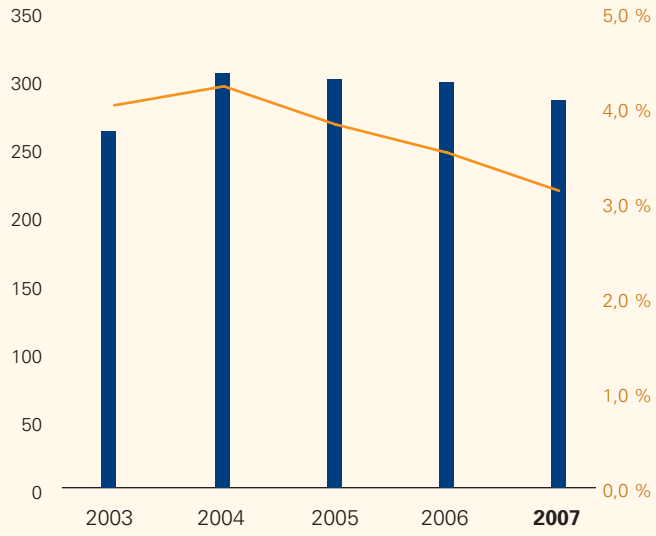

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Portefeuille de prêts douteux	263	306	301	299	**286**
Portefeuille de prêts douteux en % du portefeuille de prêts	4,0 %	4,2 %	3,8 %	3,5 %	**3,1 %**

Excluant les prêts et les placements de financement subordonné.

Provision pour créances irrécouvrables

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de $)

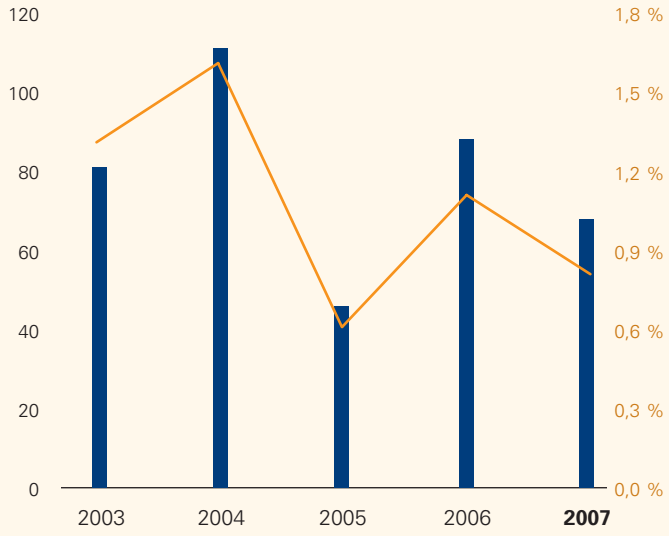

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Provision pour créances irrécouvrables	80,6	111,4	46,4	88,1	**67,9**
En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	1,3 %	1,6 %	0,6 %	1,1 %	**0,8 %**

Excluant les prêts et les placements de financement subordonné.

Bénéfice tiré du secteur Financement

BDC doit générer des rendements suffisants après déduction des dividendes versés à l'actionnaire pour accroître son capital. La base de capital appuie les activités de prêt futures accrues et permet à BDC de maintenir le ratio de l'actif au capital prescrit par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Le bénéfice du secteur Financement a atteint 168,0 millions de dollars durant l'exercice 2007, en hausse de 26,9 millions de dollars par rapport au montant de 141,1 millions de dollars comptabilisé durant l'exercice 2006. Cette hausse découle essentiellement de la provision pour créances irrécouvrables moindre durant l'exercice 2007.

Rendement par rapport aux objectifs

Le portefeuille de 9,1 milliards de dollars était un peu inférieur à l'objectif interne de 9,2 milliards de dollars en raison des déboursements moindres, mais supérieur à l'objectif initial du Plan d'entreprise de 8,9 milliards de dollars. La provision réelle de 67,9 millions de dollars était bien inférieure à l'objectif interne et à celui du Plan d'entreprise de 112 millions de dollars.

Le total des frais d'exploitation et d'administration s'est élevé à 2,0 millions de dollars de plus que l'objectif interne en raison principalement de l'incidence nette du nombre plus élevé d'employés et des charges de retraite moindres. Les charges de retraite ont diminué par rapport aux objectifs en raison des modifications apportées au régime d'avantages sociaux postérieur à la retraite et aux rendements supérieurs aux prévisions des actifs des régimes de retraite.

Le bénéfice de 168,0 millions de dollars du secteur Financement pour l'exercice 2007 est à la fois supérieur à l'objectif interne de 133,1 millions de dollars et à l'objectif du Plan d'entreprise de 117,0 millions de dollars.

Perspectives pour l'exercice 2008

Nous prévoyons le maintien d'une conjoncture favorable et d'une demande constante de services de BDC durant l'exercice 2008. Le portefeuille brut du secteur Financement devrait progresser de 6 % pour atteindre 9,7 milliards de dollars en 2008. Cette croissance devrait contribuer à porter le revenu net d'intérêts et les autres revenus à 503,0 millions de dollars, soit une augmentation de 5,5 % à l'exercice 2008.

Provision spécifique pour créances irrécouvrables

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de $)

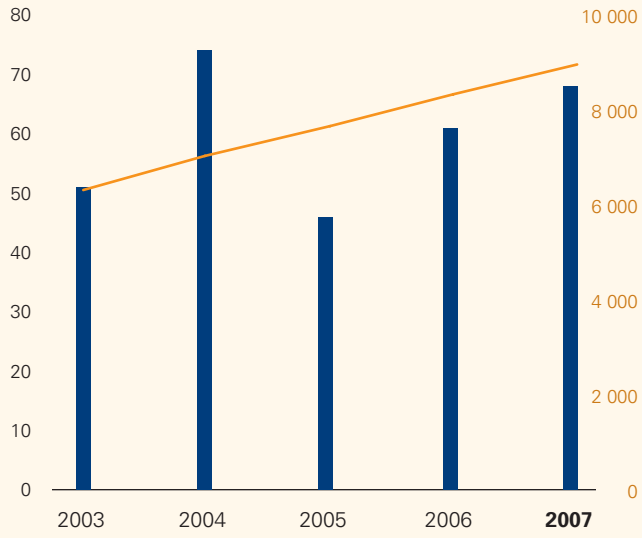

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Provision spécifique pour créances irrécouvrables	50,9	74,4	46,4	61,4	**67,9**
Portefeuille de prêts moyen	6 258	6 976	7 595	8 275	**8 902**

Excluant les prêts et les placements de financement subordonné.

Provision cumulée pour créances irrécouvrables

au 31 mars (en pourcentage)

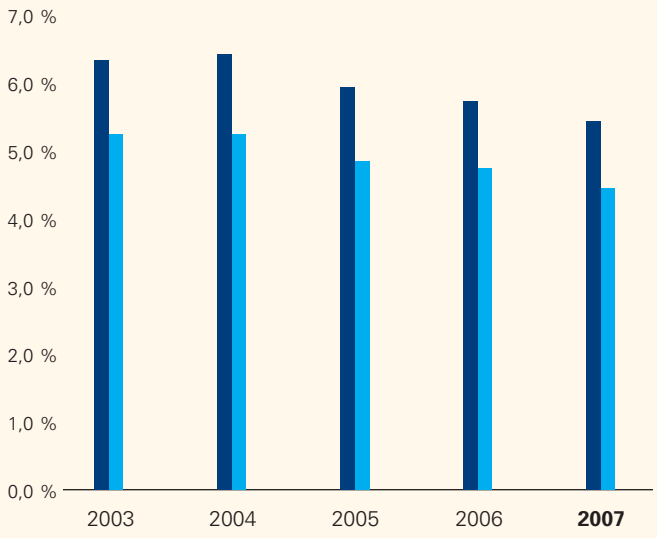

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Provision cumulée totale en % du portefeuille de prêts	6,4	6,5	6,0	5,8	**5,5**
Provision générale cumulée en % du portefeuille rentable	5,3	5,3	4,9	4,8	**4,5**

Excluant les prêts et les placements de financement subordonné.

Nous prévoyons que l'environnement de crédit demeurera stable en 2008. Par conséquent, nous sommes d'avis que la provision pour créances irrécouvrables de 2008 s'élèvera à 124,0 millions de dollars. Ce montant représenterait une augmentation sensible par rapport aux résultats réels de l'exercice 2007, mais il serait plus conforme aux résultats historiques au titre des pertes sur prêts.

Les frais d'exploitation seront portés à 257 millions de dollars, soit une hausse de 6,6 %, compte tenu de l'augmentation des charges de rémunération, des frais de locaux à la suite des investissements dans de nouvelles succursales en 2007 et des charges de retraite. Le bénéfice tiré du secteur Financement devrait par conséquent être de l'ordre de 122 millions de dollars.

BDC Financement subordonné

Le portefeuille du secteur Financement subordonné est en croissance. Il inclut toutefois un portefeuille décroissant qui avait été autorisé avant l'entente conclue avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse) en 2003.

Les placements sous forme de financement subordonné représentent des instruments hybrides combinant des éléments de financement par emprunt et de financement par capitaux propres. Ils sont accordés à des entreprises ayant atteint la maturité en vue d'appuyer des projets de croissance précis. Le marché canadien du financement subordonné est un marché à créneaux au sein duquel BDC est active. Durant l'exercice 2004, la Caisse et BDC ont convenu d'investir chacune 150 millions de dollars sur trois ans dans Fonds AlterInvest, s.e.c.,un fonds en propriété conjointe, lequel est pleinement engagé. En novembre 2006, la Caisse et BDC ont créé un second fonds, Fonds AlterInvest, s.e.c., en vue d'y investir 330 millions de dollars de plus.

Depuis 2003, BDC mène des activités dans le secteur du financement subordonné par l'intermédiaire de ces fonds et agit comme commanditée. Durant l'exercice 2006, BDC a commencé à comptabiliser les placements de financement subordonné à la juste valeur.

Portefeuille de financement subordonné

Les actifs nets du portefeuille de financement subordonné consolidé ont progressé de 3,1 % durant l'exercice 2007, passant de 143,9 millions de dollars à 148,3 millions de dollars. Les actifs sous gestion nets du portefeuille sont passés de 226,7 millions de dollars à 255,8 millions de dollars.

Bénéfice tiré du secteur Financement subordonné

Le revenu net d'intérêts de 13,8 millions de dollars tiré du secteur Financement subordonné durant l'exercice 2007 a surpassé les résultats de l'an dernier de 3,1 millions de dollars, en raison principalement des primes d'intérêt variable. Les gains nets réalisés à la cession de placements et les autres revenus ont totalisé 13,7 millions de dollars, incluant les gains et pertes au titre des dessaisissements, les revenus sous forme de frais et les honoraires de gestion.

La variation au titre de la moins-value ou de la plus-value non réalisée laisse voir une variation nette de la juste valeur des placements de financement subordonné. Durant l'exercice 2007, une moins-value de 7,3 millions de dollars sur les placements a été constatée, par rapport à une plus-value de 1,5 million de dollars l'an dernier.

Rendement par rapport aux objectifs

Le bénéfice de 7,9 millions de dollars tiré du secteur Financement subordonné en 2007 a été bien supérieur à l'objectif de 2,4 millions de dollars. L'écart est principalement attribuable aux revenus d'intérêts supérieurs aux prévisions, compte tenu des primes d'intérêt variable.

Perspectives pour l'exercice 2008

Ce type de financement demeurera avantageux pour les clients qui souhaitent soutenir leur croissance, investir dans des actifs intangibles ou assurer la transmission sans heurt de la propriété d'une entreprise. La part de BDC dans le portefeuille devrait augmenter de 6 % pour atteindre 157 millions de dollars en 2008, générant un bénéfice de 5 millions de dollars.

BDC Capital de risque

BDC Capital de risque vise à combler les écarts sur le marché qui nuisent à la création et au développement d'entreprises de technologie novatrices. BDC investit dans des sociétés directement ou par l'intermédiaire de fonds d'investissement. Conformément à son mandat, BDC investit dans des entreprises qui présentent des perspectives raisonnables de réussite. Les actifs de capital de risque sont détenus par l'intermédiaire de BDC Capital Inc. et ils sont évalués à leur juste valeur depuis 2006.

Évaluation des activités de BDC Capital de risque – Placements totaux

au 31 mars (en millions de $)

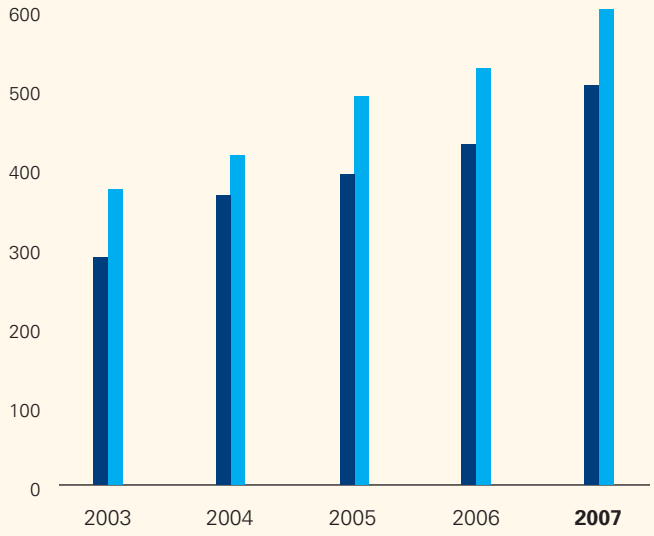

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Juste valeur	287,6	366,0	393,2	431,4	**505,1**
Coût	373,3	416,6	491,5	525,6	**601,2**

Portefeuille de capital de risque

La juste valeur du portefeuille est passée de 431,4 millions de dollars à la fin de l'exercice 2006 à 505,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2007. La croissance est principalement attribuable à des déboursements de 133,4 millions de dollars, déduction faite des cessions et des mouvements de la juste valeur de 59,7 millions de dollars. BDC a investi une tranche de 40,5 millions de dollars de l'ensemble du portefeuille dans 14 fonds d'investissement, et une tranche de 464,6 millions de dollars directement dans des entreprises.

Perte liée au secteur Capital de risque

Le succès de l'industrie du capital de risque dépend du dessaisissement rentable de placements individuels soumis aux conditions en vigueur sur le marché et de l'évaluation à la juste valeur de ses placements. Par conséquent, les résultats financiers peuvent être volatils et ils varient d'une année à une autre. La direction est d'avis que les placements dans leur ensemble seront rentables à long terme. Toutefois, le secteur canadien du capital de risque demeure moins stable que celui des États-Unis depuis 2001, pour ce qui est des activités de placement et des délais pour produire des rendements satisfaisants.

Le portefeuille de BDC Capital de risque a affiché une croissance au cours des sept dernières années. Le portefeuille (au coût) a pratiquement doublé depuis 2003. BDC Capital de risque a fait appel à une stratégie pour accroître son portefeuille dans les secteurs des entreprises fondées sur le savoir et la commercialisation de la recherche. Il s'agit de mettre l'accent sur les entreprises en prédémarrage et à des stades précoces, ce qui a été souligné par les injections de capitaux de la part de l'actionnaire. Compte tenu des placements récents et des conditions défavorables du marché, BDC Capital de risque a subi des pertes durant les six dernières années.

Pour l'exercice 2007, BDC Capital de risque a inscrit une perte de 33,6 millions de dollars, comparativement à une perte de 12,8 millions de dollars l'an dernier. Durant l'exercice 2007, les dessaisissements ont de nouveau été faibles, tant en nombre qu'en valeur, compte tenu des occasions limitées de sortie sur le marché. Les pertes nettes à la cession de placements incluaient des gains de 13,8 millions de dollars et des pertes de 15,0 millions de dollars, sous forme de ventes ou de radiations. Durant l'exercice 2006, un compte a généré un gain à la vente de près de 16 millions de dollars, représentant un important apport au gain total net de près de 21,6 millions de dollars réalisé durant

Activités de BDC Capital de risque

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de $)

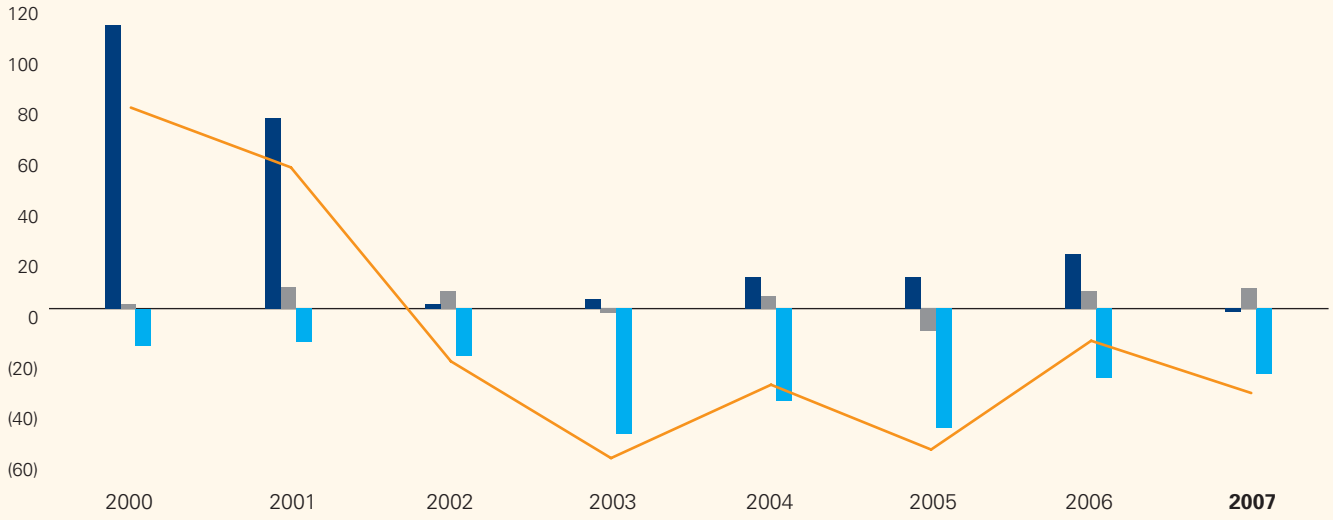

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	**2007**
Gains (pertes) nets réalisés à la cession des placements	112,7	75,8	1,7	3,8	12,7	12,7	21,6	**(1,2)**
Autres*	1,6	8,4	7,0	(1,7)	4,9	(8,0)	6,9	**8,3**
Réduction de la valeur comptable des placements / moins-value non réalisée (2006-2007)	(14,7)	(13,3)	(18,9)	(50,0)	(36,8)	(47,4)	(27,7)	**(26,0)**
Bénéfice (perte) d'exploitation de BDC Capital de risque	80,0	56,2	(21,0)	(59,5)	(30,3)	(56,1)	(12,8)	**(33,6)**

* *Comprend les intérêts, les dividendes et les frais de gestion. Comprend également les gains / pertes non réalisés sur les placements temporaires jusqu'à 2005.*

cet exercice. Les intérêts, les dividendes et les autres revenus de l'exercice 2007 ont totalisé 8,3 millions de dollars, dont 4,3 millions de dollars au titre des intérêts gagnés sur les liquidités.

La variation de 26,0 millions de dollars de la moins-value non réalisée comprend la moins-value nette de la juste valeur de 32,9 millions de dollars depuis mars 2006, et les contre-passations nettes de la juste valeur dues aux cessions de placements de 5,5 millions de dollars. Elle comprend également une plus-value de 1,4 million de dollars sur les contrats à terme, montant qui traduit la juste valeur non réalisée des contrats de change conclus par BDC pour assurer la couverture du risque de change du portefeuille en dollars américains.

Rendement par rapport aux objectifs

La perte de 33,6 millions de dollars dégagée par le secteur Capital de risque est considérable par rapport à l'objectif du Plan d'entreprise et à l'objectif interne visant un bénéfice de 6 millions de dollars et de 4 millions de dollars, respectivement. La perte a été plus élevée pour deux raisons : le gain réalisé a été moindre, en raison des occasions limitées de sortie et les réductions de la juste valeur ont été plus élevées, compte tenu de la proportion accrue de placements effectués durant les années plus récentes. Enfin, la juste valeur de ces placements est volatile et difficile à évaluer et à prévoir.

Perspectives pour l'exercice 2008

Ce type de placement exige un engagement à long terme, surtout que BDC investit dans des entreprises en prédémarrage et à des stades précoces. BDC est un actionnaire patient et elle est convaincue que l'avenir est prometteur.

BDC s'est engagée à appuyer ses clients prospères. Selon nous, durant l'exercice 2008, les activités devraient se maintenir à un rythme satisfaisant puisque les placements rentables exigent généralement de nouvelles injections aux fins d'expansion ou de commercialisation. Nous revoyons régulièrement la situation de notre portefeuille en vue de concentrer nos efforts sur les gagnants potentiels, de manière à nous permettre d'ajouter de la valeur aux entités émettrices et d'attirer des capitaux d'autres investisseurs pour appuyer leur croissance. La juste valeur des placements devrait atteindre 559 millions de dollars durant l'exercice 2008, alors que plus de sorties réussies contribueront à l'atteinte du seuil de rentabilité.

BDC Consultation

BDC Consultation offre du soutien en gestion aux PME et aux entrepreneurs en leur fournissant des services de consultation à un prix abordable. Pour ce faire, BDC s'emploie à fournir de la valeur ajoutée à ses clients, plutôt que de mettre l'accent sur la rentabilité. BDC a entrepris 2 451 mandats de consultation durant l'exercice 2007, soit une augmentation de 20,3 % par rapport à l'an dernier. BDC Consultation aide les PME à relever une vaste gamme de défis, notamment la croissance, la gestion des opérations et la planification opérationnelle stratégique. Durant l'exercice 2007, la valeur moyenne de 10 000 $ des mandats était inférieure à celle de 10 800 $ au cours de l'exercice 2006, compte tenu de l'évolution de la combinaison optimale de produits, surtout au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Les mandats liés à l'innovation ont été plus nombreux alors que les mandats liés à l'efficacité opérationnelle l'ont été moins.

Perte du secteur Consultation

Les deux principaux indicateurs financiers de BDC Consultation, soit les mandats et les revenus, ont été supérieurs à ceux de l'exercice 2006. Les revenus tirés de la consultation sont constatés lorsque des mandats sont exécutés. Les revenus tirés de la consultation ont atteint 23,5 millions de dollars durant l'exercice 2007, en hausse de 9 % par rapport à l'exercice 2006.

La perte de 4,3 millions de dollars enregistrée par le secteur Consultation excède de 0,5 million de dollars celle de l'exercice 2006. Après l'élaboration du Plan d'entreprise, la direction a approuvé, en accord avec le conseil d'administration, un investissement de 3,0 millions de dollars en vue d'appuyer la stratégie de croissance du secteur Consultation. De ce montant, une tranche de 1,4 million de dollars a été engagée en 2007. Par conséquent, les frais d'exploitation et d'administration sont passés de 25,4 millions de dollars durant l'exercice 2006 à 27,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2007. Les principales composantes de cette stratégie comprennent l'amélioration des processus opérationnels et de la gestion des listes de consultants, l'embauche et la formation d'employés et l'élaboration de solutions de consultation.

BDC a choisi de continuer à offrir aux PME des services de consultation à prix abordables en raison de la valeur que ces services représentent pour les entrepreneurs pour la gestion de leur entreprise.

Rendement par rapport aux objectifs

Les revenus de 23,5 millions de dollars ont excédé l'objectif interne de 2,3 %. La perte de 4,3 millions de dollars du secteur Consultation représente un résultat plus favorable de 1,7 million de dollars par rapport à l'objectif interne visant une perte de 6,0 millions de dollars. Le Plan d'entreprise laissait voir une perte de 3,0 millions de dollars.

Perspectives pour l'exercice 2008

BDC continuera de mettre en œuvre son plan stratégique sur quatre années entrepris durant l'exercice 2006 et visant à pénétrer davantage les marchés canadiens et à diversifier les offres de services. Notre pipeline de ventes est très encourageant en ce début d'exercice 2008 puisqu'il est supérieur à celui de l'an dernier au même moment. Notre objectif en matière de revenus se chiffre à 26 millions de dollars, pour une perte nette prévue de 4 millions de dollars.

Bilan

Durant l'exercice 2007, l'actif total a augmenté de 492,7 millions de dollars, soit de 4,8 % par rapport à l'exercice 2006, en raison principalement du portefeuille de prêts.

BDC détient des espèces, des quasi-espèces et des valeurs mobilières en conformité avec sa politique de gestion des liquidités et des placements. Ces liquidités lui procurent les fonds nécessaires pour combler les besoins des clients. Elles totalisaient 929,1 millions de dollars durant l'exercice 2007.

Les prêts, après déduction de la provision cumulée pour créances irrécouvrables, représentaient le principal actif inscrit au bilan. Ce portefeuille a augmenté de 492,8 millions de dollars ou de 6 % par rapport à l'exercice 2006. Les déboursements ont été moindres que prévu, mais la provision cumulée pour créances irrécouvrables n'a augmenté que de 8,2 millions de dollars en raison de la conjoncture favorable.

Les prêts et les placements de financement subordonné ont progressé de 4,4 millions de dollars ou de 3 %. La juste valeur des placements de capital de risque a fait un bond de 73,7 millions de dollars, ou de 17 %.

Revenus provenant de BDC Consultation

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de $)

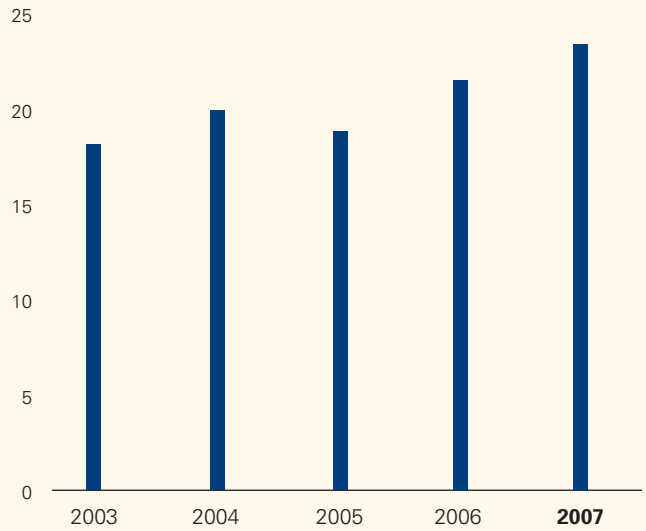

2003	2004	2005	2006	**2007**
18,2	20,0	18,9	21,6	**23,5**

Emprunts

au 31 mars (en millions de $)

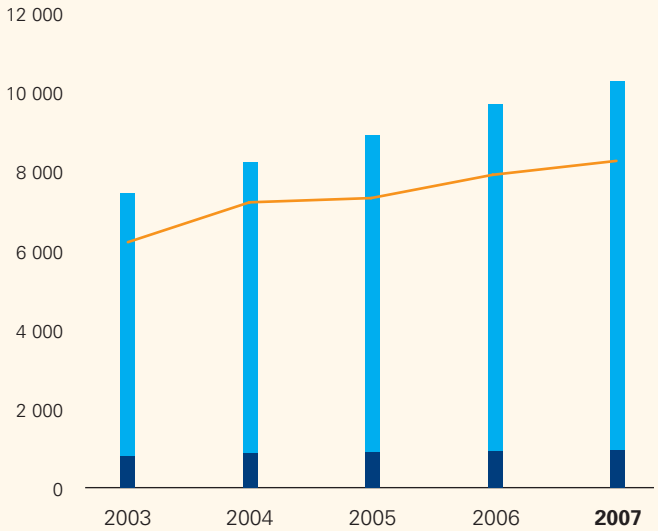

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Actifs liquides	794	865	903	930	**929**
Portefeuilles*	6 591	7 323	7 966	8 705	**9 276**
Emprunts	6 174	7 181	7 288	7 876	**8 228**

* *Comprend le portefeuille de prêts net et les placements.*

Les actifs liés aux dérivés de 442,4 millions de dollars et les passifs liés aux dérivés de 530,3 millions de dollars se sont plus ou moins compensés. Ils reflètent généralement les intérêts courus à recevoir ou à payer et les gains et pertes non réalisés sur les instruments dérivés. Les autres éléments d'actif de 122,7 millions de dollars comprennent un actif au titre des prestations constituées de 100,7 millions de dollars tandis que les autres éléments de passif de 142,8 millions de dollars incluent un passif au titre des prestations constituées de 106,7 millions de dollars.

Au 31 mars 2007, les portefeuilles et les liquidités de 10,2 milliards de dollars étaient financés par des emprunts de 8,2 milliards de dollars et des capitaux propres totaux de 1,8 milliard de dollars. Les emprunts sous forme de billets à court terme et à long terme ont augmenté de 4,5 %, compte tenu de la croissance globale de 6,6 % des actifs du portefeuille, le solde étant financé principalement par des capitaux propres plus élevés. Les capitaux propres comprennent un capital versé de 1,1 milliard de dollars et des bénéfices non répartis de 0,7 milliard de dollars.

Total de l'avoir de l'actionnaire

au 31 mars (en millions de $)

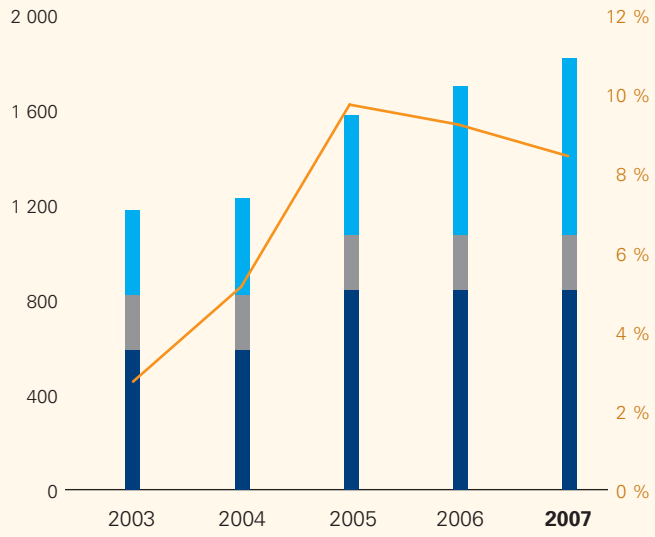

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Actions ordinaires*	586,2	586,2	836,2	836,2	**836,2**
Actions privilégiées	230,0	230,0	230,0	230,0	**230,0**
Bénéfices non répartis	353,8	402,3	503,4	625,1	**741,5**
Total de l'avoir de l'actionnaire	1 170,0	1 218,5	1 569,6	1 691,3	**1 807,7**
Rendement du capital-actions ordinaire (%)	2,7	5,1	9,7	9,2	**8,5**

* Incluant un surplus d'apport de 27,8 millions de dollars.

L'avoir total de l'actionnaire a atteint 1,8 milliard de dollars, soit une hausse de 116,4 millions de dollars. Le bénéfice net consolidé et les dividendes déclarés se sont respectivement chiffrés à 138,0 millions de dollars et à 21,6 millions de dollars.

Le rendement du capital-actions ordinaire s'est établi à 8,5 %, ce qui est inférieur au rendement de 9,2 % pour l'exercice précédent, mais supérieur à l'objectif du Plan d'entreprise et à l'objectif interne.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs des employés

Le régime de retraite, les régimes supplémentaires et les autres avantages sociaux futurs des employés de BDC s'appuient sur des évaluations actuarielles et des hypothèses décrites à la note 20 des états financiers consolidés. Divers facteurs, principalement le taux d'actualisation utilisé pour établir la valeur de l'obligation future, influent sur le calcul de ces obligations. Aux fins d'évaluation comptable, le taux d'actualisation utilisé à chaque date d'évaluation s'appuie sur les taux d'intérêt du marché applicables à des instruments de dette à long terme de grande qualité.

La *Loi de 1985 sur les prestations de pension* et les règlements afférents déterminent les exigences de capitalisation des régimes de retraite agréés tandis que la *Loi de l'impôt sur le revenu* et ses règlements définissent les limites de capitalisation. BDC a temporairement suspendu les cotisations d'employeur au régime de retraite agréé entre 1994 et 2005 et les cotisations des employés entre 1997 et 2005 en raison d'un excédent de capitalisation. En juillet 2005, BDC a rétabli graduellement les cotisations des employés, lesquelles atteindront le plein montant en juillet 2007.

En décembre 2006, le régime de retraite agréé affichait un excédent de capitalisation selon l'évaluation sur une base de permanence et un déficit de capitalisation selon une approche de solvabilité hypothétique. Les cotisations d'employeur de BDC ont totalisé 27,5 millions de dollars durant l'exercice 2007 contre 20,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2006. Auparavant, les régimes supplémentaires étaient en grande partie sans capitalisation, mais BDC a décidé de verser 14,6 millions de dollars et 9,3 millions de dollars durant les exercices 2006 et 2007, respectivement, en vue de réduire l'obligation non capitalisée. Les autres avantages sociaux futurs des employés demeurent sans capitalisation.

Au 31 mars 2007, les montants nets non capitalisés au titre du régime de retraite agréé, des régimes supplémentaires de retraite et des autres régimes totalisaient 146 millions de dollars.

Durant l'exercice, nous avons annoncé que des modifications seraient apportées au régime d'avantages sociaux postérieurs à la retraite, lesquelles se répercuteront sur les employés qui prendront leur retraite après le 1er janvier 2012. Le nouveau programme d'avantages sociaux postérieurs à la retraite offrira différentes garanties d'assurance-vie et de soins médicaux et dentaires. Ces modifications ont généré un gain de 9,7 millions de dollars le 1er juillet 2006.

Gestion du capital

Limites réglementaires

Comme il est indiqué dans la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut excéder 12:1. Au 31 mars 2007, il demeurait stable, s'établissant à 4,6:1 contre 4,7:1 au 31 mars 2006. De plus, le capital versé de BDC ne peut être supérieur à 1,5 milliard de dollars. Ce capital s'élevait à 1,1 milliard de dollars durant l'exercice 2007, soit un montant inchangé par rapport à l'exercice 2006 étant donné qu'aucun capital supplémentaire n'a été obtenu.

Suffisance du capital

Le Secrétariat du Conseil du Trésor remet à BDC des lignes directrices pour l'établissement des ratios de suffisance du capital. Nous devons maintenir un capital et des provisions pour pertes suffisantes pour permettre à BDC de résister à toute conjoncture défavorable sans demander de capitaux supplémentaires au gouvernement.

À cet effet, les ratios de suffisance du capital traduisent le risque relatif des divers types d'actifs que nous détenons. Le capital exigé correspond à 10 % de la valeur nette des prêts à terme, à 25 % des prêts de quasi-capitaux propres et à 100 % des placements de capital de risque. L'actionnaire a confirmé une nouvelle fois ces ratios durant l'exercice 2003. BDC mène ses activités conformément aux ratios de capital réglementaires.

Bien que BDC ne soit pas tenue de respecter les exigences de l'Accord de Bâle II sur les fonds propres, nous utilisons un modèle de capital économique et un système d'évaluation des risques de soutien qui sont conformes à ces exigences. Le modèle de capital dépasse les risques de marché, de crédit et opérationnel pour tenir compte des risques d'affaires et d'échéance. Notre modèle évalue maintenant les risques d'exploitation plus adéquatement, compte tenu de mesures observées sur le plan interne, plutôt que de paramètres de référence sectoriels externes.

Ratio d'endettement

au 31 mars

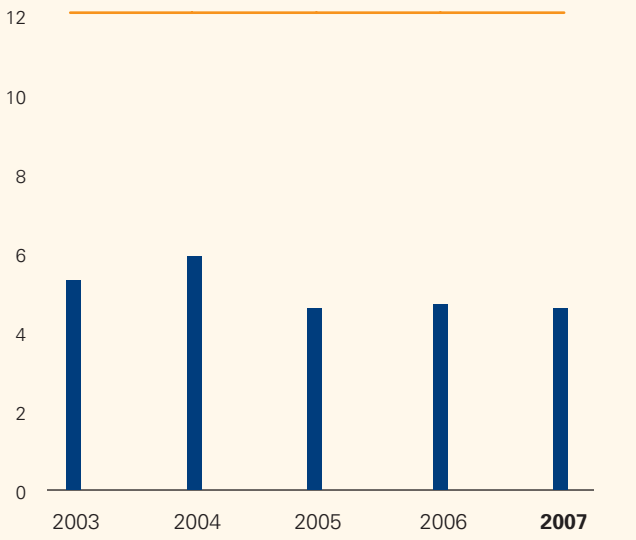

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Réel	5,3	5,9	4,6	4,7	**4,6**
Limite réglementaire	12,0	12,0	12,0	12,0	**12,0**

Suffisance du capital

au 31 mars (en millions de $)

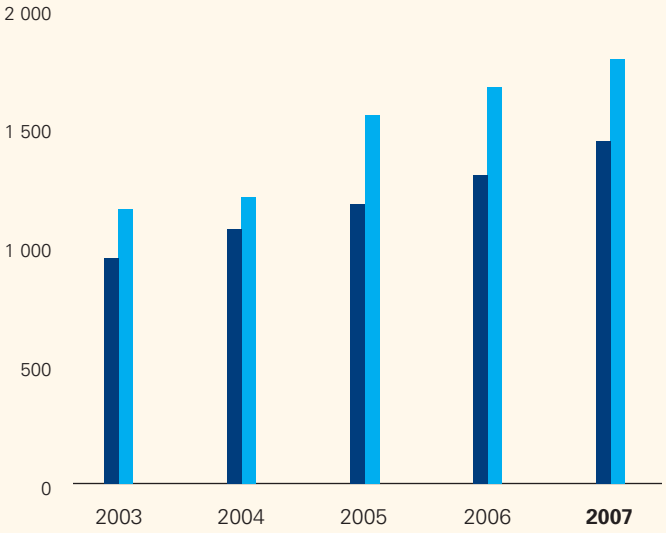

	2003	2004	2005	2006	**2007**
Réglementaire	962	1 086	1 189	1 316	**1 460**
Réel	1 170	1 219	1 570	1 691	**1 808**

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada ont été dressés et présentés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la justesse et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de BDC sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. Le système de contrôle interne est complété par une revue périodique des différents aspects des opérations de BDC effectuée par le personnel de la vérification interne. De plus, le vice-président, Vérification interne et les vérificateurs externes ont plein et libre accès au Comité de la vérification du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité de la vérification dont les membres sont des administrateurs qui ne sont pas des employés de BDC, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés annuels vérifiés.

Les vérificateurs externes de BDC, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., comptables agréés, et la vérificatrice générale du Canada ont vérifié les états financiers consolidés de BDC, et leur rapport indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Jean-René Halde
Président et chef de la direction

Paul Buron CA
Vice-président exécutif et chef de la direction financière

Montréal, Canada
Le 18 mai 2007

Rapport des vérificateurs

Au ministre de l'Industrie

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque de développement du Canada au 31 mars 2007 et les états consolidés des résultats et bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la Banque et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et aux règlements administratifs de la Banque et à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale en propriété exclusive.

Sheila Fraser, FCA
La vérificatrice générale du Canada

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 18 mai 2007

Bilan consolidé

au 31 mars (en milliers de dollars)

	2007	2006
Actif		
Espèces et quasi-espèces (note 4)	**764 803 $**	752 730 $
Valeurs mobilières (note 5)	**164 266**	177 555
	929 069	930 285
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables (note 6)	**8 622 646**	8 129 880
Prêts et placements de financement subordonné (note 7)	**148 290**	143 901
Placements de capital de risque (note 8)	**505 118**	431 379
	9 276 054	8 705 160
Immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé (note 9)	**33 882**	37 661
Actifs liés aux dérivés (note 17)	**442 368**	545 711
Autres éléments d'actif (note 10)	**122 708**	92 606
	598 958	675 978
Total de l'actif	**10 804 081 $**	10 311 423 $
Passif et avoir de l'actionnaire		
Créditeurs et charges à payer	**67 013 $**	77 624 $
Intérêts courus sur emprunts	**28 408**	21 206
	95 421	98 830
Emprunts (note 11)		
Billets à court terme	**3 974 496**	4 199 347
Billets à long terme	**4 253 371**	3 676 821
	8 227 867	7 876 168
Passifs liés aux dérivés (note 17)	**530 302**	511 606
Autres éléments de passif (note 12)	**142 773**	133 542
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 13)	**1 038 400**	1 038 400
Surplus d'apport	**27 778**	27 778
Bénéfices non répartis	**741 540**	625 099
	1 807 718	1 691 277
Garanties, passif éventuel et engagements (note 19)		
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	**10 804 081 $**	10 311 423 $

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

Approuvé par le conseil :

Stan Bracken-Horrocks
Administrateur
Président du Comité de la vérification

Jean-René Halde
Administrateur
Président et chef de la direction

États consolidés des résultats et des bénéfices non répartis

pour les exercices terminés les 31 mars (en milliers de dollars)

	2007	2006
Financement		
Revenu d'intérêts		
Intérêts sur prêts	**737 634 $**	605 460 $
Intérêts sur valeurs mobilières et placements à court terme	**41 360**	26 251
	778 994	631 711
Frais d'intérêts	**330 538**	209 236
Revenu net d'intérêts	**448 456**	422 475
Autres revenus	**28 548**	27 157
Provision pour créances irrécouvrables (note 6)	**67 890**	88 148
Bénéfice avant frais d'exploitation et d'administration	**409 114**	361 484
Frais d'exploitation et d'administration (note 15)	**241 122**	220 424
Bénéfice provenant du financement	**167 992**	141 060
Financement subordonné		
Revenu d'intérêts	**17 876**	15 423
Frais d'intérêts	**4 098**	4 635
Revenu net d'intérêts	**13 778**	10 788
Gains réalisés sur cession des placements et autres revenus	**13 755**	12 218
Variation de la (moins-value) plus-value non réalisée sur les placements	**(7 253)**	1 506
Bénéfice avant frais d'exploitation et d'administration	**20 280**	24 512
Frais d'exploitation et d'administration (note 15)	**12 335**	10 830
Bénéfice provenant du financement subordonné	**7 945**	13 682
Capital de risque		
(Pertes) gains réalisés sur cession des placements	**(1 153)**	21 571
Intérêts, dividendes et autres	**8 275**	6 958
Variation de la moins-value non réalisée sur les placements	**(26 026)**	(27 695)
(Perte) bénéfice avant les frais d'exploitation et d'administration	**(18 904)**	834
Frais d'exploitation et d'administration (note 15)	**14 700**	13 613
Perte provenant du capital de risque	**(33 604)**	(12 779)
Consultation		
Revenu	**23 523**	21 570
Frais d'exploitation et d'administration (note 15)	**27 849**	25 352
Perte provenant de la consultation	**(4 326)**	(3 782)
Bénéfice net	**138 007**	138 181
Bénéfices non répartis, solde à l'ouverture de l'exercice	**625 099**	503 391
Dividendes sur les actions ordinaires	**(12 131)**	(7 757)
Dividendes sur les actions privilégiées	**(9 435)**	(8 716)
Bénéfices non répartis, solde à la clôture de l'exercice	**741 540 $**	625 099 $

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états et la note 14 donne des informations additionnelles sur les résultats.

États consolidés des flux de trésorerie

pour les exercices terminés les 31 mars (en milliers de dollars)

	2007	2006
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Bénéfice net	**138 007 $**	138 181 $
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets :		
(Pertes) gains réalisés sur cession de placements	**4 034**	(21 571)
Variation de la moins-value non réalisée sur les placements	**32 121**	26 736
Provision pour créances irrécouvrables et réduction de la valeur comptable	**68 980**	89 853
Amortissement des immobilisations	**13 162**	14 934
Variation des actifs et des passifs liés à l'exploitation :		
Variation des intérêts courus à recevoir sur le financement	**(6 585)**	(4 742)
Variation des intérêts courus sur les emprunts	**7 202**	597
Ajustement de conversion sur les emprunts et les valeurs mobilières	**(86 588)**	(10 396)
Variation des actifs liés aux dérivés	**103 343**	(100 391)
Variation des passifs liés aux dérivés	**18 696**	159 079
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif	**(30 729)**	(6 313)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	**261 643**	285 967
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		
Acquisitions de valeurs mobilières	**(75 018)**	(56 972)
Échéances de valeurs mobilières	**98 814**	15 037
Décaissements sur prêts et financement subordonné	**(2 484 922)**	(2 495 777)
Remboursements sur prêts et financement subordonné	**1 916 326**	1 721 171
Décaissements sur placements de capital de risque	**(133 364)**	(123 651)
Produit de la vente de placements de capital de risque	**31 044**	69 797
Acquisition d'immobilisations	**(9 383)**	(11 448)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	**(656 503)**	(881 843)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Variation nette des billets à court terme	**(190 799)**	719 182
Émission de billets à long terme	**1 113 479**	689 602
Remboursement de billets à long terme	**(494 900)**	(799 746)
Dividendes payés sur les actions ordinaires et privilégiées	**(20 847)**	(16 787)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	**406 933**	592 251
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	**12 073**	(3 625)
Espèces et quasi-espèces à l'ouverture de l'exercice	**752 730**	756 355
Espèces et quasi-espèces à la clôture de l'exercice (note 4)	**764 803 $**	752 730 $
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Montant des intérêts payés durant l'exercice	**327 433 $**	213 274 $

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

– 1 –

Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la Société

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État créée par une loi du Parlement, le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, laquelle a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. BDC appartient entièrement au gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Les objectifs de BDC sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un large éventail de prêts, d'investissements et de services de consultation complémentaires à ceux des institutions financières commerciales. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui lui permettent de répondre aux besoins courants des petites et moyennes entreprises et d'obtenir un rendement du capital investi approprié, qui sert en retour à l'avancement de ses activités.

Pour financer ces objectifs, BDC émet des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « *Loi sur la BDC* ») permet également à BDC d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut répondre aux besoins en capitaux croissants des petites et moyennes entreprises canadiennes. Sa Majesté ne pourrait être tenue responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, desquels aucun n'était en suspens au 31 mars 2007.

BDC, dans le cadre de ses attributions, est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. BDC est aussi nommée à la partie 1 de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

– 2 –

Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. À ce titre, la direction est tenue de faire des estimations et de formuler des hypothèses qui influent sur les montants et les autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Les résultats pourraient, par conséquent, différer considérablement de ces estimations. Les principales estimations portent, entre autres, sur la provision cumulée pour créances irrécouvrables, sur l'estimation actuarielle des avantages sociaux futurs des employés et sur la présentation des justes valeurs des placements. Si une modification dans la qualité du portefeuille ou la conjoncture économique qui sous-tendent ces estimations venaient à changer, cela pourrait modifier considérablement les jugements posés par la direction. Les principales conventions comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ci-après.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'entremise d'une gamme de structures organisationnelles, y compris une filiale et des coentreprises. BDC exerce un contrôle de la filiale en détenant la totalité des actions avec droit de vote. Les coentreprises sont des entreprises dans lesquelles BDC exerce un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres parties. Tous les actifs, passifs, produits et charges de la filiale en propriété exclusive ainsi que la quote-part de BDC dans les actifs, passifs, produits et charges des coentreprises sont inclus dans les présents états financiers consolidés. Tous les soldes et opérations inter-sociétés ont été éliminés.

Valeurs mobilières

BDC détient des valeurs mobilières à des fins de liquidités selon des politiques approuvées par le conseil d'administration. L'article 18(3) de la *Loi sur la BDC* définit la nature des titres de créance que BDC peut détenir.

Les titres de créance sont achetés avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance et sont comptabilisés au coût après amortissement des primes et des escomptes, lesquels sont amortis sur toute la période jusqu'à l'échéance. Lorsqu'un titre a subi une perte de valeur permanente, la valeur comptable du titre en question est réduite en conséquence. Les revenus d'intérêts, les gains et les pertes à la cession et les rajustements effectués pour comptabiliser la perte de valeur permanente sont inclus dans le revenu.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur montant en principal, incluant les intérêts courus à recevoir, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables. L'intérêt sur les prêts est inscrit à titre de revenu d'intérêts, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts qui sont considérés comme douteux.

Les prêts sont classés dans la catégorie des prêts douteux lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que BDC n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Lorsqu'un prêt devient douteux, la constatation du revenu d'intérêts cesse et l'intérêt couru antérieurement qui n'a pas été payé fait l'objet d'une contrepassation. Tout intérêt reçu sur un prêt douteux est appliqué à la valeur comptable du prêt, à moins que celui-ci ne soit entièrement garanti et qu'il ne nécessite pas de provision spécifique, auquel cas le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité de caisse.

– 2 –

Principales conventions comptables (suite)

Dans le cas des prêts douteux mesurés en fonction des flux de trésorerie futurs prévus, l'augmentation de la valeur actualisée attribuable au passage du temps est inscrite à titre de revenu d'intérêts.

Provision cumulée pour créances irrécouvrables

La provision cumulée pour créances irrécouvrables est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille de BDC. Elle reflète les meilleures estimations de la direction quant aux pertes qui existent dans le portefeuille de BDC à la date du bilan. La provision cumulée pour créances irrécouvrables est augmentée de la provision annuelle, laquelle est imputée aux résultats, et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements. Les prêts sont radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe pas d'autre probabilité de recouvrement.

La provision cumulée pour créances irrécouvrables comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Les provisions spécifiques sont constituées pour chaque prêt douteux. La valeur comptable d'un prêt douteux est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt, ou lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, en utilisant la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie, déduction faite des coûts de réalisation. Les provisions initiales ainsi que tout changement subséquent à celles-ci sont imputés à la provision pour créances irrécouvrables à titre d'ajustement de la provision spécifique pour les prêts douteux.

La provision générale représente la meilleure estimation de la moins-value probable imputable à la détérioration de la qualité du crédit du reste du portefeuille de prêts à la date du bilan pour laquelle il n'est pas encore possible d'établir des provisions spécifiques. Le montant de la provision générale est estimé en se fondant sur les pertes passées ainsi que sur l'appréciation par la direction de l'incidence de la conjoncture économique sur les activités de prêt, des pertes sur prêts récentes et des tendances quant à la qualité du crédit du portefeuille de prêts.

Placements

Les placements de capital de risque et de financement subordonné sont évalués et présentés à la juste valeur.

La juste valeur représente le montant de la contrepartie sur laquelle pourraient s'entendre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur représente la meilleure estimation faite par la direction de la valeur nette d'un placement à la date du bilan et peut ne pas refléter la valeur réalisable finale à la vente du placement.

Les gains et les pertes enregistrés à la cession des placements sont comptabilisés au moment du dessaisissement. Les intérêts et les dividendes sont constatés dans les revenus lorsque l'assurance raisonnable de leur perception est obtenue. Les variations de la plus-value et de la moins-value non réalisée des placements, y compris celles liées au change, sont évaluées et comptabilisées dans les revenus à la date du bilan.

L'approche de BDC dans le cadre de l'évaluation de la juste valeur s'inspire des directives émises par l'industrie. Selon le type de placements qu'elle détient, BDC utilise soit (i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix des placements récents, (ii) le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés ou (iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Les hypothèses importantes servant à déterminer la juste valeur peuvent comprendre le taux de capitalisation ou d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévus.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire :

Matériel informatique et télécommunication	3 ans
Mobilier, agencements et équipement	5 ans
Améliorations locatives	6 ans
Coûts de développement de systèmes informatiques	3 à 7 ans

Actifs liés aux dérivés

Les actifs liés aux dérivés comprennent les gains non réalisés et les sommes à recevoir sur les instruments financiers dérivés qui sont recouvrables des contreparties aux contrats dérivés et correspondent généralement aux redressements en devises et aux autres redressements sur les emprunts et les placements sous-jacents au 31 mars.

Passifs liés aux dérivés

Les passifs liés aux dérivés comprennent les pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés et les sommes à payer aux contreparties aux contrats dérivés et correspondent généralement aux redressements en devises et autres redressements sur les emprunts et les placements sous-jacents au 31 mars.

– 2 –

Principales conventions comptables (suite)

Primes, escomptes et frais d'émission de titres d'emprunt

Les primes, les escomptes et les frais relatifs à l'émission de titres d'emprunt sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de chaque émission et sont imputés aux frais d'intérêts.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses libellés en devises étrangères sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens pour l'exercice. Tous les gains et pertes de change sont inclus dans le bénéfice net de l'exercice.

Instruments financiers dérivés

BDC détient des instruments financiers dérivés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque lié au marché boursier découlant des positions figurant au bilan. Selon la politique de BDC, elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. BDC a élaboré une documentation en bonne et due forme concernant toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés à des actifs et des passifs spécifiques figurant au bilan. BDC procède également à l'évaluation formelle de l'efficacité de ses relations de couverture au début de la couverture et ensuite à chaque trimestre.

Les instruments financiers dérivés, tels les swaps de taux d'intérêt et les contrats de garantie de taux d'intérêt, sont utilisés pour couvrir le risque lié aux taux d'intérêt provenant de la renégociation des actifs et passifs. Les instruments financiers dérivés tels les swaps croisés, les swaps sur rendement d'actions et les contrats de change à terme sont utilisés pour couvrir le risque lié au change et au marché boursier provenant des emprunts libellés en devises ou liés à des indices boursiers. BDC désigne ses contrats de couverture des taux d'intérêt comme couvertures des emprunts sous-jacents. Les dérivés très efficaces employés pour couvrir le risque lié aux taux d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les revenus ou les frais d'intérêt qui s'y rapportent sont constatés sur la durée de la position couverte à titre d'ajustement aux frais d'intérêts, et sont présentés dans les actifs liés aux dérivés ou dans les passifs liés aux dérivés.

Les gains ou les pertes non réalisés sur conversion de devises et indices boursiers portant sur les swaps croisés ou les instruments financiers dérivés liés aux indices boursiers très efficaces sont comptabilisés respectivement dans les actifs liés aux dérivés ou dans les passifs liés aux dérivés au bilan, et sont constatés dans les résultats, compensant ainsi les gains ou pertes de conversion sur les emprunts en devises ou liés à des indices boursiers sous-jacents. Les dérivés très efficaces assurent la réalisation de l'objectif de compenser les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert à la fois au début et tout au long de la relation de couverture. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas associés à une relation de couverture efficace sont comptabilisés à la juste valeur au bilan, toute variation dans la juste valeur étant constatée dans l'état des résultats. Les gains ou les pertes reportés rattachés aux instruments dérivés qui ont pris fin ou qui ont cessé d'être efficaces avant l'échéance sont constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Si un élément couvert désigné est vendu, est éteint ou vient à échéance avant que l'instrument dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou toute perte reporté(e) sur cet instrument dérivé est constaté(e) dans les résultats aux frais d'intérêts.

La prime ou l'escompte à terme sur les contrats de change à terme est amorti à titre d'ajustement des intérêts débiteurs sur la durée du contrat à terme.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs des employés

BDC offre un régime de retraite agréé à prestations déterminées, des régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées et d'autres régimes d'avantages sociaux, comme des avantages postérieurs à l'emploi et à la retraite, aux employés admissibles.

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employés est établi annuellement selon une base actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction, comme le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime, le taux des hausses de rémunération, l'inflation, l'âge des employés à la retraite et d'autres facteurs.

Les coûts des prestations de retraite sont établis à l'aide du coût des prestations des employés pour l'année de service en cours, des frais d'intérêts sur les engagements contractés au titre du régime de retraite, du rendement de placement prévu sur la valeur actuarielle des actifs du régime, ainsi que de l'amortissement des gains et des pertes actuariels nets, des coûts liés aux services passés et de l'actif et des obligations transitoires. La valeur au marché des actifs du régime est utilisée aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime.

Les gains et pertes actuariels sur les actifs du régime découlent de la différence entre le rendement réel des actifs du régime durant une période donnée et le rendement prévu des actifs du régime durant cette période. Les gains et pertes actuariels sur les engagements contractés au titre des régimes de retraite découlent de la différence entre les résultats réels et les résultats prévus et des variations des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements contractés au titre des régimes de retraite.

– 2 –

Principales conventions comptables (suite)

Au cours de chaque exercice, les actuaires déterminent si la perte actuarielle cumulative (le gain actuariel cumulatif) correspond à plus de 10 % du montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs des régimes ou de l'obligation au titre des prestations constituées. Tout montant de plus de 10 % est passé en charge dans les dépenses pendant la période de service restante moyenne des employés actifs de BDC. Les montants s'inscrivant dans cette tranche de 10 % ne sont pas amortis. La durée de service restante moyenne des employés actifs couverts par :

- le régime de pension agréé et les régimes supplémentaires de retraite est de 8,2 années (8,1 années en 2006);
- les avantages sociaux postérieurs à la retraite, autres que les prestations, est de 8,0 années (8,0 années en 2006).

L'amortissement de l'actif et des obligations transitoires est relatif à un changement de conventions comptables en vigueur depuis le 1er avril 2000. À cette date, BDC avait un actif et des obligations transitoires qu'elle amortit de façon linéaire dans les charges sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs de BDC pour lesquels il était prévu qu'ils recevraient des prestations en vertu des régimes d'avantages sociaux en date du 1er avril 2000. Cette durée moyenne varie entre 8,5 ans pour le régime de retraite agréé et 13 ans pour les régimes supplémentaires de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux. Comme il est indiqué dans la note 20, le solde non amorti de l'obligation transitoire au titre des régimes d'avantages sociaux postérieurs à la retraite, autres que les prestations de retraite, a été entièrement comptabilisé le 1er juillet 2006.

La date d'évaluation des régimes de retraite est le 31 décembre, tandis que les autres régimes d'avantages sociaux sont évalués le 31 mars.

– 3 –

Modifications comptables futures

Instruments financiers, couvertures et résultat étendu

En 2005, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a émis trois nouvelles normes comptables : chapitre 1530 *Résultat étendu*, chapitre 3855 *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* et chapitre 3865 *Couvertures*. Ces nouvelles normes entrent en vigueur pour BDC le 1er avril 2007.

Résultat étendu

Le chapitre 1530 présente le résultat étendu qui comprend le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu comprennent les gains et les pertes non réalisés sur les instruments financiers classés comme étant disponibles à la vente et les variations de juste valeur de la tranche efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie. Les états financiers consolidés de BDC comprendront un état consolidé du résultat étendu, et le montant cumulé, soit le cumul du résultat étendu, sera présenté comme une nouvelle catégorie de l'avoir de l'actionnaire au bilan consolidé.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

Le chapitre 3855 établit des normes pour la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers. Il exige que tous les actifs financiers et tous les passifs financiers, incluant les dérivés, soient comptabilisés au bilan lorsque BDC devient partie au contrat de l'instrument financier ou du dérivé. Les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours des périodes subséquentes varie selon que l'instrument financier a été classé comme un instrument détenu à des fins de transaction, disponible à la vente, détenu jusqu'à l'échéance, ou à titre de prêt et créance ou autre passif financier.

– 3 –

Modifications comptables futures (suite)

Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction seront évalués à la juste valeur et les gains et les pertes seront comptabilisés dans le bénéfice net. Les prêts et créances et les autres passifs financiers seront évalués au coût après amortissement. Les instruments financiers disponibles à la vente seront évalués à la juste valeur et les gains et pertes non réalisés seront comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

Les dérivés doivent être comptabilisés au bilan à la juste valeur, incluant les dérivés intégrés à des instruments financiers ou à d'autres contrats, s'ils ne sont pas étroitement liés à l'instrument financier ou au contrat. Les variations de juste valeur des dérivés seront comptabilisées dans le bénéfice net, mis à part celle des dérivés désignés à titre de couverture des flux de trésorerie, dont les variations de juste valeur seront comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Couvertures

Le chapitre 3865 précise les critères d'application de la comptabilité de couverture et comment la comptabilité de couverture peut être effectuée pour les couvertures de juste valeur et les couvertures de flux de trésorerie.

Dans une relation de couverture de juste valeur, les variations de juste valeur de l'élément couvert seront contrebalancées dans le bénéfice net par les variations de juste valeur du dérivé de couverture, dans la mesure où la couverture est efficace.

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, excluant la tranche inefficace qui sera comptabilisée dans le bénéfice net. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu seront transférés au bénéfice net lorsque la variabilité des éléments de couverture influera sur le bénéfice net.

Incidence de l'adoption des chapitres 1530, 3855 et 3865

L'ajustement de transition attribuable aux éléments suivants sera constaté dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1er avril 2007 : (i) actif et passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction et qui n'ont pas été comptabilisés antérieurement à la juste valeur et (ii) tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie.

Les ajustements attribuables à la réévaluation des actifs et passifs financiers classés comme disponibles à la vente et des instruments de couverture désignés comme couverture de flux de trésorerie seront comptabilisés dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Ces modifications s'appliqueront prospectivement et les soldes d'ouverture seront rajustés.

Modifications de la NOC-18 – Sociétés de placements

Au cours de l'exercice 2006, BDC a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-18, *Sociétés de placement*. En avril 2007, l'ICCA a modifié la NOC-18, précisant qu'une société de placement doit évaluer tous ses placements à la juste valeur et les présenter selon cette valeur aux états financiers, incluant les placements conformes à la définition de coentreprise.

BDC, par l'entremise de sa filiale de placement, détient des placements dans d'autres sociétés de placement, lesquels sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. BDC appliquera les modifications de la NOC-18 à ses états financiers de l'exercice 2008. L'incidence financière globale sur le bénéfice net n'a pas encore été établie.

– 4 –

Espèces et quasi-espèces

	2007	2006
Soldes des comptes bancaires, déduction faite des chèques non compensés	**(4 984) $**	1 094 $
Billets bancaires à court terme	**769 787**	751 636
	764 803 $	752 730 $

Les billets bancaires à court terme ont des échéances de moins de 90 jours à la date initiale d'acquisition.

– 5 –

Valeurs mobilières

	Durée jusqu'à l'échéance			**2007**	2006
	À l'intérieur d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	**Total**	Total
Institutions financières					
Valeur comptable	73 666 $	90 600 $	– $	**164 266 $**	177 555 $
Rendement	4,70 %	4,41 %	–	**4,54 %**	3,74 %
Juste valeur	73 680 $	90 276 $	– $	**163 956 $**	177 790 $
Contrats de swap					
Valeur nominale	78 000 $	96 260 $	– $	**174 260 $**	191 207 $
Rendement rajusté*	4,42 %	4,51 %	–	**4,47 %**	3,97 %

Des montants libellés en devises sont inclus dans la valeur comptable des titres.

Dollars US – 2006	51 050 $ US		
Euros – 2006	53 500 €		135 342 $
Dollars US – 2007	**35 900 $ US**		
Euros – 2007	**31 000 €**	**89 249 $**	

* *Après avoir pris en compte l'effet des instruments dérivés correspondants (voir la note 17).*

Tous les titres détenus au 31 mars portent intérêt à taux fixe ou flottant et ont été émis par des entités canadiennes. Les rendements sont fondés sur les valeurs comptables et sur les taux d'intérêt contractuels redressés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le classement des durées à l'échéance est établi selon l'échéance contractuelle du titre. La juste valeur est établie en se fondant sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, et pourrait ne pas être réalisée à la vente des titres. Si les taux pratiqués sur le marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont déterminées à partir des cours du marché de titres essentiellement identiques. Le cas échéant, BDC a conclu des swaps croisés et des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque de change associés aux titres susmentionnés.

– 6 –

Prêts

Le tableau qui suit résume les dates de révision ou d'échéance, en prenant les dates les plus proches, des prêts en cours au 31 mars.

	À l'intérieur d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision générale cumulée	Provision spécifique cumulée	Provision cumulée	Montant net total
Rentables	**419 313 $**	**2 501 047 $**	**5 921 285 $**	**8 841 645 $**	**(399 158) $**	**– $**	**(399 158) $**	**8 442 487 $**
Douteux	**4 207**	**112 096**	**170 197**	**286 500**	**–**	**(106 341)**	**(106 341)**	**180 159**
Prêts au 31 mars 2007	**423 520 $**	**2 613 143 $**	**6 091 482 $**	**9 128 145 $**	**(399 158) $**	**(106 341) $**	**(505 499) $**	**8 622 646 $**
Prêts au 31 mars 2006 *	410 339 $	2 396 395 $	5 820 465 $	8 627 199 $	(399 158) $	(98 161) $	(497 319) $	8 129 880 $

* *Comprend 299 421 $ de prêts douteux.*

– 6 –

Prêts (suite)

Les concentrations, par province et territoire ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours au 31 mars sont illustrées dans les tableaux qui suivent. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés est moins élevée que 1 %.

Répartition géographique	**2007**		2006	
Terre-Neuve-et-Labrador	**364 160 $**	**4,0 %**	354 295 $	4,1 %
Île-du-Prince-Édouard	**51 041**	**0,6 %**	43 133	0,5 %
Nouvelle-Écosse	**227 840**	**2,5 %**	216 672	2,5 %
Nouveau-Brunswick	**361 661**	**4,0 %**	338 823	3,9 %
Québec	**3 479 332**	**38,1 %**	3 369 382	39,1 %
Ontario	**2 893 821**	**31,7 %**	2 745 706	31,8 %
Manitoba	**212 889**	**2,3 %**	166 192	1,9 %
Saskatchewan	**136 565**	**1,5 %**	116 579	1,4 %
Alberta	**592 646**	**6,5 %**	540 056	6,3 %
Colombie-Britannique	**750 963**	**8,2 %**	680 229	7,9 %
Yukon	**31 080**	**0,3 %**	26 145	0,3 %
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	**26 147**	**0,3 %**	29 987	0,3 %
Total des prêts en cours	**9 128 145 $**	**100,0 %**	8 627 199 $	100,0 %

Secteur d'activité	**2007**		2006*	
Fabrication	**3 182 055 $**	**34,9 %**	3 034 131 $	35,2 %
Commerce de gros et de détail	**1 956 433**	**21,4 %**	1 796 365	20,8 %
Tourisme	**1 052 529**	**11,5 %**	1 056 859	12,3 %
Construction	**533 698**	**5,8 %**	452 970	5,3 %
Transport et entreposage	**480 664**	**5,3 %**	413 259	4,8 %
Immeubles commerciaux	**418 532**	**4,6 %**	510 549	5,9 %
Services aux entreprises	**361 039**	**4,0 %**	287 347	3,3 %
Autres	**1 143 195**	**12,5 %**	1 075 719	12,4 %
Total des prêts en cours	**9 128 145 $**	**100,0 %**	8 627 199 $	100,0 %

* *Nouveau regroupement selon les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).*

Les prêts comprennent un montant de 15 millions de dollars de biens saisis. Les biens saisis représentent les immeubles et autres actifs que BDC a reçus de prêteurs afin de satisfaire aux engagements de prêts et ces biens sont constatés à la juste valeur. La juste valeur est établie aux prix du marché, le cas échéant, ou selon d'autres méthodes y compris une analyse des flux de trésorerie actualisés.

Provision cumulée pour créances irrécouvrables

Le tableau qui suit résume l'évolution de la provision cumulée pour créances irrécouvrables au 31 mars :

	2007	2006
Solde à l'ouverture de l'exercice	**497 319 $**	471 967 $
Radiations et autres	**(60 057)**	(65 119)
Revenu d'intérêts provenant de l'augmentation de la valeur attribuable au passage du temps	**(4 303)**	(3 623)
Recouvrements	**4 650**	5 946
	437 609 $	409 171 $
Provision pour créances irrécouvrables	**67 890**	88 148
Solde à la clôture de l'exercice	**505 499 $**	497 319 $

– 7 –

Prêts et placements de financement subordonné

Le tableau suivant résume les dates de révision ou d'échéance en prenant les dates les plus proches des prêts et placements de financement subordonné en cours au 31 mars.

	À l'intérieur d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Moins-value non réalisée et autre	Montant net total
Au 31 mars 2007						
Prêts	**7 985 $**	**21 615 $**	**– $**	**29 600 $**	**(3 150) $**	**26 450 $**
Placements	**4 480**	**101 809**	**14 083**	**120 372**	**1 468**	**121 840**
Total	**12 465 $**	**123 424 $**	**14 083 $**	**149 972 $**	**(1 682) $**	**148 290 $**
Au 31 mars 2006						
Prêts	7 524 $	45 397 $	452 $	53 373 $	(4 677) $	48 696 $
Placements	–	95 205	–	95 205	–	95 205
Total	7 524 $	140 602 $	452 $	148 578 $	(4 677) $	143 901 $

BDC détient un portefeuille de placements de financement subordonné par l'entremise de coentreprises avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse), Fonds AlterInvest, s.e.c., Fonds AlterInvest II, s.e.c. et Fonds d'Investissement AlterInvest Inc. BDC agit à titre de commanditaire des sociétés en commandite.

Le tableau ci-dessous illustre la part proportionnelle de BDC de l'actif, du passif, des revenus, des dépenses et des flux de trésorerie dans les coentreprises qui a été comptabilisée.

	2007	2006
Actifs à court terme	**7 671 $**	1 338 $
Placements de financement subordonné	**121 840**	95 205
Passifs à court terme	**347**	575
Revenu net d'intérêts	**12 200 $**	7 257 $
Gains nets réalisés sur cession des placements et autres revenus	**9 885**	7 356
Variation de la (moins-value) plus-value non réalisée	**(6 095)**	959
Frais d'exploitation et d'administration	**53**	50
Bénéfice provenant du financement subordonné	**15 937 $**	15 522 $
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation	**10 190 $**	9 219 $
Activités d'investissement	**(30 723)**	(52 903)
Activités de financement	**27 729**	45 996

– 8 –

Placements de capital de risque

BDC détient un portefeuille de placements de capital de risque axé principalement sur les entreprises à un stade précoce et à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les concentrations de placements de capital de risque sont indiquées ci-dessous. La concentration la plus significative pour un même client est de 3,3 % des placements de capital de risque totaux (3,9 % en 2006).

		2007		2006
Secteur d'activité	**Juste valeur**	**Coût**	Juste valeur	Coût
Biotechnologie/médecine/soins de santé	**143 451 $**	**171 792 $**	132 082 $	158 098 $
Informatique	**102 330**	**135 674**	77 933	107 277
Électronique	**93 032**	**103 524**	83 501	102 590
Communications	**94 566**	**89 052**	73 964	73 578
Industriel	**22 019**	**24 688**	18 991	19 456
Consommation et domaines connexes	**1 000**	**2 000**	2 000	2 000
Énergie	**3 193**	**5 500**	500	5 000
Autres	**5 000**	**750**	7 000	750
Total des placements directs	**464 591**	**532 980**	395 971	468 749
Fonds de prédémarrage	**3 874 $**	**22 580 $**	6 725 $	22 598 $
Fonds spécialisés	**36 475**	**45 299**	28 683	34 265
Fonds de prédémarrage et de commercialisation	**178**	**300**	–	–
Placements de capital de risque	**505 118 $**	**601 159 $**	431 379 $	525 612 $

Les placements sont généralement détenus pendant des périodes supérieures à cinq ans. BDC se départit de ses placements par l'inscription en bourse des actions des sociétés émettrices ou par la vente des actions à d'autres actionnaires ou à des tiers. Les rendements des placements varient d'un exercice à l'autre en fonction de la comptabilisation des variations de la juste valeur des placements portée aux résultats. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de capital de risque par type de placement.

		2007		2006
Type de placement	**Juste valeur**	**Coût**	Juste valeur	Coût
Actions ordinaires	**80 367 $**	**93 811 $**	30 080 $	62 673 $
Actions privilégiées	**331 218**	**374 374**	293 705	328 101
Débentures	**53 006**	**64 795**	72 186	77 975
Fonds	**40 527**	**68 179**	35 408	56 863
Placements de capital de risque	**505 118 $**	**601 159 $**	431 379 $	525 612 $

Au cours de l'exercice 2006, BDC a adopté la note d'orientation NOC-15, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (EDDV). Le 1er mars 2007, le Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA a approuvé des modifications apportées à la NOC-15 et a indiqué que la NOC-15 ne s'applique pas aux placements comptabilisés à la juste valeur, conformément aux indications comptables spécialisées qui figurent dans la note d'orientation NOC-18, Sociétés de placement. BDC a adopté les modifications apportées à la NOC-15.

BDC a investi dans des fonds de prédémarrage sur lesquels elle exerce un contrôle conjoint. Le tableau ci-dessous illustre la part proportionnelle de BDC de l'actif, du passif, des revenus, des dépenses et des flux de trésorerie dans ces fonds qui a été comptabilisée.

	2007	2006
Actifs à court terme	**669 $**	1 441 $
Placements de capital de risque	**2 558**	4 716
Autres éléments d'actif	**3**	2
Passifs à court terme	**28**	79
Gains (pertes) réalisés sur cession des placements et autres revenus	**666**	(294)
Variation de la moins-value non réalisée	**2 708**	1 602
Frais d'exploitation et d'administration	**265**	398
Perte provenant du capital de risque	**(2 307)$**	(2 294)$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation	**(271)$**	(277)$
Activités d'investissement	**(52)**	167
Activités de financement	**(446)**	(150)

– 9 –

Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Matériel informatique et télécommunication	**30 765 $**	**27 132 $**	**3 633 $**
Mobilier, agencements et équipement	**41 959**	**36 387**	**5 572**
Améliorations locatives	**47 326**	**33 209**	**14 117**
Coûts de développement de systèmes informatiques	**36 573**	**26 013**	**10 560**
Total 2007	**156 623 $**	**122 741 $**	**33 882 $**
Total 2006	147 240 $	109 579 $	37 661 $

– 10 –

Autres éléments d'actif

	2007	2006
Actif au titre des prestations constituées (note 20)	**100 672 $**	78 641 $
Frais d'émission non amortis sur billets à long terme	**7 845**	1 147
Autres	**14 191**	12 818
	122 708 $	92 606 $

– 11 –

Emprunts

BDC émet des titres d'emprunt sur les marchés des capitaux afin de financer son portefeuille de prêts, lesquels sont évalués au coût après amortissement. Le risque de change et le risque lié au marché boursier sont couverts au moyen d'instruments dérivés de façon à ce que pratiquement tous les emprunts de BDC sont émis en dollars canadiens et portent intérêt à des taux canadiens fixes ou flottants. En outre, BDC conclut, lorsqu'il y a lieu, des contrats de swap de taux d'intérêt et des contrats de swap croisé pour couvrir les risques liés aux taux d'intérêt connexes. Le tableau qui suit montre les billets en circulation au 31 mars.

			2007			2006
Date d'échéance	**Taux effectif**	**Devises**	**Montant nominal**	**Valeur comptable**	Montant nominal	Valeur comptable
Billets à court terme						
2007	2,95 %-4,88 %	US			1 638 725 $	1 900 282 $
		CAN			2 312 246	2 299 065
2008	4,00 %-5,18 %	US	**1 132 765 $**	**1 297 586 $**		
		CAN	**2 696 680**	**2 676 910**		
Total des billets à court terme				**3 974 496 $**		4 199 347 $

– 11 –

Emprunts (suite)

Date d'échéance	2007 Taux effectif*	2006 Taux effectif*	Devises	2007 Montant nominal	2007 Valeur comptable	2006 Montant nominal	2006 Valeur comptable
Billets à long terme							
2007		3,14%-4,98 %	CAN	**– $**	**– $**	286 102 $	288 137 $
2008	3,85 %-4,26 %	3,49 %-3,61 %	CAN	**350 940**	**350 940**	267 940	267 940
2009	4,00 %	3,51 %	US	**43 000**	**49 641**	43 000	50 215
	3,89 %-4,13 %	3,40 %-3,65 %	CAN	**398 311**	**402 545**	226 965	231 647
2010	4,04 %-4,10 %	3,49 %-3,56 %	US	**40 000**	**46 178**	40 000	46 712
	3,90 %-4,09 %	3,41 %-3,68 %	CAN	**224 217**	**231 288**	239 731	248 576
2011	3,94 %-4,05 %	3,41 %-3,55 %	US	**17 000**	**20 054**	17 000	20 023
	3,89 %-4,24 %	3,36 %-3,75 %	CAN	**351 811**	**340 896**	424 585	415 570
2012	4,04 %-4,08 %		Yen	**2 250 000**	**22 044**	–	–
	4,07 %	3,52 %	US	**10 000**	**11 544**	10 000	11 678
	3,89 %-4,08 %	3,36 %-3,44 %	CAN	**302 636**	**345 872**	324 786	395 001
2013	4,08 %-4,09 %	3,55 %-3,60 %	US	**16 000**	**18 471**	16 000	18 685
	4,06 %-4,07 %	3,51 %-3,58 %	CAN	**15 000**	**15 000**	15 000	15 000
2014	4,07 %-4,09 %	3,52 %-3,57 %	Yen	**5 100 000**	**49 965**	1 500 000	14 884
	4,04 %-4,11 %	3,48 %-3,62 %	US	**93 200**	**107 595**	93 200	108 839
	3,96 %-4,07 %	3,51 %-3,59 %	CAN	**77 000**	**78 734**	77 000	77 000
2015	4,05 %-4,08 %	3,53 %-3,59 %	Yen	**3 000 000**	**29 392**	3 000 000	29 768
	4,05 %-4,09 %	3,50 %-3,60 %	US	**45 000**	**51 950**	45 000	52 551
	3,98 %-4,07 %		CAN	**97 150**	**98 469**	–	–
2016	4,05 %-4,09 %	3,50 %-3,59 %	Yen	**11 000 000**	**107 769**	11 000 000	109 150
	4,11 %	3,57 %-3,58 %	US	**40 000**	**46 178**	40 000	46 712
2017	4,06 %-4,10 %	3,53 %-3,54 %	Yen	**5 700 000**	**55 844**	3 700 000	36 713
	4,03 %-4,11 %	3,54 %	US	**43 000**	**49 641**	3 000	3 504
2018	4,05 %-4,15 %	3,47 %-3,64 %	Yen	**34 200 000**	**335 063**	35 800 000	355 232
2019	4,04 %-4,12 %	3,49 %-3,62 %	Yen	**28 900 000**	**283 138**	30 000 000	297 680
	4,11 %	3,58 %	US	**24 112**	**27 836**	22 838	26 671
2020	3,36 %-4,11 %	3,36 %-3,63 %	Yen	**25 400 000**	**248 848**	25 900 000	256 997
2021	4,03 %-4,09 %	3,50 %-3,60 %	Yen	**18 560 000**	**181 836**	21 560 000	213 933
	4,09 %	3,54 %	US	**34 554**	**39 890**	32 542	38 003
2022	4,07 %-4,11 %		Yen	**3 700 000**	**36 250**	–	–
	3,99 %-4,09 %		CAN	**570 500**	**570 500**	–	–
Total des billets à long terme					**4 253 371 $**		3 676 821 $

* *Les taux effectifs des billets à long terme sont indiqués après avoir donné effet aux contrats de swap, le cas échéant, et font référence au rendement à l'échéance des billets à taux fixe et au rendement de révision des billets à taux flottant.*

– 11 –

Emprunts (suite)

Le tableau qui précède comprend des billets à long terme payables d'une valeur de 4 248 621 $ pour l'exercice 2007 et de 3 672 071 $ en 2006, qui ont fait l'objet de contrats de swap de taux d'intérêt, de contrats de swap croisé, de contrats de swap sur rendement d'actions et d'options avec d'autres institutions financières. Ces emprunts servent à financer une partie du portefeuille de prêts à taux d'intérêt flottant de BDC et portent intérêt aux taux effectifs qui sont révisés mensuellement ou trimestriellement. Les autres billets à long terme payables portent intérêt à taux fixe.

Les dates d'échéance des billets prorogeables sont présentées suivant la première date à laquelle une option peut être exercée à l'égard desdits billets.

BDC a émis un certain nombre de billets structurés dont l'intérêt et/ou le capital à l'échéance sont liés aux fluctuations des indices boursiers, des taux de change, des taux de swap et d'autres références du marché. Les autres billets peuvent être remboursés par anticipation avant l'échéance ou voir leur échéance prorogée si des options d'achat ou de prorogation sont exercées par BDC ou les porteurs des billets. Les billets indiqués dans le tableau qui précède se répartissent comme suit :

	2007	2006
Billets portant intérêt	**838 976 $**	137 854 $
Billets à taux fixe et flottant inverse	**948 508**	929 179
Contrats à terme gérés	**761 910**	925 052
Billets liés à des indices boursiers	**539 257**	709 198
Billets liés à des taux de change	**311 681**	280 812
Billets liés à des taux de swap	**164 380**	122 812
Billets prorogeables au-delà de l'échéance	**128 000**	73 000
Autres billets structurés	**560 659**	498 914
	4 253 371 $	3 676 821 $

Les billets à long terme pouvant être remboursés par anticipation au gré de BDC avant l'échéance représentent 2 301 371 $ (2 351 896 $ au 31 mars 2006).

Au 31 mars 2007, les versements et les échéances des billets à long terme s'établissent comme suit :

2008	**350 940 $**
2009	**452 186**
2010	**277 466**
2011	**360 950**
2012	**379 460**
2013 et au-delà	**2 432 369**
	4 253 371 $

BDC dispose d'une facilité de découvert de 75 millions de dollars mise en commun avec ses comptes bancaires. Lorsque le solde en fin de journée est en position de découvert, des charges d'intérêt sont calculées au taux préférentiel. Au 31 mars 2007, le compte de BDC n'était pas en position de découvert.

BDC dispose également d'une marge de crédit de 50 millions de dollars qui n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2007.

– 12 –

Autres éléments de passif

	2007	2006
Revenu reporté	**984 $**	1 648 $
Passif au titre des prestations constituées (note 20)	**106 710**	105 964
Autres	**35 079**	25 930
	142 773 $	133 542 $

– 13 –

Capital-actions et prescriptions statutaires

Capital-actions

Autorisé :

(a) Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale et sans droit de vote pouvant être émises en série;

(b) Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 $ (cent dollars) chacune.

En circulation			**2007**			2006
	Nombre d'actions	**Montant**	**Taux de dividende**	Nombre d'actions	Montant	Taux de dividende
Actions privilégiées						
Catégorie A – Série 1	**500 000**	**50 000 $**	**3,865 %**	500 000	50 000 $	3,865 %
– Série 2	**500 000**	**50 000**	**4,455 %**	500 000	50 000	4,365 %
– Série 3	**500 000**	**50 000**	**3,965 %**	500 000	50 000	3,965 %
– Série 4	**400 000**	**40 000**	**3,970 %**	400 000	40 000	3,970 %
– Série 5	**400 000**	**40 000**	**4,260 %**	400 000	40 000	4,260 %
		230 000			230 000	
Actions ordinaires	**8 084 000**	**808 400**		8 084 000	808 400	
Total du capital-actions en circulation		**1 038 400 $**			1 038 400 $	

Les *actions privilégiées de catégorie A* sont assorties d'un dividende cumulatif, préférentiel et fixe et sont échangeables, au gré du porteur, avec l'approbation du ministre des Finances, contre des actions ordinaires entièrement libérées à raison d'une action ordinaire pour chaque action privilégiée de catégorie A. Tous les dividendes cumulés ou déclarés et impayés à compter de la date d'échange sont payables par BDC, au prorata, tout comme s'ils avaient été cumulés quotidiennement. Les taux de dividende sur les actions privilégiées de catégorie A portent sur des périodes allant de deux à cinq ans et sont rajustés au début de la période subséquente de manière à égaler le taux d'intérêt débiteur du Trésor publié par le ministre des Finances, majoré d'une prime spécifiée de 0,250 % à 0,375 %.

Prescriptions statutaires

La somme des emprunts contractés par BDC et du passif éventuel constitué par les garanties qu'elle consent ne peut dépasser le produit de l'avoir de l'actionnaire et du coefficient douze. Le ratio de BDC au 31 mars 2007 se situait à 4,6:1 (4,7:1 au 31 mars 2006).

Le total du capital versé, du surplus d'apport qui s'y rapporte et de tout produit considéré comme des capitaux propres ne peut à aucun moment dépasser 1,5 milliard de dollars. Au 31 mars 2007, ces montants totalisaient 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 mars 2006).

De plus, BDC doit maintenir un capital-actions suffisant pour traduire le risque relatif de ses actifs et, plus particulièrement, maintenir un capital sous forme de pourcentage des actifs nets du portefeuille d'au moins 10 % pour les prêts à terme, 25 % pour les prêts de quasi-capitaux propres (incluant le financement subordonné) et 100 % pour les placements en capital de risque. Comme indiqué ci-après, BDC mène ses activités en respectant ces exigences touchant la suffisance du capital.

	2007	2006
Capital réglementaire	**1 459 980 $**	1 315 614 $
Capital réel	**1 807 718 $**	1 691 277 $

– 14 –

Information comprise dans les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis

	2007	2006
Revenu d'intérêts		
Financement	**778 994 $**	631 711 $
Financement subordonné	**17 876**	15 423
Capital de risque	**7 014**	6 811
	803 884 $	653 945 $
Intérêts débiteurs		
Intérêts sur les billets	**180 397 $**	111 693 $
Intérêts sur les swaps	**152 329**	101 644
Autres	**1 910**	534
	334 636 $	213 871 $
Amortissement des immobilisations	**13 162 $**	14 934 $
Écart de conversion de devises	**(66)$**	88 $

– 15 –

Frais d'exploitation et d'administration

	2007				2006			
	Financement	**Financement subordonné**	**Capital de risque**	**Consultation**	Financement	Financement subordonné	Capital de risque	Consultation
Traitements et avantages sociaux	**149 164 $**	**10 696 $**	**9 894 $**	**13 915 $**	131 212 $	9 176 $	9 390 $	11 761 $
Locaux et équipement	**32 422**	**590**	**1 474**	**946**	33 497	590	1 460	990
Autres frais	**59 536**	**1 049**	**3 332**	**12 988**	55 715	1 064	2 763	12 601
	241 122 $	**12 335 $**	**14 700 $**	**27 849 $**	220 424 $	10 830 $	13 613 $	25 352 $

– 16 –

Juste valeur des instruments financiers

Les montants indiqués ci-après représentent les justes valeurs des instruments financiers figurant au bilan et des instruments financiers hors bilan détenus ou émis par BDC. Ces valeurs sont obtenues en appliquant les méthodes d'évaluation et les hypothèses dont il est question plus loin. Les justes valeurs estimatives représentent les contreparties approximatives sur lesquelles des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence pourraient s'entendre pour échanger les instruments. Bon nombre d'instruments financiers ne peuvent toutefois être facilement négociés, compte tenu de l'absence de marché. C'est pourquoi, en pareil cas, les justes valeurs sont estimées selon la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation qui sont affectées de manière significative par les hypothèses utilisées. Les justes valeurs estimatives qui en découlent ne devraient donc pas être interprétées comme les valeurs de réalisation auxquelles donnerait lieu un règlement immédiat des instruments.

Les valeurs comptables des instruments financiers inscrits au bilan (à l'exception des placements comptabilisés à la juste valeur) ne sont pas redressées de manière à refléter les augmentations ou les réductions des justes valeurs dues aux fluctuations des taux d'intérêt, étant donné que BDC entend généralement, avec le temps, réaliser la valeur de ces instruments financiers en les conservant jusqu'à l'échéance.

– 16 –

Juste valeur des instruments financiers (suite)

	2007			2006		
	Juste valeur	**Valeur comptable**	**Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable**	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Bilan						
Actif						
Espèces et quasi-espèces	**764 803 $**	**764 803 $**	**– $**	752 730 $	752 730 $	– $
Valeurs mobilières	**163 956**	**164 266**	**(310)**	177 790	177 555	235
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	**8 627 490**	**8 622 646**	**4 844**	8 101 985	8 129 880	(27 895)
Prêt et placements de financement subordonné	**148 290**	**148 290**	**–**	143 901	143 901	–
Placements de capital de risque	**505 118**	**505 118**	**–**	431 379	431 379	–
Autres	**14 669**	**14 669**	**–**	13 007	13 007	–
	10 224 326 $	**10 219 792 $**	**4 534 $**	9 620 792 $	9 648 452 $	(27 660)$
Passif						
Créditeurs et charges à payer	**67 013 $**	**67 013 $**	**– $**	77 624 $	77 624 $	– $
Intérêts courus sur emprunts	**28 408**	**28 408**	**–**	21 206	21 206	–
Billets à court terme	**3 974 496**	**3 974 496**	**–**	4 199 044	4 199 347	(303)
Billets à long terme	**4 304 186**	**4 253 371**	**50 815**	3 548 101	3 676 821	(128 720)
Autres	**12 229**	**12 229**	**–**	10 032	10 032	–
	8 386 332 $	**8 335 517 $**	**50 815 $**	7 856 007 $	7 985 030 $	(129 023)$
			(46 281)$			101 363 $
Instruments financiers dérivés						
Actifs liés aux dérivés	**411 883 $**	**442 368 $**	**(30 485)$**	380 243 $	545 711 $	(165 468)$
Passifs liés aux dérivés	**449 739**	**530 302**	**(80 563)**	477 726	511 606	(33 880)
	(37 856)$	**(87 934)$**	**50 078 $**	(97 483)$	34 105 $	(131 588)$
Total			**3 797 $**			(30 225)$

Les justes valeurs sont établies à partir de l'éventail de méthodes d'évaluation et d'hypothèses que voici :

Instruments financiers évalués à la valeur comptable – On suppose que la juste valeur estimative des éléments d'actif et de passif qui suivent équivaut approximativement à la valeur comptable, étant donné qu'il s'agit d'éléments à court terme :

- Espèces et quasi-espèces
- Autres éléments d'actif et de passif
- Créditeurs et charges à payer
- Intérêts courus sur emprunts
- Billets à court terme

Valeurs mobilières – La juste valeur des titres est fournie à la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

Prêts – Dans le cas des prêts rentables à taux flottant, la juste valeur estimative est présumée égale à la valeur comptable. Pour ce qui est des prêts rentables à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché, au 31 mars, à l'égard de nouveaux prêts semblables, jusqu'à l'échéance ou la révision. Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable, conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 2 sous *Provision cumulée pour créances irrécouvrables*.

Placements – La note 2 décrit les méthodes d'application de la juste valeur employées par BDC.

Billets à long terme – La juste valeur des billets à long terme est fondée sur les cours du marché pour des émissions semblables, ou sur les taux courants offerts à BDC sur des billets ayant la même durée résiduelle.

Instruments financiers dérivés – La méthode utilisée pour établir la juste valeur estimative des instruments financiers dérivés est fournie à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

– 17 –

Instruments financiers dérivés

Comme le décrit la note 2, BDC utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques du marché de certains instruments financiers figurant au bilan. Ces instruments sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change, des investissements ou des indices boursiers sous-jacents et peuvent comprendre, selon les circonstances, ce qui suit :

Swaps

Les swaps supposent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique (valeur nominale), pour une période déterminée. Les divers contrats de swap que BDC conclut se présentent comme suit :

- Un *swap de taux d'intérêt* suppose l'échange de versements d'intérêt à taux fixe ou flottant.
- Un *swap croisé* suppose l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes.
- Dans le cas d'un *swap sur rendement d'actions*, l'un des paiements échangés représente la variation de l'indice boursier avec le temps, alors que l'autre est fondé sur les taux fixes ou flottants convenus.
- Dans le cas d'un *swap sur défaillance*, une partie verse des frais à l'autre partie en échange d'un accord à l'effet que l'autre partie effectue un paiement si un problème de crédit survient, comme la faillite ou la modification de la cote de crédit d'un autre tiers.

Le risque principal lié à ces instruments est relié à l'exposition de BDC au risque de crédit des contreparties.

Contrats à terme

Les *contrats à terme* sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix spécifiques et à des dates futures. Les *contrats à terme* sont des contrats personnalisés négociés dans le marché hors bourse. Les *contrats d'opération à terme* sont négociés à des montants normalisés sur des marchés d'échanges réglementés et sont assujettis à des marges de trésorerie quotidiennes.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité possible des parties, sur les marchés hors bourse, de respecter leurs modalités de contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change, le cas échéant.

Le tableau suivant illustre la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de BDC au 31 mars selon les valeurs de l'actif brut et du passif brut.

			2007			2006
	Actif brut	**Passif brut**	**Montant net**	Actif brut	Passif brut	Montant net
Instruments financiers dérivés						
Contrats de swap de taux d'intérêt	**10 311 $**	**13 049 $**	**(2 738)$**	1 068 $	13 753 $	(12 685)$
Contrats de swap sur rendement d'actions	**385 667**	**21 847**	**363 820**	335 537	47 820	287 717
Contrats de swap croisé	**11 467**	**399 808**	**(388 341)**	21 856	415 161	(393 305)
Contrats de change à terme	**4 409**	**14 948**	**(10 539)**	21 762	922	20 840
Total de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture[1]	**411 854 $**	**449 652 $**	**(37 798)$**	380 223 $	477 656 $	(97 433)$
Total de la valeur comptable des instrument financiers dérivés de couverture	**442 339 $**	**530 215 $**	**(87 876)$**	545 691 $	511 536 $	34 155 $
Couvertures inefficaces						
Contrats de swap de taux d'intérêt	**3 $**	**– $**	**3 $**	1 $	66 $	(65)$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	**26**	**87**	**(61)**	19	4	15
Total de la juste valeur des instruments financiers dérivés inefficaces	**29 $**	**87 $**	**(58)$**	20 $	70 $	(50)$
Total de la valeur comptable des instruments financiers dérivés inefficaces	**29 $**	**87 $**	**(58)$**	20 $	70 $	(50)$

[1] *La juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture compense entièrement ou en partie les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes du bilan.*

– 17 –

Instruments financiers dérivés (suite)

L'actif est montré net du passif envers les contreparties si BDC a le droit exécutoire de contrepasser les montants et a l'intention de régler ces contrats de façon nette.

Les instruments financiers dérivés comptabilisés dans le bilan consolidé se lisent comme suit :

	Actif		**Passif**	
	2007	2006	**2007**	2006
Valeur comptable des instruments financiers dérivés de couverture	**442 339 $**	545 691 $	**530 215 $**	511 536 $
Juste valeur des instruments financiers dérivés inefficaces	**29**	20	**87**	70
Total	**442 368 $**	545 711 $	**530 302 $**	511 606 $

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de diverses méthodes dont les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des instruments qui présentent les mêmes échéances et caractéristiques, et l'analyse de la valeur actualisée nette ou d'autres méthodes d'évaluation du prix suivant le cas.

Le tableau qui suit résume la valeur nominale, selon la durée jusqu'à l'échéance ou la date de révision, et la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés :

	Durée jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la révision des prix								**2007**		2006	
	À l'intérieur d'un an	%	De 1 à 3 ans	%	De 3 à 5 ans	%	Plus de 5 ans	%	**Valeur nominale**	**Valeur de remplacement**	Valeur nominale	Valeur de remplacement
Couvertures												
Contrats de swap de taux d'intérêt												
$CAN à payer – fixe,	186 504 $	3,93	– $	–	– $	–	– $	–	**186 504 $**	**243 $**	142 956 $	147 $
$CAN à recevoir – fixe,	153 000	3,88	267 901	3,80	–	–	570 500	4,55	**991 401**	**10 060**	268 000	172
$US à recevoir – fixe,	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	**–**	2 431	–
Swap de référence	130 000	4,23	–	–	–	–	–	–	**130 000**	**–**	170 000	–
Autres contrats de swap	50 000	s.o.	46 500	s.o.	12 431	s.o.	38 360	s.o.	**147 291**	**8**	94 472	749
Contrats de swap sur rendement d'actions	286 125	s.o.	700 414	s.o.	987 554	s.o.	189 150	s.o.	**2 163 243**	**385 667**	2 529 988	335 537
	805 629		1 014 815		999 985		798 010		**3 618 439**	**395 978**	3 207 847	336 605
Contrats de swap croisé	39 460	s.o.	192 811	s.o.	57 652	s.o.	2 074 143	s.o.	**2 364 066**	**11 467**	2 346 862	21 856
Total	845 089		1 207 626		1 057 637		2 872 153		**5 982 505**	**407 445**	5 554 709	358 461
Contrats de devises												
Contrats de change à terme	1 403 975	s.o.	–	–	–	–	–	–	**1 403 975**	**4 409**	1 864 574	21 762
Total	1 403 975		–		–		–		**1 403 975**	**4 409**	1 864 574	21 762
Total des couvertures	2 249 064 $		1 207 626 $		1 057 637 $		2 872 153 $		**7 386 480 $**	**411 854 $**	7 419 283 $	380 223 $
Couvertures inefficaces												
Swaps de référence	17 500 $	s.o.	– $	–	– $	–	– $	–	**17 500 $**	**3 $**	170 800 $	– $
Contrats de garantie de taux d'intérêt	666 000	–	–	–	–	–	–	–	**666 000**	**26**	70 500	19
Autres contrats de swap	–	s.o.	–	s.o.	–	s.o.	–	s.o.	**–**	**–**	19 547	1
Total des couvertures inefficaces	683 500 $		– $		– $		– $		**683 500 $**	**29 $**	260 847 $	20 $
Total	2 932 564 $		1 207 626 $		1 057 637 $		2 872 153 $		**8 069 980 $**	**411 883 $**	7 680 130 $	380 243 $

s.o. – sans objet ou les taux pondérés ne sont pas significatifs.

– 17 –

Instruments financiers dérivés (suite)

La valeur nominale représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué afin de calculer l'échange des flux de trésorerie.

La valeur de remplacement représente ce qu'il en coûterait pour remplacer, aux taux courants du marché, tous les contrats en position de gain non réalisé.

Les taux représentent la moyenne pondérée des taux d'intérêt que BDC s'est engagée, par contrat, à payer ou à recevoir jusqu'à l'échéance ou la révision. La contrepartie à taux flottant de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les acceptations bancaires canadiennes d'une durée d'un mois ou de trois mois. Tous les montants libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change des contrats de produits dérivés.

Risque de crédit

Les valeurs nominales des instruments financiers dérivés détenus par BDC ne reflètent pas le risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait BDC dans ces opérations serait limité à la différence de valeur des devises en question et/ou de taux d'intérêt telle que représentée par la valeur brute des actifs liés aux opérations en position de gain non réalisé.

BDC limite le risque auquel elle est ainsi exposée en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme aux directives du ministère des Finances, et elle est d'avis qu'elle n'a pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

BDC vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable se trouve éliminé par un accord général de compensation uniquement dans la mesure où les contrats en position défavorable qui ont été conclus avec la même contrepartie ne seront pas acquittés avant les contrats en position favorable. Le risque de crédit global auquel BDC est exposée à l'égard des instruments dérivés peut changer considérablement dans un laps de temps très court, étant donné qu'il est affecté par chacune des transactions assujetties à l'entente.

Risque de crédit lié à la contrepartie	**Cote de risque de la contrepartie**		
	AA- à AA+	**A à A+**	**Total**
Valeur de remplacement positive brute	**326 393 $**	**85 490 $**	**411 883 $**
Impact des accords généraux de compensation	**(145 873)**	**(29 112)**	**(174 985)**
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation)	**180 520**	**56 378**	**236 898**
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) - 2006	185 491 $	51 125 $	236 616 $
Nombre de contreparties			
31 mars 2007	**5**	**2**	
31 mars 2006	7	3	

– 18 –

Écart de sensibilité aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt survient lorsqu'un passif est réglé ou que son taux est refixé à une date future qui ne compense pas l'actif qu'il finance. Ces différences en termes de durée couvrent les instruments financiers au bilan et hors bilan. BDC utilise des stratégies d'emprunt et des dérivés afin de gérer de façon continue ce risque avec comme objectif de minimiser de telles différences.

Le tableau suivant résume la sensibilité aux taux d'intérêt de la position de BDC, compte tenu de l'écart entre la valeur comptable des actifs, des passifs et de l'avoir de l'actionnaire regroupés selon la date la plus proche entre la date contractuelle de refixation des taux d'intérêt et la date d'échéance. Le rendement réel représente le rendement réel moyen pondéré selon la date la plus proche entre la date contractuelle de refixation des taux d'intérêt et la date d'échéance.

	Taux flottant	À l'intérieur de 3 mois	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible au taux d'intérêt	Provision cumulée et ajustement à la juste valeur	2007
Actif								
Espèces et quasi-espèces	– $	733 696 $	– $	– $	– $	31 107 $	– $	764 803 $
Rendement effectif		4,29 %						
Valeurs mobilières	–	–	50 000	25 018	–	89 248	–	164 266
Rendement effectif			4,34 %	4,34 %				
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	6 377 800	119 654	266 167	1 436 865	641 159	286 500	(505 499)	8 622 646
Rendement effectif	8,54 %	7,61 %	7,76 %	7,53 %	7,20 %			
Prêts et placements de financement subordonné	12 678	2 112	7 170	103 013	12 445	12 554	(1 682)	148 290
Rendement effectif	13,29 %	15,05 %	12,32 %	12,46 %	12,33 %			
Placements de capital de risque	–	–	–	–	–	505 118	–	505 118
Actifs liés aux dérivés	–	–	–	–	–	442 368	–	442 368
Autres éléments d'actif	–	–	–	–	–	156 590	–	156 590
	6 390 478 $	855 462 $	323 337 $	1 564 896 $	653 604 $	1 523 485 $	(507 181)$	10 804 081 $
Passif et avoir de l'actionnaire								
Billets à court terme	– $	2 070 344 $	606 566 $	– $	– $	1 297 586 $	– $	3 974 496 $
Rendement effectif		4,19 %	4,19 %					
Billets à long terme	–	–	–	189 824	554 509	3 509 038	–	4 253 371
Rendement effectif				3,87 %	4,47 %			
Passifs liés aux dérivés	–	–	–	–	–	530 302	–	530 302
Autres éléments de passif	–	–	–	–	–	238 194	–	238 194
Avoir de l'actionnaire	–	–	–	–	–	1 807 718	–	1 807 718
	– $	2 070 344 $	606 566 $	189 824 $	554 509 $	7 382 838 $	– $	10 804 081 $
Écart au bilan 2007	6 390 478 $	(1 214 882)$	(283 229)$	1 375 072 $	99 095 $	(5 859 353)$	(507 181)$	– $
Instruments dérivés hors bilan								
Position en dollars canadiens								
Instruments dérivés - position receveur	–	75 018	40 000	279 824	554 509	1 689 911	–	2 639 262
Instruments dérivés - position payeur	(130 000)	2 328 223	156 021	25 018	–	–	–	(2 639 262)
Total	(130 000)$	(2 253 205) $	(116 021)$	254 806 $	554 509 $	1 689 911 $	– $	– $
Devises étrangères								
Instruments dérivés - position receveur	–	89 248	–	–	–	3 116 712	–	3 205 960
Instruments dérivés - position payeur	–	(2 759 420)	(357 292)	–	–	(89 248)	–	(3 205 960)
Total	– $	(2 670 172)$	(357 292)$	– $	– $	3 027 464 $	– $	– $
Écart total 2007	6 260 478 $	(6 138 259)$	(756 542)$	1 629 878 $	653 604 $	(1 141 978)$	(507 181)$	– $
Écart total 2006	6 266 720 $	(5 876 224)$	(633 985)$	1 029 035 $	474 154 $	(757 704)$	(501 996)$	– $

– 19 –

Garanties, passif éventuel et engagements

Garanties

Les diverses garanties et indemnisations que BDC propose à sa clientèle et à d'autres tiers sont présentées ci-dessous.

Instruments dérivés

Dans le cadre de ses activités de financement, BDC a négocié un contrat écrit de produit dérivé de crédit en vertu duquel la contrepartie est compensée des pertes sur un portefeuille de prêts désignés, advenant une défaillance ou un autre événement déclencheur défini. En règle générale, une entreprise ou une entité gouvernementale est la contrepartie de contrats écrits de produits dérivés de crédit qui répondent aux caractéristiques des garanties décrites ci-dessus. Le plafond éventuel des paiements futurs sur ce produit dérivé de crédit est de 12 206 $ et est inclus dans le bilan consolidé sous le poste des éléments de passif liés aux dérivés.

Indemnisations

Dans le cours normal de ses activités, BDC passe de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de services et les contrats de location. Dans ces contrats, BDC peut indemniser les contreparties de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications aux lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers, etc. Les cessions en matière d'indemnisation varient selon la nature du contrat. Dans bien des cas, les cessions en matière d'indemnisation ne renferment aucun montant ou limite prédéterminée, et il est difficile de prédire quand auront lieu les événements susceptibles de déclencher un paiement. La nature des ententes d'indemnisation empêche BDC de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, BDC n'a jamais versé de paiements appréciables en vertu de ces indemnisations.

Passif éventuel

BDC fait l'objet d'un recours collectif intenté par des retraités relativement à des montants excédentaires et au remboursement de certaines dépenses du régime de retraite. BDC considère avoir une défense méritoire contre ces réclamations.

BDC fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'advenant que BDC serait tenue responsable suite à une ou plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

Engagements

Les montants non déboursés sur le financement subordonné et les prêts autorisés totalisent environ 1 020 702 $ au 31 mars 2007. Ces engagements s'échelonnent sur une période moyenne de trois mois (164 023 $ à taux fixe, 856 679 $ à taux flottant). Les taux d'intérêt effectifs sur ces engagements varient de 5,7 % à 16,9 %. La quote-part de BDC des montants non déboursés, incluse dans le montant total mentionné ci-dessus, sur les placements dans des coentreprises totalise environ 18 296 $ au 31 mars 2007. Les montants non déboursés sur les placements de capital de risque autorisés totalisent environ 146 698 $ au 31 mars 2007.

Les engagements minimums exigibles en vertu des contrats de location-exploitation des locaux de BDC s'établissent approximativement comme suit :

2008	**22 044 $**
2009	**21 478**
2010	**19 654**
2011	**16 072**
2012	**13 328**
2013 et au-delà	**69 153**
	161 729 $

– 20 –

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

BDC offre aux employés admissibles des régimes de retraite à prestations déterminées qui leur procurent des prestations de retraite et des avantages sociaux postérieurs à l'emploi et à la retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et qui sont pleinement indexés selon l'indice des prix à la consommation. Les avantages sociaux postérieurs à la retraite sont offerts sous forme d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie.

En cours d'exercice, BDC a annoncé que des modifications étaient apportées au programme d'avantages postérieurs à la retraite qui entreront en vigueur pour les employés admissibles qui prendront leur retraite à compter du 1er janvier 2012. Le nouveau programme d'avantages postérieurs à la retraite prévoit des modalités différentes au titre des couvertures d'assurance-vie, d'assurance-maladie et de soins dentaires. Le gain de 9,7 millions de dollars généré par cette modification a d'abord été utilisé pour éliminer l'obligation transitoire non amortie en vigueur au 1er juillet 2006. L'excédent du gain généré par cette modification est amorti sur la durée de service restante moyenne prévue jusqu'à ce que les membres actifs soient pleinement admissibles, soit une durée estimative de 5 ans à partir du 1er juillet 2006.

BDC finance le régime de retraite agréé conformément aux montants déterminés par calcul actuariel nécessaires pour combler les droits des employés à l'égard des prestations. Elle a commencé à capitaliser les régimes supplémentaires de retraite en 2006. Les prestations de retraite constituées des participants au volet contributif du régime de retraite agréé sont financées également par les cotisations de l'employé. La dernière évaluation actuelle à des fins de capitalisation a été réalisée le 31 décembre 2005 pour le régime de retraite agréé et le 31 décembre 2006 pour les régimes supplémentaires de retraite. Les prochaines évaluations actuarielles seront réalisées en date du 31 décembre 2006 pour le régime de retraite agréé et le 31 décembre 2007 pour les régimes supplémentaires de retraite. Les autres régimes sont sans capitalisation.

En 2007, le total des cotisations aux régimes de retraite et au titre des autres avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations de BDC à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés s'est chiffré à 42 millions de dollars (41 millions de dollars en 2006).

Tous les détails sur l'établissement des charges et de l'obligation de BDC au titre des régimes de retraite figurent à la note 2.

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes d'avantages sociaux futurs, sur la base de l'année civile :

	Régime de retraite agréé		Régimes supplémentaires de retraite		Autres régimes	
	2007	2006	**2007**	2006	**2007**	2006
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées						
Solde à l'ouverture de l'exercice	**549 087 $**	457 473 $	**47 300 $**	38 587 $	**121 420 $**	100 205 $
Coût des services rendus	**18 469**	16 981	**886**	745	**4 711**	4 514
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	**29 279**	27 940	**2 484**	2 326	**6 049**	6 013
Cotisations des employés	**3 842**	1 889	**–**	–	–	–
Prestations versées	**(23 548)**	(21 365)	**(1 738)**	(1 128)	**(5 395)**	(5 496)
Gains au titre des service rendus antérieurement	**–**	–	**–**	–	**(9 726)**	–
Perte actuarielle (gain actuariel)	**5 831**	66 169	**6 261**	6 770	**(3 636)**	16 184
Solde à la clôture de l'exercice	**582 960**	549 087	**55 193**	47 300	**113 423**	121 420
Variation de la juste valeur des actifs du régime						
Solde à l'ouverture de l'exercice	**531 714 $**	481 233 $	**2 744 $**	2 995 $	**– $**	– $
Cotisations des employés	**3 842**	1 889	**–**	–	**–**	–
Cotisations de l'employeur	**25 980**	16 356	**13 985**	853	**1 562**	–
Rendement réel des actifs des régimes au cours de l'exercice	**51 926**	53 601	**196**	24	**–**	–
Prestations versées	**(23 548)**	(21 365)	**(1 738)**	(1 128)	**(1 562)**	–
Solde à la clôture de l'exercice	**589 914**	531 714	**15 187**	2 744	**–**	–
Excédent (déficit) à la clôture de l'exercice	**6 954 $**	(17 373) $	**(40 006) $**	(44 556) $	**(113 423)** $	(121 420)$
Cotisations de l'employeur après la date d'évaluation	**5 708**	4 190	**9 317**	13 985	**133**	622
Obligation (actif) transitoire non amortie	**(20 162)**	(33 603)	**1 349**	1 316	**–**	1 381
Gain au titre des services rendus antérieurement non amorti	**–**	–	**–**	–	**(7 135)**	–
Perte actuarielle nette non amortie	**108 172**	125 427	**19 104**	13 799	**23 951**	28 909
Actifs (passif) au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice[1]	**100 672 $**	78 641 $	**(10 236) $**	(15 456) $	**(96 474)$**	(90 508)$

[1] *Le montant net est constaté dans le bilan consolidé sous « Autres éléments d'actif » ou « Autres éléments de passif », selon le cas.*

– 20 –

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

Les montants présentés ci-dessus relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	Régimes supplémentaires de retraite		**Autres régimes**	
	2007	2006	**2007**	2006
Juste valeur des actifs des régimes	**15 187 $**	2 744 $	**– $**	– $
Obligation au titre des prestations constituées	**55 193**	47 300	**113 423**	121 420

Le coût au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à la retraite est inclus dans les traitements et avantages sociaux de la note 15 – Frais d'exploitation et d'administration et s'établit comme suit :

	Régime de retraite agréé		**Régimes supplémentaires de retraite**		**Autres régimes**	
	2007	2006	**2007**	2006	**2007**	2006
Coût au titre des régimes						
Coût des services rendus	**18 469 $**	16 981 $	**886 $**	745 $	**4 711 $**	4 514 $
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	**29 279**	27 940	**2 484**	2 326	**6 049**	6 013
Rendement réel des actifs des régimes	**(51 926)**	(53 601)	**(196)**	(24)	**–**	–
Gains au titre des services rendus antérieurement	**–**	–	**–**	–	**(9 726)**	–
Perte actuarielle (gain actuariel) sur les obligations au titre des prestations constituées	**5 831**	66 169	**6 261**	6 770	**(3 636)**	16 233
Coût de la période	**1 653**	57 489	**9 435**	9 817	**(2 602)**	26 760
Écarts entre les coûts de la période et les coûts comptabilisés pendant la période concernant les éléments suivants :						
Rendement des actifs des régimes	**14 486**	20 350	**(237)**	(76)	**–**	–
Perte actuarielle (gain actuariel)	**2 769**	(61 797)	**(5 068)**	(6 194)	**4 958**	(15 856)
Écart entre l'amortissement des pertes et gains liés aux services passés	**–**	–	**–**	–	**7 135**	–
Obligation (actif) transitoire	**(13 441)**	(13 441)	**(33)**	(267)	**1 381**	197
Coût des prestations déterminées pour l'exercice terminé le 31 mars	**5 467 $**	2 601 $	**4 097 $**	3 280 $	**10 872 $**	11 101 $

Au 31 décembre, la juste valeur des actifs du régime de retraite agréé de BDC et des régimes supplémentaires de retraite se présente comme suit :

Type de placement	**2007**		2006	
Encaisse et placements à court terme	**5 345 $**	**0,9 %**	7 438 $	1,4 %
Obligations	**218 318**	**36,1 %**	204 310	38,2 %
Actions ordinaires et privilégiées	**373 128**	**61,6 %**	320 962	60,1 %
Autres actifs, déduction faite du passif	**8 310**	**1,4 %**	1 748	0,3 %
Actif net disponible pour les prestations	**605 101 $**	**100,0 %**	534 458 $	100,0 %

– 20 –

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

Les hypothèses actuarielles significatives retenues pour évaluer les obligations de BDC au titre des prestations constituées et le coût annuel des prestations (moyennes pondérées) sont les suivantes :

	Régime de retraite agréé		Régimes supplémentaires de retraite		Autres régimes	
	2007	2006	**2007**	2006	**2007**	2006
Hypothèses actuarielles significatives servant à établir l'obligation au titre des prestations constituées						
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	**5,25 %**	6,00 %	**5,25 %**	6,00 %	**5,25 %**	6,00 %
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	**5,25 %**	5,25 %	**5,25 %**	5,25 %	**5,25 %**	5,25 %
Hypothèses actuarielles significatives servant à établir le coût annuel des prestations						
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	**5,25 %**	6,00 %	**5,25 %**	6,00 %	**5,25 %**	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes[1]	**7,00 %**	7,00 %	**3,50 %**	3,50 %	**–**	–

Le taux de croissance moyen de la rémunération équivaudra au taux d'inflation qui devrait être de 2,75 % (2,75 % en 2006), majoré d'un gain de productivité de 0,5% et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions.

[1] *Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes est calculé à partir des éléments d'actif évalués à leur juste valeur.*

Aux fins de l'évaluation, les taux de croissance des coûts sont présumés être les suivants :

] les frais médicaux liés aux médicaments
10 % en 2007, réduisant de 0,67 % chaque exercice jusqu'à 6 % en 2013 et au cours des exercices subséquents
(8 % en 2006, réduisant de 1 % chaque exercice jusqu'à 5 % en 2009 et au cours des exercices subséquents);

] les autres frais médicaux
5 % en 2007, réduisant de 1 % chaque exercice jusqu'à 3 % en 2009 et au cours des exercices subséquents
(8 % en 2006, réduisant de 1 % chaque exercice jusqu'à 5 % en 2009 et au cours des exercices subséquents);

] les frais dentaires
6 % en 2007, réduisant de 1 % chaque exercice jusqu'à 4 % en 2009 et au cours des exercices subséquents
(4 % en 2006).

– 20 –

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation des moyennes pondérées des hypothèses économiques clés utilisées pour mesurer le coût périodique net des prestations de retraite et des autres avantages :

	Valeur du régime de retraite agréé	**Valeur des régimes supplémentaires de retraite**	**Valeur des autres régimes**
Augmentation (diminution)			
Taux de rendement prévu des actifs			
Incidende d'une augmentation de 1 %	(5 349)	(62)	–
d'une diminution de 1 %	5 349	62	–
Taux d'actualisation[1]			
Incidende d'une augmentation de 1 %	(12 736)	(739)	100
d'une diminution de 1 %	16 311	865	14
Taux de croissance de la rémunération[1]			
Incidende d'une augmentation de 0,25 %	937	43	50
d'une diminution de 0,25 %	(912)	(33)	(18)
Taux de croissance présumé du coût global des soins de santé[1]			
Incidende d'une augmentation de 1 %	–	–	1 068
d'une diminution de 1 %	–	–	(771)
sur le coût total des services et des intérêts des avantages postérieurs à la retraite, autre que le coût des prestations de retraite pour la période.			
Taux de croissance présumé du coût global des soins de santé			
Incidende d'une augmentation de 1 %	–	–	14 601
d'une diminution de 1 %	–	–	(11 607)
sur l'obligation au titre des prestations constituées au 31 mars 2007 pour les avantages postérieurs à la retraite autres que les prestations de retraite.			

[1] *Pour les autres régimes, ne tient pas compte de l'incidence sur les avantages postérieurs à la retraite autres que les prestations de retraite, ni sur les avantages postérieurs à l'emploi.*

– 21 –

Opérations entre apparentés

De par son appartenance au gouvernement du Canada, BDC est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par celui-ci. BDC a conclu des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités semblables à celles qui s'appliquent aux parties non apparentées.

– 22 –

Données financières correspondantes

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2007.

Rapport du conseil d'administration sur la régie d'entreprise

Nous, les administrateurs, sommes responsables de l'intendance. Nous nous assurons que les activités de BDC sont conformes au rôle prévu par la loi, que BDC remplit son mandat d'intérêt public de manière éthique, efficiente et efficace, et qu'elle atteint ses résultats en respectant son mandat.

À l'exception du président et chef de la direction, nous sommes tous indépendants de la direction. Seul le président est un employé de BDC. Aucun membre du conseil n'est un agent de la Couronne. Beaucoup d'entre nous ont une connaissance de première main des affaires et de l'entrepreneurship. Ensemble, nous possédons un ensemble équilibré de compétences et d'expérience qui nous permet de nous acquitter de notre rôle d'intendance.

Notre défi fondamental, en tant que membres du conseil, consiste à concilier en permanence le mandat de BDC de soutenir les PME – ce qui comporte intrinsèquement des risques très élevés – et son obligation d'être viable sur le plan commercial.

Nos activités sont guidées principalement par les lois parlementaires. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* expose la mission, les pouvoirs et les responsabilités de BDC. La partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* précise quant à elle le régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État.

À l'instar des autres sociétés d'État, BDC est assujettie à d'autres lois et règlements, dont la *Loi sur les langues officielles*. BDC a par ailleurs toujours été soumise à la *Loi sur l'accès à l'information*.

Les sociétés d'État sont les organisations les plus vérifiées du secteur public. La vérificatrice générale du Canada procède chaque année, en collaboration avec un cabinet de vérificateurs externes, à une vérification de BDC. De plus, tous les cinq ans, la vérificatrice générale mène un examen spécial de BDC. Cet examen, qui est lui aussi effectué conjointement avec un cabinet de vérificateurs du secteur privé, constitue une vérification du rendement. Il va au-delà des questions strictement financières et examine les systèmes et pratiques liés à l'économie, à l'efficience et à l'efficacité. Le prochain examen spécial de BDC commencera en 2008.

Chaque année, le Parlement reçoit des résumés du Plan d'entreprise et du Rapport annuel de BDC.

Nous comptons également sur le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir des avis et une expertise relativement aux pratiques de régie du secteur public. En 2005, le président du Conseil du Trésor a publié l'*Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada : Répondre aux attentes des Canadiennes et des Canadiens*. Ce document s'inscrit dans le cadre de la volonté exprimée par le gouvernement de réaffirmer le rôle des sociétés d'État en tant qu'instruments de politiques publiques et d'améliorer l'efficacité de leur cadre de gouvernance. Le document énumère 31 mesures qui visent à :

- clarifier la relation entre les ministres et les sociétés d'État;
- clarifier les régimes d'imputabilité des sociétés d'État;
- rendre plus transparent le processus de nomination des présidents du conseil, des chefs de la direction et des administrateurs;
- harmoniser la gouvernance des sociétés d'État aux réformes dans le secteur privé;
- consolider les régimes de vérification des sociétés d'État;
- augmenter le niveau de transparence des activités et des opérations des sociétés d'État.

À BDC, nous respectons ou dépassons les exigences de pratiquement toutes ces mesures. Durant l'exercice 2007, nous avons travaillé sur les deux mesures en suspens sur lesquelles nous avons le pouvoir d'agir.

Nous avons aussi fait des progrès en ce qui a trait à l'initiative de certification des contrôles internes de BDC, qui a pour objectif de resserrer les contrôles afin d'améliorer la qualité de l'information présentée dans les états financiers de BDC et dans les communications afférentes. Cette initiative se déroule selon l'échéancier prévu.

Nous planifions également la première assemblée publique annuelle de BDC. Nous projetons de tenir cette assemblée durant l'année.

Une mesure en suspens, liée à la rémunération des administrateurs, nécessitera une modification réglementaire par le gouvernement.

Nous surveillons et renforçons continuellement nos pratiques en matière de régie et avons approuvé cette année un mandat qui définit les rôles et responsabilités du conseil. Ce mandat est conforme aux meilleures pratiques de régie du secteur privé.

Nos principales tâches consistent, à l'intérieur des paramètres fixés par le Parlement et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à :

- approuver l'orientation stratégique, le Plan d'entreprise et les priorités de BDC;
- veiller à ce que les politiques et les pratiques de régie d'entreprise respectent les normes les plus élevées;
- s'assurer que BDC a cerné les principaux risques auxquels elle est exposée et qu'elle s'est dotée des systèmes appropriés pour les gérer;
- examiner et approuver le plan de relève de la direction (tâche qui comprend la nomination et l'évaluation du rendement des cadres supérieurs);
- établir les objectifs, et évaluer le rendement, du chef de la direction;
- examiner l'efficacité des mécanismes de contrôle interne et des systèmes d'information de gestion de BDC afin d'assurer l'intégrité des mécanismes et systèmes en question;
- superviser les communications et la divulgation de l'information;
- surveiller les régimes de retraite de BDC et établir les politiques et les pratiques relatives à la caisse de retraite.

Le conseil s'est donné un Code de conduite qui englobe les mêmes principes fondamentaux que le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés. Chaque année, les administrateurs réaffirment qu'ils se sont conformés au code. Les rôles et responsabilités distincts du président du conseil et du président, qui sont déjà documentés, sont révisés en permanence pour s'assurer qu'ils sont conformes aux pratiques exemplaires existantes. Le cas échéant, les conflits d'intérêts potentiels sont divulgués au moyen d'une déclaration de conflit d'intérêts que nous avons acceptée et mise en œuvre au cours de l'exercice précédent.

Une bonne partie des questions qui sont portées à notre attention sont étudiées au préalable par l'un de nos cinq comités, qui possèdent chacun un mandat bien défini. Nous revoyons régulièrement la composition de ces comités pour nous assurer qu'ils reflètent les forces des membres et pour susciter les synergies les plus productives.

Tous les comités du conseil, à l'exception du Comité de crédit et d'investissement et du risque dont fait partie le président, M. Halde, sont indépendants de la direction. Les membres possèdent un niveau de compétence financière approprié pour exercer leur rôle. Au cours de l'exercice 2007, suivant la politique améliorée concernant l'orientation et la formation permanente, les membres du conseil ont eu droit à des séances d'information détaillées sur un grand nombre des activités spécialisées de BDC.

S'il arrivait qu'un député, un sénateur ou un administrateur exerce des pressions indues en présentant un référencement à un employé de BDC, la politique de BDC concernant les référencements exige que cette situation soit signalée au conseil d'administration. Le demandeur serait aussitôt informé par écrit que le droit du client à la confidentialité a préséance sur toute implication d'une tierce partie et que BDC conserve un pouvoir exclusif sur ses décisions, selon des critères objectifs et suivant ses politiques et pratiques.

Le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés énonce les valeurs fondamentales de BDC : éthique, connexion client, esprit d'équipe, responsabilité et équilibre entre travail et vie personnelle. Le code s'applique à tous les employés. Il définit les principes qui guident et orientent nos activités en affaires : observation de la loi, respect de la confiance, équité, objectivité, intégrité et responsabilité de BDC et des personnes.

BDC se tient informée des meilleures pratiques en vigueur et réexamine son code chaque année afin d'améliorer sa régie interne. Le code comporte les éléments suivants :

- l'attestation de conformité;
- le serment professionnel ou affirmation solennelle;
- la politique relative aux transactions personnelles des employés;
- la politique sur la divulgation d'informations concernant des actes répréhensibles au travail;
- la politique sur la promotion d'un milieu de travail exempt de harcèlement.

Vue d'ensemble des comités du conseil de BDC

Composition, réunions et points saillants durant l'exercice 2007

Comité	Nombre de réunions	Membres	Questions traitées
Comité de la vérification	6	Président : Stan Bracken-Horrocks Trevor Adey Christiane Bergevin Léandre Cormier Terry B. Grieve John Hyshka	Examen des états financiers trimestriels vérifiés et du Rapport annuel, y compris la section Rapport de gestion Surveillance de l'indépendance des vérificateurs externes de même que du plan et du rapport de vérification annuels Examen du Code de conduite, d'éthique et de valeurs de BDC et des rapports portant sur les enjeux Supervision du plan et des rapports de vérification annuels de l'équipe de la Vérification interne Examen des progrès du processus de certification des contrôles internes Examen de la politique de placement de BDC
Comité de crédit et d'investissement et du risque	29	Président par intérim : Terry B. Grieve Christiane Bergevin Stan Bracken-Horrocks Léandre Cormier Jean-René Halde Leo Ledohowski	Examen des limites de délégation de pouvoirs Révision des résolutions de signature pour les transactions commerciales Examen et recommandation de l'engagement de BDC dans deux fonds d'investissement : Fonds AlterInvest II, s.e.c. (165 millions de dollars) et GO Capital, s.e.c. (10 millions de dollars) Examen et approbation d'un total de 33 prêts et placements de capital de risque Revue du rendement et des tendances des portefeuilles et discussions trimestrielles concernant les plans d'action, y compris l'établissement des principaux risques et de la surveillance

Comité	Nombre de réunions	Membres	Questions traitées
Comité de régie et de nomination	6	Président : Vacant Cynthia Bertolin Stan Bracken-Horrocks Andrina Lever Jean Martel Kelvin Ng Valerie Payn	Recommandation du mandat du conseil et examen des paramètres des comités du conseil Examen des critères de sélection et de la description des fonctions du président du conseil et du président et chef de la direction Révision de la politique relative au traitement des référencements et des demandes de renseignements présentés par les députés, les sénateurs, le personnel ministériel et les administrateurs de BDC
Comité des ressources humaines	5	Président : Terry B. Grieve Trevor Adey Cindy Chan Léandre Cormier Leo Ledohowski Andrina Lever Kelvin Ng Valerie Payn	Examen du plan stratégique des ressources humaines et supervision des changements importants dans la composition de l'équipe de la haute direction Examen des programmes de rémunération et des paiements Examen de la nomination d'Edmée Métivier au poste de vice-présidente exécutive responsable de BDC Financement et Consultation Examen de la nomination de Paul Buron au poste de vice-président exécutif et chef de la direction financière Approbation de la nouvelle structure d'avantages sociaux à la retraite avec partage des coûts avec les retraités
Comité de placement des caisses de retraite	4	Présidente : Christiane Bergevin Cynthia Bertolin Cindy Chan John Hyshka Jean Martel Observateur : Yves Millette	Révision des nouvelles politiques de placement relatives aux régimes supplémentaires de retraite Recommandation du libellé du régime de retraite et de la convention de fiducie afin de refléter la nouvelle structure de régie du comité

Un comité ad hoc composé des présidents de ces cinq comités a été formé afin de rechercher des candidats au poste de président du conseil.

Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil et aux comités

Membres du conseil	Réunions du conseil	Vérification	Crédit/ invest. et risque	Régie et nomination	Ressources humaines	Caisse de retraite	Total des présences	Taux de présence
Trevor Adey	5/9	2/6			2/5		9/20	45,00 %
Christiane Bergevin	7/9	6/6	22/29			1/1	36/45	80,00 %
Cynthia Bertolin	8/9			5/6		3/4	16/19	84,21 %
Stan Bracken-Horrocks	8/9	5/6	26/29	5/6			44/50	88,00 %
Cindy Chan	9/9				5/5	4/4	18/18	100,00 %
Léandre Cormier	6/9	3/6	20/29		4/5		33/49	67,35 %
Terry B. Grieve	9/9	6/6	28/29		5/5		48/49	97,96 %
John Hyshka	7/9	4/6				2/4	13/19	68,42 %
Leo Ledohowski	5/9	1/4	17/29			1/4	24/46	52,17 %
Andrina Lever	9/9			6/6	4/5		19/20	95,00 %
Jean Martel	5/5			1/2		1/1	7/8	87,50 %
Kelvin Ng	9/9			4/6	5/5		18/20	90,00 %
Valerie Payn	6/9			5/6	4/5		15/20	75,00 %
Jean-René Halde	9/9		22/29				31/38	81,58 %

Conseil d'administration

Trevor Adey
Chef de la direction, Consilient®
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Trevor Adey siège au conseil d'administration de BDC depuis avril 2005. Il est chef de la direction de la société Consilient®, un leader dans la fourniture de solutions de connectivité de courriel personnalisée pour une grande variété de téléphones cellulaires et d'appareils sans fil. M. Adey a été auparavant vice-président des ventes et du développement des affaires à la société Stratos et directeur des ventes à Infosat Telecommunications. Il a été désigné l'un des Top 40 Under 40MD au Canada en 2005 et a reçu le prix Entrepreneur en émergence de l'année 2004 décerné par Ernst & Young. M. Adey est président du Comité consultatif de la faculté de génie et de sciences appliquées de l'Université Memorial de Terre-Neuve, et est membre du conseil d'administration de Newfoundland Power et du Genesis Centre de l'Université Memorial.

Christiane Bergevin
Présidente,
SNC-Lavalin Capital Inc.
Montréal (Québec)

Christiane Bergevin est membre du conseil d'administration de BDC depuis juin 2005. Mme Bergevin est une cadre supérieure chevronnée comptant plus de 20 ans d'expérience dans les domaines du financement, des acquisitions et des partenariats, à l'échelle nationale et internationale. Depuis 2001, elle est présidente de SNC-Lavalin Capital inc., une filiale de SNC-Lavalin, où elle dirige une équipe de professionnels de la finance au Canada et en Europe qui a organisé des opérations de financement de plus de cinq milliards de dollars américains au cours des dernières années. Durant sa carrière, Mme Bergevin a noué des liens solides avec les principales institutions financières et caisses de retraite au Canada et à l'étranger.

Cynthia Bertolin
Présidente et propriétaire,
Sunrope Consulting Services Ltd.
Edmonton (Alberta)

Cynthia Bertolin, qui a été nommée au conseil d'administration de BDC en mars 2002, est avocate-conseil en matière de droits des Autochtones, de politiques et de développement des affaires auprès des Autochtones, de l'industrie et des administrations publiques. Mme Bertolin est juriste nationale au Progressive Aboriginal Relations Program du Conseil canadien pour le commerce autochtone. Elle a été vice-présidente du conseil d'administration du Conseil national de développement économique des Autochtones et présidente du conseil d'administration de Apeetogosan Métis Development Inc., une institution financière autochtone.

Stan Bracken-Horrocks
Président,
SE Bracken-Horrocks
Investments Ltd.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Stan Bracken-Horrocks, membre du conseil d'administration de BDC depuis avril 2005, est associé à la retraite de PricewaterhouseCoopers. Comptable agréé de formation, il était au service de PricewaterhouseCoopers depuis 1962 et a acquis une grande expérience en siégeant à de nombreux conseils d'administration de sociétés ouvertes et à leurs comités de la vérification et des finances. M. Bracken-Horrocks a également été président de l'Institut des comptables agréés. Il a fait partie de nombreux conseils d'administration et est actuellement membre de celui de la fondation des policiers de Vancouver.

Cindy Chan
Chef de la direction,
InfoSpec Systems Inc.
Richmond (Colombie-Britannique)

Cindy Chan est membre du conseil d'administration de BDC depuis août 2005. Mme Chan est cofondatrice et chef de la direction d'InfoSpec Systems Inc., une entreprise spécialisée dans la conception de logiciels qui s'est classée parmi les 100 meilleures entreprises de technologie de la Colombie-Britannique. Mme Chan a reçu le prix Ethel Tibbits Business Woman of the Year en 2003 ainsi que le prix B.C. New Canadian Entrepreneur Award en 2005. Elle participe activement aux services communautaires et aux activités d'organismes de bienfaisance ou à but non lucratif comme la Chambre de commerce de Richmond et la Société canadienne du cancer. Mme Chan est titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'Université Simon Fraser.

Léandre Cormier
Président et propriétaire,
West-Wood Industries Ltd.
Scoudouc (Nouveau-Brunswick)

Léandre Cormier a été nommé au conseil d'administration de BDC en août 2002. Il est président et propriétaire de West-Wood Industries Ltd., une entreprise de fabrication sur commande de portes et de fenêtres haut de gamme et d'autres produits en bois à valeur ajoutée destinés aux marchés canadien et américain. De 1987 à 2000, M. Cormier a été président et propriétaire de Georgetown Timber Ltd., une entreprise située à Georgetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Terry B. Grieve
Saskatoon (Saskatchewan)

Terry B. Grieve a été nommé président par intérim du conseil d'administration de BDC en janvier 2007. Natif de la Saskatchewan, il est administrateur de BDC depuis avril 1996. Jusqu'en décembre 2005, M. Grieve était un dirigeant de Ventures West Management Inc., une société privée de gestion d'investissements en capital de risque. Il a également été vice-président exécutif du Saskfund group of companies.

Jean-René Halde
Président et
chef de la direction,
BDC
Montréal (Québec)

Jean-René Halde a joint les rangs de BDC en juin 2005. Fort de plus de 30 ans d'expérience en gestion, il a été chef de la direction d'entreprises de premier plan, dont Livingston Group Inc., Métro-Richelieu Inc. et Culinar Inc., depuis 1979. M. Halde est membre du conseil d'administration du Conference Board of Canada. Il a auparavant siégé au conseil de nombreuses entreprises, dont CCL Industries Inc., Groupe Vidéotron ltée, Gaz Métropolitain Inc., l'Institut des administrateurs de sociétés et l'Institut de cardiologie de Montréal. Il est titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université de Western Ontario et d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School.

John Hyshka
Chef des finances et
chef de l'exploitation,
Phenomenome Discoveries Inc.
Saskatoon (Saskatchewan)

John Hyshka est membre du conseil d'administration de BDC depuis mai 2005. À titre de chef des finances et de chef de l'exploitation de Phenomenome Discoveries Inc., une entreprise de biotechnologie canadienne dont il est le cofondateur, il a réuni plus de 20 millions de dollars en capitaux propres et en financement par emprunt pour un certain nombre d'entreprises en démarrage et de petites entreprises du secteur des technologies. Auparavant, M. Hyshka a été directeur du développement économique de la Saskatoon Regional Economic Development Authority. Il était alors responsable des programmes de développement économique de la région et de la promotion de la ville de Saskatoon à l'échelle internationale. M. Hyshka est président du conseil d'administration du Fonds de croissance du gouvernement de la Saskatchewan depuis 2003 et conseiller auprès de GrowthWorks relativement aux transactions effectuées dans la province.

Leo Ledohowski
Président et chef de la direction,
Canad Inns
Winnipeg (Manitoba)

Leo Ledohowski est membre du conseil d'administration de BDC depuis mars 2005. Il est président et chef de la direction de Canad Inns, société qui possède et exploite des hôtels à Winnipeg, à Portage la Prairie et à Brandon, au Manitoba, de même qu'un autre établissement en cours de construction à Grand Forks, dans le Dakota du Nord. M. Ledohowski a été professeur à la faculté de commerce de l'Université Carleton, à Ottawa, et à celle de l'Université du Manitoba. Il est administrateur hôtelier agréé et a reçu le Distinguished Service Award, un prix pour services émérites, de l'Université du Manitoba, de même que le titre de « fellow » de la Société des comptables en management du Canada pour son apport exceptionnel à la profession.

Andrina Lever
Présidente et chef de la direction,
Lever Enterprises
Toronto (Ontario)

Andrina Lever a été nommée membre du conseil d'administration de BDC en juin 2005. Mme Lever possède une vaste expérience en développement de petites entreprises, en développement commercial à l'échelle internationale, en commerce et en gouvernance. Elle poursuit par ailleurs son engagement auprès de l'organisme de Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC), où son travail l'a amenée dans plus de 50 pays. Mme Lever est membre du barreau d'Angleterre et du pays de Galles et y pratique à titre d'avocate depuis 1980, ainsi que du barreau de Victoria, en Australie, depuis 1981, y pratiquant en tant qu'avocate et procureure. Elle siège au conseil d'administration de plusieurs organismes sans but lucratif, de même qu'au Conseil des gouverneurs de l'Université York.

Jean Martel
Avocat,
Lavery, de Billy
Montréal (Québec)

Jean Martel est membre du conseil d'administration de BDC depuis septembre 2006. Il est avocat au cabinet Lavery, de Billy, à Montréal, où il exerce le droit financier et le droit des valeurs mobilières depuis 1999. Auparavant, Me Martel a été sous-ministre adjoint des Finances du Québec et, de 1995 à 1999, président de la Commission des valeurs mobilières du Québec. Il siège au conseil d'administration de TSX Group Inc., société ouverte qui exploite la Bourse de Toronto, et de la Bourse canadienne de croissance TSX, dont les bureaux sont situés à Calgary.

Kelvin Ng
Président,
Ng North Inc.
Edmonton (Alberta)

Kelvin Ng, membre du conseil d'administration de BDC depuis avril 2005, est président de Ng North Inc., un cabinet d'experts-conseils en gestion. M. Ng a été membre de l'Assemblée législative du Nunavut. Il a en outre occupé le poste de vice-premier ministre, de ministre des Finances et de président du Conseil de gestion financière au gouvernement du Nunavut. Il a par ailleurs siégé à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest et s'est vu confier plusieurs portefeuilles dans ce gouvernement. M. Ng a joué un rôle actif en politique municipale et a occupé des postes dans le secteur privé, dans des chambres de commerce ainsi que dans des organismes sans but lucratif. Il est récipiendaire de la médaille du Jubilé de la Reine.

Valerie Payn
Présidente,
Chambre de Commerce d'Halifax
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Valerie Payn, membre du conseil d'administration de BDC depuis mars 2005, est présidente de la Chambre de commerce d'Halifax, poste qu'elle occupe depuis la création de la Chambre en janvier 1995. Elle était auparavant directrice générale du Halifax Board of Trade et a été la première femme à être titulaire de ce poste depuis la création de l'organisme en 1750. Mme Payn est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Saint Mary's, à Halifax.

Équipe de la haute direction

Jean-René Halde	Edmée Métivier	Jacques Simoneau	Louise Paradis	Paul Buron	Michel Bergeron	Mary Karamanos	Jérôme Nycz

De gauche à droite autour de la table

Jean-René Halde
Président et chef de la direction

Jean-René Halde a joint les rangs de BDC en juin 2005. Fort de plus de 30 ans d'expérience en gestion, il a été chef de la direction d'entreprises de premier plan, dont Livingston Group Inc., Métro-Richelieu Inc. et Culinar Inc., depuis 1979. M. Halde est membre du conseil d'administration du Conference Board of Canada. Il a auparavant siégé au conseil de nombreuses entreprises, dont CCL Industries Inc., Groupe Vidéotron ltée, Gaz Métropolitain Inc., l'Institut des administrateurs de sociétés et l'Institut de cardiologie de Montréal. Il est titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université de Western Ontario et d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School.

Edmée Métivier
Vice-présidente exécutive, Financement et Consultation

Edmée Métivier est entrée au service de BDC en 2000. Elle est responsable des stratégies visant à maintenir la croissance de BDC Financement, de BDC Consultation et des Services bancaires aux Autochtones, et supervise les activités de gestion du risque de crédit. Mme Métivier travaillait auparavant à la Banque Royale, où elle a occupé un certain nombre de postes opérationnels, dont celui de vice-présidente, Petites et moyennes entreprises. Elle est présidente du conseil d'administration de Shad International et membre de la Fondation du Y des femmes de Montréal et du conseil consultatif de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill. Mme Métivier est titulaire d'une maîtrise ès arts en pratique de la gestion (*Practicing Management*) de l'Université de Lancaster, en Angleterre.

Jacques Simoneau
Vice-président exécutif, Investissements

Jacques Simoneau a joint les rangs de BDC en 2006. Il est responsable des portefeuilles de capital de risque et de financement subordonné. Avant cela, il a été chef de la direction d'Hydro-Québec CapiTech inc., vice-président principal, Investissements au Fonds de solidarité FTQ et président-directeur général de la Société Innovatech du sud du Québec. M. Simoneau est administrateur de Transat A.T. Inc., de Technologies du développement durable Canada et de l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement. Il est membre du Conseil de la science et de la technologie du Québec et du Comité consultatif de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Ingénieur de formation, il est titulaire d'une maîtrise en sciences de l'Université Laval et d'un doctorat de l'Université Queen's.

Louise Paradis
Première vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Louise Paradis a joint les rangs de BDC en 2004. Elle fournit un soutien juridique à toutes les unités fonctionnelles et au conseil d'administration. Auparavant, elle a occupé des postes de gestion au bureau canadien de la Société Générale, une grande banque internationale, où elle avait la responsabilité des affaires juridiques, du secrétariat du conseil, des ressources humaines et de l'administration. Elle y a occupé le poste de directrice de l'exploitation pendant deux ans. Mme Paradis a débuté sa carrière à titre de conseillère juridique à BDC. Elle est titulaire d'une LLL de l'Université McGill et est membre du Barreau du Québec.

Paul Buron
Vice-président exécutif et chef de la direction financière

Paul Buron est entré en fonction à BDC en octobre 2006. Il est responsable des finances, des systèmes et de la technologie, de la trésorerie et de la gestion des risques de l'entreprise. M. Buron a acquis une vaste expérience à des postes de leadership au sein de grandes entreprises comme la Société générale de financement du Québec, Donohue Inc. et Groupe TVA inc., où il exerçait les fonctions de vice-président principal et chef de la direction financière. Il est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Michel Bergeron
Vice-président, Relations d'entreprise

Michel Bergeron est entré au service de BDC en 1999. Il est responsable des alliances stratégiques, des relations gouvernementales, des relations avec les médias, des communications internes et externes ainsi que de l'image de marque de BDC. À BDC, M. Bergeron a occupé plusieurs postes liés à la prestation de services financiers aux PME ainsi que différents postes de nature corporative tels que directeur, Planification institutionnelle et directeur, Solutions stratégiques et d'affaires. Il était auparavant économiste en commerce international à Finances Canada et à Industrie Canada, à Ottawa. Avocat de formation, M. Bergeron est titulaire d'une maîtrise en relations internationales.

Mary Karamanos
Première vice-présidente, Ressources humaines

Mary Karamanos est entrée au service de BDC en 2002. Elle est responsable du développement et de l'implantation de la stratégie en matière de ressources humaines de BDC. Elle a plus de 20 ans d'expérience en gestion des ressources humaines et a occupé des postes de niveau supérieur chez Distilleries Corby au Canada et Allied Domecq, Spirits and Wine, aux États-Unis. Elle possède un baccalauréat ès arts en relations industrielles de l'Université McGill et le titre de Certified Compensation Professional de World at Work. Elle est active au sein de la communauté et appuie plusieurs œuvres de bienfaisance pour enfants.

Jérôme Nycz
Vice-président, Stratégie et planification

Jérôme Nycz a joint les rangs de BDC en 2002. Il est responsable des cadres stratégiques et d'intérêt public et du plan de recherches sur les PME de BDC de même que des projets corporatifs stratégiques et du Centre de recherche et d'information. Il a occupé auparavant différents postes dans la fonction publique fédérale, dont ceux d'économiste principal et d'analyste de politiques à Finances Canada, à Industrie Canada et à la Défense nationale. Il a aussi travaillé à Exportation et développement Canada et pour Affaires étrangères et Commerce international Canada. M. Nycz est membre du conseil d'administration du CIRANO. Il détient un MBA international (IMBA) de l'Université de Hartford.

Résultats financiers et d'exploitation – Rétrospective quinquennale

pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de $)

Statistiques opérationnelles	**2007**	2006	2005	2004	2003
BDC Financement*					
Engagement envers les clients *au 31 mars*					
Montant**	**10 115 995 $**	9 515 927 $	8 852 856 $	8 166 092 $	7 426 324 $
Nombre de clients	**26 643**	25 497	24 048	22 423	21 353
Autorisations					
Montant net	**2 586 489 $**	2 462 032 $	2 230 194 $	2 034 452 $	1 982 457 $
Nombre	**9 079**	8 402	7 457	7 212	6 271
BDC Financement subordonné					
Engagement envers les clients *au 31 mars*					
Montant***	**168 725 $**	160 246 $	161 290 $	187 067 $	168 455 $
Nombre de clients	**316**	305	321	373	380
Autorisations					
Montant net	**53 572 $**	47 126 $	36 394 $	48 195 $	49 450 $
Nombre	**112**	104	66	56	55
BDC Capital de risque					
Engagement envers les clients *au 31 mars*					
Montant**	**747 857 $**	654 876 $	604 389 $	490 736 $	429 755 $
Nombre de clients	**192**	193	202	170	164
Autorisations					
Montant net	**150 733 $**	140 016 $	143 119 $	108 812 $	92 689 $
Nombre	**71**	83	80	70	61
Indicateurs de rendement					
Niveau de satisfaction de la clientèle	**93 %**	92 %	93 %	91 %	91 %
Niveau d'engagement des employés	**80 %**	78 %	74 %	77 %	76 %
Ratio d'efficience***	**50,2 %**	48,9 %	48,5 %	48,7 %	47,8 %
Portefeuille de BDC Financement et de BDC Financement subordonné	**9 279 586 $**	8 775 777 $	8 066 012 $	7 465 194 $	6 721 375 $
Rendement du capital-actions ordinaire	**8,5 %**	9,2 %	9,7 %	5,1 %	2,7 %
Taux de rendement interne (TRI) sur 10 ans de BDC Capital de risque – Placement totaux	**(0,8) %**	1,5 %	5,6 %	13,1 %	16,3 %
Revenus de BDC Consultation	**23 523 $**	21 570 $	18 924 $	20 006 $	18 221 $

* *Excluant les résultats de BDC Financement subordonné.*
** *Comprend le capital, les déboursés conservatoires et les montants non déboursés (en cours).*
*** *Comprend les résultats de BDC Financement et de BDC Financement subordonné.*

Résultats financiers et d'exploitation – Rétrospective quinquennale

(en milliers de $)

Données financières	**2007**	2006	2005	2004	2003
État des résultats *pour les exercices terminés le 31 mars*					
Bénéfice net (perte nette)					
Financement*	**167 992 $**	141 060 $	163 700 $	86 805 $	98 631 $
Financement subordonné	**7 945**	13 682	8 818	5 750	(4 124)
Consultation	**(4 326)**	(3 782)	(2 887)	(3 135)	(3 142)
Capital de risque	**(33 604)**	(12 779)	(56 143)	(30 299)	(59 485)
Bénéfice net	**138 007 $**	138 181 $	113 488 $	59 121 $	31 880 $
Bilan *au 31 mars*					
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	**8 622 646 $**	8 129 880 $	7 445 861 $	6 813 344 $	6 164 178 $
Prêts et placements de financement subordonné	**148 290 $**	143 901 $	136 977 $	164 200 $	124 458 $
Placements de capital de risque	**505 118 $**	431 379 $	383 649 $	345 624 $	301 945 $
Total de l'actif	**10 804 081 $**	10 311 423 $	9 445 161 $	8 809 218 $	7 791 359 $
Total de l'avoir des actionnaires	**1 807 718 $**	1 691 277 $	1 569 569 $	1 218 459 $	1 170 017 $
Total du passif	**8 996 363 $**	8 620 146 $	7 875 592 $	7 590 759 $	6 621 342 $

* *Excluant les résultats de BDC Financement subordonné.*

Glossaire

Accord général de compensation

Contrat bilatéral standard qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Désigne soit une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, soit une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle.

Financement subordonné

Instrument hybride qui allie à la fois des caractéristiques du financement par emprunt et du financement par actions.

Gains nets réalisés sur cession des placements

Gains enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou au dessaisissement des placements, exclusion faite de la variation de la plus-value ou de la moins-value non réalisée des placements de capital de risque et des placements de financement subordonné.

Instruments financiers dérivés

Contrats dont la valeur est « dérivée » d'un taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

Juste valeur

Montant de la contrepartie dont conviennent des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date du bilan, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

Marge nette

Revenu net d'intérêts et autres revenus provenant du portefeuille de financement, exprimés en pourcentage du portefeuille de financement moyen total.

Moins-value permanente

Survient lorsque, de l'avis de la direction, l'une ou plusieurs des conditions suivantes s'appliquent à un placement : i) une période prolongée durant laquelle le cours des titres sur le marché était inférieur à leur valeur comptable; ii) une suspension des transactions sur les titres de la société émettrice; iii) des pertes lourdes et continues qui n'avaient pas été prévues au moment de l'investissement; iv) des problèmes de liquidité ou de continuité de l'exploitation qui ne peuvent être résolus dans l'avenir immédiat; v) un écart négatif important par rapport au budget ou au plan. Il peut s'agir de données financières, mais aussi de données qualitatives sur la société émettrice et l'un ou l'autre des aspects de ses activités, y compris les produits, les marchés et la technologie.

Opération de couverture

Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change (risque) associés aux activités bancaires normales.

Placements de financement subordonné

Portefeuille de financement subordonné de BDC détenu dans le cadre de coentreprises avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, Fonds AlterInvest, s.e.c., Fonds AlterInvest II, s.e.c. et Fonds d'investissement AlterInvest Inc.

Placements directs

Investissements effectués par BDC directement dans les sociétés émettrices.

Portefeuille de prêts rentables

Prêts dont BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

Prêts douteux

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que BDC n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts dans les délais prévus.

Provision cumulée pour créances irrécouvrables

Réserve jugée suffisante par la direction pour couvrir entièrement les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille de prêts. La provision cumulée pour créances irrécouvrables peut être spécifique ou générale et apparaît dans le bilan comme une déduction des prêts.

Provision générale cumulée

Provision établie par la direction pour tenir compte des créances irrécouvrables existant dans le portefeuille de prêts rentables qui ont donné lieu à une perte à la date du bilan, mais qui n'ont pas été spécifiquement identifiées pour chaque prêt douteux individuel.

Provision pour créances irrécouvrables

Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans le portefeuille de prêts, compte tenu de la composition du portefeuille, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la provision cumulée pour créances irrécouvrables déjà établie.

Provision spécifique cumulée

Provision établie par la direction pour tenir compte des créances irrécouvrables existant dans les portefeuilles de prêts actuels qui ont donné lieu à une perte à la date du bilan et ont été spécifiquement identifiées pour chaque prêt individuel.

Ratio d'efficience

Mesure de l'efficience avec laquelle BDC engage des dépenses afin de tirer un revenu de ses activités de financement et de financement subordonné. Ce ratio correspond aux frais d'exploitation et d'administration en pourcentage du revenu net d'intérêts et des autres revenus (incluant les gains réalisés ou les pertes réalisées à la cession des placements de financement subordonné). Un ratio plus faible indique une efficience supérieure.

Ratio d'endettement

Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total de l'avoir de l'actionnaire. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de BDC ne peut dépasser 12:1.

Rendement du capital-actions ordinaire (RCO)

Bénéfice net, diminué des dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage du capital-actions ordinaire moyen.

Revenu net d'intérêts et autres revenus

Différence entre ce que rapportent les actifs du portefeuille de financement et de financement subordonné et les valeurs mobilières et ce que coûtent les emprunts, exclusion faite de la variation de la plus-value ou de la moins-value non réalisée des placements de financement subordonné (incluant les gains réalisés ou les pertes réalisées à la cession des placements de financement subordonné).

Revenus de consultation

Frais et honoraires obtenus en retour des services fournis par le réseau national de consultants de BDC pour évaluer, planifier et mettre en place des solutions de gestion rentables et orientées vers les résultats.

Swaps croisés

Contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

Swaps de taux d'intérêt

Contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et durant une période donnée.

Variation de la plus-value et de la moins-value non réalisées des placements

Montant porté à l'état des résultats découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.

Succursales

Alberta

Calgary
110 Barclay Centre
444 – 7th Avenue SW
Bureau 110
Calgary (Alberta)
T2P 0X8
Téléphone : 403-292-5000
Télécopieur : 403-292-6616

Calgary-Nord
1935 – 32nd Avenue NE
Bureau 100
Calgary (Alberta)
T2E 7C8
Téléphone : 403-292-5333
Télécopieur : 403-292-6651

Calgary-Sud
Sovereign Building
6700 Macleod Trail SE
Bureau 200
Calgary (Alberta)
T2H 0L3
Téléphone : 403-292-8882
Télécopieur : 403-292-4345

Edmonton
First Edmonton Place
200 – 10665, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 3S9
Téléphone : 780-495-2277
Télécopieur : 780-495-6616

Edmonton-Ouest
First Edmonton Place
200 – 10665, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 3S9
Téléphone : 780-495-2277
Télécopieur : 780-495-6616

Edmonton-Sud
Huntington Galleria
201 – 4628 Calgary Trail NW
Edmonton (Alberta)
T6H 6A1
Téléphone : 780-495-7200
Télécopieur : 780-495-7198

Grande Prairie
Windsor Court
9835 – 101st Avenue
Bureau 102
Grande Prairie (Alberta)
T8V 5V4
Téléphone : 780-532-8875
Télécopieur : 780-539-5130

Lethbridge
520 – 5th Avenue South
Lethbridge (Alberta)
T1J 0T8
Téléphone : 403-382-3000
Télécopieur : 403-382-3162

Red Deer
4815 – 50th Avenue
Bureau 107
Red Deer (Alberta)
T4N 4A5
Téléphone : 403-340-4203
Télécopieur : 403-340-4243

Colombie-Britannique

Campbell River
6581 Aulds Road
Unité 500
Nanaimo (Colombie-Britannique)
V9T 6J6
Téléphone : 250-923-9312
Télécopieur : 250-923-9313

Cranbrook
205B, rue Cranbrook Nord
Cranbrook (Colombie-Britannique)
V1C 3R1
Téléphone : 250-417-2200
Télécopieur : 250-417-2213

Fort St. John
10230 100th Street
Bureau 7
Fort St. John (Colombie-Britannique)
V1J 3Y9
Téléphone : 250-787-0622
Télécopieur : 250-787-9423

Kamloops
205, rue Victoria
Kamloops (Colombie-Britannique)
V2C 2A1
Téléphone : 250-851-4900
Télécopieur : 250-851-4925

Kelowna
313, avenue Bernard
Kelowna (Colombie-Britannique)
V1Y 6N6
Téléphone : 250-470-4812
Télécopieur : 250-470-4832

Langley
6424 – 200th Street
Unité 101B
Langley (Colombie-Britannique)
V2Y 2T3
Téléphone : 604-532-5150
Télécopieur : 604-532-5166

Nanaimo
6581 Aulds Road
Unité 500
Nanaimo (Colombie-Britannique)
V9T 6J6
Téléphone : 250-390-5757
Télécopieur : 250-390-5753

Prince George
177, rue Victoria
Bureau 150
Prince George (Colombie-Britannique)
V2L 5R8
Téléphone : 250-561-5323
Télécopieur : 250-561-5512

Surrey
London Station
10362 King George Highway
Unité 160
Surrey (Colombie-Britannique)
V3T 2W5
Téléphone : 604-586-2400
Télécopieur : 604-586-2430

Terrace
3233, rue Emerson
Terrace (Colombie-Britannique)
V8G 5L2
Téléphone : 250-615-5300
Télécopieur : 250-615-5320

Tri-Cities
370 – 2755 Lougheed Highway
Port Coquitlam (Colombie-Britannique)
V3B 5Y9
Téléphone : 604-927-1400
Télécopieur : 604-927-1415

Vancouver
Tour BDC – One Bentall Centre
505, rue Burrard, C.P. 6
Bureau 2100
Vancouver (Colombie-Britannique)
V7X 1M6
Téléphone : 604-666-7850
Télécopieur : 604-666-1068

Vancouver-Nord
221 West Esplanade
Bureau 6
North Vancouver (Colombie-Britannique)
V7M 3J3
Téléphone : 604-666-7703
Télécopieur : 604-666-1957

Victoria
990, rue Fort
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 3K2
Téléphone : 250-363-0161
Télécopieur : 250-363-8029

Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown
Place BDC
119, rue Kent
Bureau 230
P.O. Box 488
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7L1
Téléphone : 902-566-7454
Télécopieur : 902-566-7459

Manitoba

Brandon
940, avenue Princess
C.P. 6
Brandon (Manitoba)
R7A 0P6
Téléphone : 204-726-7570
Télécopieur : 204-726-7555

Winnipeg
155, rue Carlton
Bureau 1100
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3H8
Téléphone : 204-983-7900
Télécopieur : 204-983-0870

Winnipeg-Ouest
200 – 1655, boul. Kenaston
Winnipeg (Manitoba)
R3P 2M4
Téléphone : 204-983-6530
Télécopieur : 204-983-6531

Nouveau-Brunswick

Bathurst
Place Harbourview
275, rue Main
Bureau 205
Bathurst (Nouveau-Brunswick)
E2A 4W1
Téléphone : 506-548-7360
Télécopieur : 506-548-7381

Edmundston
Carrefour Assomption
121, rue de L'Église
Bureau 405
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 1J9
Téléphone : 506-739-8311
Télécopieur : 506-735-0019

Fredericton
The Barker House
570, rue Queen
Bureau 504
C.P. 754
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5B4
Téléphone : 506-452-3030
Télécopieur : 506-452-2416

Moncton
766, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1E6
Téléphone : 506-851-6120
Télécopieur : 506-851-6033

Saint John
53, rue King
Saint John (Nouveau-Brunswick)
E2L 1G5
Téléphone : 506-636-4751
Télécopieur : 506-636-3892

Nouvelle-Écosse

Halifax
Tour Cogswell Tower – Scotia Square
2000, rue Barrington
Bureau 1400
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2Z7
Téléphone : 902-426-7850
Télécopieur : 902-426-6783

Sydney
275, rue Charlotte
Bureau 117
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 1C6
Téléphone : 902-564-7700
Télécopieur : 902-564-3975

Truro
622, rue Prince
C.P. 1378
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5N2
Téléphone : 902-895-6377
Télécopieur : 902-893-7957

Yarmouth
396, rue Main
C.P. 98
Yarmouth (Nouvelle-Écosse)
B5A 4B1
Téléphone : 902-742-7119
Télécopieur : 902-742-8180

Ontario

Barrie
151 Ferris Lane
C.P. 876
Barrie (Ontario)
L4M 4Y6
Téléphone : 705-725-2533
Télécopieur : 705-739-0467

Brampton
24, rue Queen Est
Bureau 100
Brampton (Ontario)
L6V 1A3
Téléphone : 905-450-9845
Télécopieur : 905-450-7514

Burlington/Halton
4145 North Service Road
Bureau 401
Burlington (Ontario)
L7L 6A3
Téléphone : 905-315-9230
Télécopieur : 905-315-9243

Durham
400, rue Dundas Ouest
Whitby (Ontario)
L1N 2M7
Téléphone : 905-666-6694
Télécopieur : 905-666-1059

Etobicoke
1243, avenue Islington
Bureau 1001
Toronto (Ontario)
M8X 1Y9
Téléphone : 416-954-2604
Télécopieur : 416-954-2631

Hamilton
25, rue Main Ouest
Bureau 101
Hamilton (Ontario)
L8P 1H1
Téléphone : 905-572-2954
Télécopieur : 905-572-4282

Kenora
227 – 2nd Street South
Kenora (Ontario)
P9N 1G1
Téléphone : 807-467-3535
Télécopieur : 807-467-3533

Kingston
Plaza 16
16 Bath Road
C.P. 265
Kingston (Ontario)
K7L 4V8
Téléphone : 613-545-8636
Télécopieur : 613-545-3529

Kitchener-Waterloo
Édifice Commerce House
50, rue Queen Nord
Bureau 110
Kitchener (Ontario)
N2H 6P4
Téléphone : 519-571-6676
Télécopieur : 519-571-6685

London
380, rue Wellington
London (Ontario)
N6A 5B5
Téléphone : 519-675-3101
Télécopieur : 519-645-5450

Markham
3130 Highway 7 East
Markham (Ontario)
L3R 5A1
Téléphone : 905-305-6867
Télécopieur : 905-305-1969

Mississauga
4310, boul. Sherwoodtowne
Bureau 100
Mississauga (Ontario)
L4Z 4C4
Téléphone : 905-566-6417
Télécopieur : 905-566-6425

Mississauga-Nord
4310, boul. Sherwoodtowne
Bureau 100
Mississauga (Ontario)
L4Z 4C4
Téléphone : 905-566-6417
Télécopieur : 905-566-6425

North Bay
222, rue McIntyre Ouest
North Bay (Ontario)
P1B 2Y8
Téléphone : 705-495-5700
Télécopieur : 705-495-5707

North York
1120, avenue Finch Ouest
Bureau 502
North York (Ontario)
M3J 3H7
Téléphone : 416-736-3420
Télécopieur : 416-736-3425

Ottawa
Place Manulife
55, rue Metcalfe
Rez-de-chaussée
Ottawa (Ontario)
K1P 6L5
Téléphone : 613-995-0234
Télécopieur : 613-995-9045

Ottawa-Ouest
Place Manulife
55, rue Metcalfe Street
Rez-de-chaussée
Ottawa (Ontario)
K1P 6L5
Téléphone : 613-995-0234
Télécopieur : 613-995-9045

Owen Sound
A/s The Business Enterprise Centre
173 – 8th Street East
Owen Sound (Ontario)
N4K 5N3
Téléphone : 519-371-5666
Télécopieur : 519-371-1707

Peterborough
Tour Peterborough Square
340, rue George Nord
4e étage
C.P. 1419
Peterborough (Ontario)
K9J 7H6
Téléphone : 705-750-4800
Télécopieur : 705-750-4808

Sault Ste. Marie
153 Great Northern Road
Sault Ste. Marie (Ontario)
P6B 4Y9
Téléphone : 705-941-3030
Télécopieur : 705-941-3040

Scarborough
Metro East Corporate Centre
305, avenue Milner
Bureau 112
Toronto,Ontario
MIB 3V4
Téléphone : 416-954-0709
Télécopieur : 416-954-0716

St. Catharines
39, rue Queen
Bureau 100
C.P. 1193
St. Catharines (Ontario)
L2R 7A7
Téléphone : 905-988-2874
Télécopieur : 905-988-2890

Stratford
516, rue Huron
Stratford (Ontario)
N5A 5T7
Téléphone : 519-271-5650
Télécopieur : 519-271-8472

Sudbury
Square Brady
233, rue Brady
Unité 10
Sudbury (Ontario)
P3B 4H5
Téléphone : 705-670-6482
Télécopieur : 705-670-6387

Thunder Bay
1136 Alloy Drive
Bureau 102
Thunder Bay (Ontario)
P7B 6M9
Téléphone : 807-346-1780
Télécopieur : 807-346-1790

Timmins
119, rue Pine Sud
Bureau 214
Timmins (Ontario)
P4N 2K3
Téléphone : 705-267-6416
Télécopieur : 705-268-5437

Toronto
150, rue King Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M5H 1J9
Téléphone : 416-973-0341
Télécopieur : 416-954-5009

Vaughan
3901 Highway 7 West
Bureau 600
Vaughan (Ontario)
L4L 8L5
Téléphone : 905-264-2100
Télécopieur : 905-264-2122

Windsor
500, avenue Ouellette
6e étage
Windsor (Ontario)
N9A 1B3
Téléphone : 519-257-6808
Télécopieur : 519-257-6811

Québec

Montréal (siège social)
Édifice BDC
5, Place Ville Marie
Bureau 300
Montréal (Québec)
H3B 5E7
Téléphone : 1-888-INFO-BDC (1-888-463-6232)
Télécopieur : 1-877-329-9232

Brossard
4255, boul. Lapinière
Bureau 200
Brossard (Québec)
J4Z 0C7
Téléphone : 450-926-7225
Télécopieur : 450-926-7234

Chaudière-Appalaches
1175, boul. de la Rive-Sud
Bureau 100
Saint-Romuald (Québec)
G6W 5M6
Téléphone : 418-834-5144
Télécopieur : 418-834-1855

Chicoutimi
345, rue des Saguenéens
Bureau 210
Chicoutimi (Québec)
G7H 6K9
Téléphone : 418-698-5599
Télécopieur : 418-698-5678

Des Moulins / Lanaudière
2785, boul. des Plateaux
Terrebonne (Québec)
J6X 4J9
Téléphone : 450-964-8778
Télécopieur : 450-964-8773

Dorval-Lachine
3100, boul. Côte-Vertu
Bureau 160
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2J8
Téléphone : 514-496-7500
Télécopieur : 514-496-7510

Drummondville
1010, boul. René-Lévesque
Drummondville (Québec)
J2C 5W4
Téléphone : 819-478-4951
Télécopieur : 819-478-5864

Gatineau
259, boul. St-Joseph
Bureau 104
Gatineau (Québec)
J8Y 6T1
Téléphone : 819-997-4434
Télécopieur : 819-997-4435

Laval
2525, boul. Daniel-Johnson
Bureau 100
Laval (Québec)
H7T 1S9
Téléphone : 450-973-6868
Télécopieur : 450-973-6860

Longueuil
550, chemin Chambly
Bureau 100
Longueuil (Québec)
J4H 3L8
Téléphone : 450-928-4120
Télécopieur : 450-928-4127

Montréal (De Maisonneuve)
6068, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H1N 1C1
Téléphone : 514-283-5858
Télécopieur : 514-496-7535

Montréal (Place Ville Marie)
Édifice BDC
5, Place Ville Marie
Bureau 12525, Niveau Plaza
Montréal (Québec)
H3B 2G2
Téléphone : 514-496-7966
Télécopieur : 514-496-7974

Pointe-Claire
755, boul. Saint-Jean
Bureau 110
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5M9
Téléphone : 514-697-8014
Télécopieur : 514-697-3160

Québec
1134, Grande-Allée Ouest
Rez-de-chaussée
Québec (Québec)
G1S 1E5
Téléphone : 418-648-3972
Télécopieur : 418-648-5525

Québec Nord-Ouest
1165, boul. Lebourgneuf
Bureau 310
Québec (Québec)
G2K 2C9
Téléphone : 418-648-4740
Télécopieur : 418-648-4745

Rimouski
391, boul. Jessop
Rez-de-chaussée
Rimouski (Québec)
G5L 1M9
Téléphone : 418-722-3304
Télécopieur : 418-722-3362

Rouyn-Noranda
139, boul. Québec
Bureau 301
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 6M8
Téléphone : 819-764-6701
Télécopieur : 819-764-5472

Saint-Jérôme
55, rue Castonguay
Bureau 102
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 2H9
Téléphone : 450-432-7111
Télécopieur : 450-432-8366

Saint-Laurent
3100, boul. Côte-Vertu
Bureau 160
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2J8
Téléphone : 514-496-7500
Télécopieur : 514-496-7510

Saint-Léonard
6347, rue Jean-Talon Est
Saint-Léonard (Québec)
H1S 3E7
Téléphone : 514-251-2818
Télécopieur : 514-251-2758

Sherbrooke
2532, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2E8
Téléphone : 819-564-5700
Télécopieur : 819-564-4276

Thérèse-de-Blainville
3000, Cours Le Corbusier
Boisbriand (Québec)
J7G 3E8
Téléphone : 450-420-4900
Télécopieur : 450-420-4904

Trois-Rivières
1500, rue Royale
Bureau 150
Trois-Rivières (Québec)
G9A 6E6
Téléphone : 819-371-5215
Télécopieur : 819-371-5220

Saskatchewan

Regina
Édifice de la Banque du Canada
2220 – 12th Avenue
Bureau 320
Regina (Saskatchewan)
S4P 0M8
Téléphone : 306-780-6478
Télécopieur : 306-780-7516

Saskatoon
135 – 21st Street East
Rez-de-chaussée
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 0B4
Téléphone : 306-975-4822
Télécopieur : 306-975-5955

Terre-Neuve-et-Labrador

Corner Brook
Tour Fortis
4, avenue Herald – 1er étage
Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador)
A2H 4B4
Téléphone : 709-637-4515
Télécopieur : 709-637-4522

Grand Falls-Windsor
42, rue High
C.P. 744
Grand Falls-Windsor (Terre-Neuve-et-Labrador)
A2A 2M4
Téléphone : 709-489-2181
Télécopieur : 709-489-6569

St. John's
Place Atlantic
215, rue Water, Rez-de-chaussée
C.P. 520
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
A1C 5K4
Téléphone : 709-772-5505
Télécopieur : 709-772-2516

Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife
4912 – 49th Street
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 1P3
Téléphone : 867-873-3565
Télécopieur : 867-873-3501

Yukon

Whitehorse
204, rue Lambert
Bureau 202
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1Z4
Téléphone : 867-633-7510
Télécopieur : 867-667-4058

CG3 inc. | Communications | Graphisme

DOMTAR EarthChoice®
Le bon choix. En toute conscience.

Rainforest Alliance

FSC
Sources mixtes
Produit issu de forêts bien gérées
et de bois ou fibres recyclés
www.fsc.org Cert no. SW-COC-952
© 1996 Forest Stewardship Council

100%
ChorusArt

Entièrement recyclable –
le choix responsable

Banque de développement du Canada – La banque qui mise sur les entrepreneurs canadiens depuis 63 ans – Rapport annuel 2007

www.bdc.ca

Banque de développement du Canada

Édifice BDC, 5, Place Ville Marie, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 5E7
1-888-INFO-BDC (1-888-463-6232)

This document is also available in English.

Iu130-2007F
978-0-662-09485-2